

VILLE DE BORDEAUX

Etude d'archéogéographie
Centre ville de Bordeaux
Mai 2013

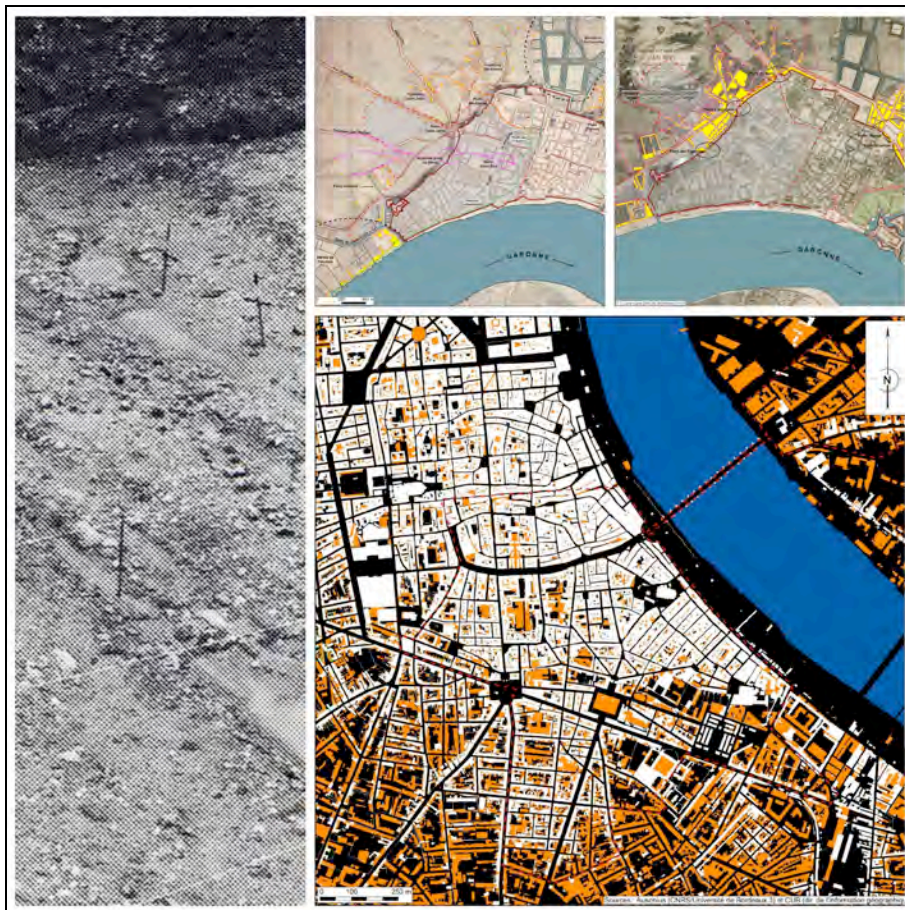
BORDEAUX



VILLE DE BORDEAUX
Direction Générale de l'Aménagement
Direction de l'Urbanisme

**ÉTUDE ARCHÉOLOGÉOGRAPHIQUE DU CENTRE VILLE DE
BORDEAUX (PÉRIMÈTRE *BORDEAUX [RE] CENTRES*) ;
ANALYSE DE LA MORPHOLOGIE URBAINE
ET CARTOGRAPHIE DES HÉRITAGES**

Rapport d'étude de
Cédric Lavigne
Consultant en archéogéographie



Mai 2013

CONTEXTE DE L'ÉTUDE

Les transformations urbaines qu'a connues Bordeaux entre 1996 et 2008 marquent le renouveau de la ville centre après des décennies de développement de sa périphérie. Une politique active d'aménagement des espaces publics et de mise en valeur du patrimoine a redonné vie au centre ville, tandis que, de friches industrielles laissées à l'abandon, les berges du fleuve sont devenues des lieux de rencontre de toute l'agglomération. Dans le même temps, une nouvelle offre de transport en commun (tramway) a permis de ramener la circulation automobile à une juste place, contribuant à l'amélioration du cadre de vie¹.

Pour autant, certains quartiers du centre de Bordeaux (Saint-Eloi, Victoire, Yser, Capucins, Saint-Michel) restent fortement dégradés. Le nombre de logements insalubres y est élevé et le taux de vacance dépasse souvent les 20%. La municipalité a donc décidé d'intervenir en procédant, dans le cadre du Programme National de Requalification des Quartiers Anciens Dégradés (PNRQAD), à une vaste réhabilitation. Mais, plutôt que d'intervenir immeuble par immeuble, comme c'est généralement le cas dans ce type d'opération, la Ville a souhaité **changer d'échelle** et procéder à une requalification d'ensemble des espaces publics, de la voirie et de l'habitat au travers d'un projet urbain global de renouvellement du centre ancien nommé *Bordeaux [Re] Centres*.

Pour fonder ce projet urbain, la première étape a consisté à travailler, sur la base d'une approche anthropologique de l'espace, sur les perceptions et représentations d'un panel d'habitants et d'usagers de la ville interrogés sur la notion d'héritage (« *qu'hérite-t-on d'une ville ?* »)². La traduction cartographique de ces représentations a permis de mettre en évidence des zonages significatifs dans le tissu urbain analysé (une fenêtre de 2,6 km² située à l'intérieur de la ceinture des boulevards) renvoyant, pour quatre des six cartes dites « habitantes », au périmètre de la troisième enceinte de Bordeaux, pourtant aujourd'hui presque complètement détruite (fig. 1). Ainsi, d'emblée, l'historicité des lieux s'est imposée comme une dimension constitutive majeure de l'image et de l'identité du centre ville.

1. LARUË-CHARLUS (M.) éd., 2030, *vers le grand Bordeaux ; une métropole durable*, Bordeaux, 2009, 184 p. ; *Idem, Habiter Bordeaux ; la ville action*, Bordeaux, 2011, 200 p.

2. BIASE (A. de), MENSITIERI (G.) et SOTGIA (A.), *Etude anthropologique pour le centre ville de Bordeaux*, Laboratoire architecture et anthropologie, Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de La Villette, UMR 7218 du CNRS, Paris, Bordeaux, 2010, 6 fascicules.



Fig. 1 : Les cartes « habitantes » font apparaître, tantôt en relief (la ville belle et vitale), tantôt en creux (la ville vide et froide), le périmètre de l'enceinte médiévale (en jaune sur la carte de Lattré), bordée au XVIII^e siècle par les cours de la Marne, d'Albret et de Verdun (en rouge).

Partant de ces représentations, l'équipe d'urbanistes missionnée par la Ville a proposé un plan guide qui, intégrant les héritages, en réinterroge les formes et les fonctions avec pour objectif de leur redonner une dynamique afin de reconstruire la ville sur la ville. Ainsi, les monuments qui font patrimoine ont-ils été logiquement intégrés au projet (l'îlot des remparts, par exemple), tout comme certains quartiers emblématiques de l'histoire de la fabrique urbaine (place Saint-Michel, lotissement de la rue Camille Sauvageau, par exemple).

Mais les cartes produites par les anthropologues ont aussi révélé, dans et au-delà du périmètre de la ville historique, des frontières, des espaces vides, froids ou incertains qui ne sont pas — et ne peuvent pas être interprétés uniquement comme — l'envers de la ville historique. Ces espaces ne représentent-ils que les changements d'appropriation de l'espace urbain actuel ? Ne procèdent-ils pas plutôt, ou autant, de la fabrique de l'espace urbain dans la longue durée, de la résilience historique des formes portant en elle des logiques sous-jacentes, des bifurcations ou des dynamiques contrariées ? C'est pour répondre à ces questions que la Direction Générale de l'Aménagement de la Ville de Bordeaux a souhaité disposer d'une étude de morphologie qui, partant de l'expression en plan des réalités urbaines locales, ouvre sur une meilleure **compréhension de la mémoire du tissu urbain et des héritages planimétriques**, ce que d'aucuns appellent « le code génétique de la ville ». Cette étude, dont le présent rapport rend compte, vise à appréhender les différents états du site urbain, aujourd'hui imbriqués dans une forme résultante et inégalement transmise dans l'espace autant que dans le temps, et à évaluer la complexité des dynamiques qui créent le présent et orientent l'avenir. En montrant que la transmission se produit précisément parce qu'il y a transformation permanente, l'objectif de l'étude est de restituer au passé sa véritable place dans cette dynamique et donc d'apporter de la connaissance au projet urbain. Cette question est de pleine actualité puisqu'elle a été choisie comme fil conducteur lors de la biennale d'architecture et d'urbanisme de Bordeaux (AGORA) de septembre 2012, intitulée *Patrimoines, héritage/hérésie* (commissaire Marc Barani). Cette étude participe donc de l'application des réflexions engagées dans ce cadre.

Pour réaliser cette étude, on propose de se fonder sur les acquis méthodologiques et conceptuels de l'archéogéographie, discipline qui a pour objet l'étude des héritages qui organisent les formes planimétriques, de leur perméabilité dans l'espace et de leur durabilité dans le temps. On ouvre ici la perspective périodisée et morpho-historique qui fonde l'approche classique des atlas historiques de ville (en dernier lieu celui de Bordeaux) afin de partir des documents planimétriques, cartes et plans parcellaires anciens et actuels, qui sont traditionnellement les grands absents de la recherche sur la fabrique de l'espace urbain.

Cette analyse vise à identifier les cohérences qui sous-tendent le dessin des formes urbaines en tissant des liens entre elles dès lors que leurs fonctions actuelles ne permettent plus d'en comprendre la logique passée, mais aussi en hybridant et en compilant des informations habituellement sectorisées. On s'écarte donc des modèles morpho-historiques classiques et de leurs objets « déjà-là » (le plan quadrillé romain, par exemple), au profit d'une lecture des formes qui puise sa méthodologie à la source de disciplines diverses (géographie, écologie du paysage, histoire de l'art), et met en œuvre des critères d'analyse originaux, strictement morphologiques, de prime abord assez éloignés des critères urbains historiques classiques (enceinte ou lotissements).

Dire que nous privilégions la mise en œuvre de critères strictement morphologiques, ne signifie pas que nous entendons mener l'étude « en aveugle », en ignorant les apports de la recherche archéologique et historique (récemment synthétisés dans l'*Atlas historique de Bordeaux*³) ou des dossiers d'inventaire réalisés par la *Mission du Recensement du Paysage Architectural et Urbain* (MIRPAU) de la ville de Bordeaux. Nous n'allons pas faire semblant de découvrir le tracé des enceintes de la ville alors qu'ils sont connus et précisément cartographiés, mais nous n'allons pas non plus nous laisser enfermer dans des déterminismes qui agiraient de façon réductrice. Pour le dire autrement, le récit de l'histoire de la fabrique urbaine de Bordeaux n'est pas déjà écrit au moment où commence l'analyse.

Cette étude repose sur deux postulats qu'il convient d'explicitier ici. Le premier est que la forme étudiée est une forme transmise, donc fortement chargée en éléments historiques, même si leur individualisation est impossible. Il faut donc apprendre à travailler avec une mémoire existante mais masquée, parce que constamment réinterprétée. Le second postulat réside dans le fait que les objets d'étude sont des hybrides⁴ mélangeant de manière intrinsèque des composantes physiques et historiques, mélange dont il est vain de quantifier les proportions tant elles sont confondues. Dès lors, l'analyse vise à identifier non pas des états précis et datés de l'histoire du paysage, objectif on le comprend largement impossible, mais des éléments forts de l'organisation de l'espace rural puis urbain traduisant des dynamiques et permettant d'en comprendre les processus.

L'étude sera conduite sur le périmètre élargi du projet *[Re] Centres*, l'objectif étant ici d'appréhender des objets géographiques dont la logique ressortit d'une autre échelle que celle

3. LAVAUD (S.) éd., *Atlas historique de Bordeaux*, Bordeaux, 2009, 3 tomes.

4. Les rivières régularisées, les parcellaires de drainage, les sols de la pédologie sont d'excellents exemples d'hybrides. Mais l'hybridation est aussi un phénomène temporel : le présent est hybridé avec de nombreux éléments des différents passés.

du territoire de la ville historique, mais également de pouvoir croiser les résultats des deux approches, anthropologique et archéogéographique.

L'étude se décomposera en cinq parties, chacune renvoyant à l'analyse d'un document : la carte de Masse de 1705 (1), celle de Lattré de 1755 (2), l'atlas de Trudaine (1745/1780) et la carte de Cassini de 1789 (3), le plan cadastral ancien (4) et le plan cadastral actuel (5). Nous reviendrons, en conclusion, sur les cartes élaborées par les anthropologues et tenterons d'expliquer, sur la base des résultats acquis, la genèse des interstices perçus par les habitants comme « vides », « froids » ou « incertains ».

I— ANALYSE MORPHOLOGIQUE DE LA CARTE DE MASSE DE 1705

Le premier jalon de notre analyse est constitué par le *Plan des villes, châteaux et faubourgs de Bordeaux avec ses environs*, dressé par Claude Masse en 1705⁵. Participant de la tradition du plan géométral, initiée à Bordeaux par Albert Jouvin de Rocherfort vers 1670, cette carte privilégie un point de vue zénithal, permettant une lecture des formes en plan. Extrêmement soignée dans son relevé, elle figure la ville antérieurement aux transformations urbanistiques impulsées par les intendants du milieu du XVIII^e siècle, soit un état, s'agissant de la partie méridionale de la ville, encore fortement imprégné des héritages de la fin du Moyen Age (fig. 2). Si l'échelle de la carte ne permet pas une lecture fine du parcellaire — seuls les monuments civils et religieux sont détaillés — le cadre adopté permet d'appréhender la ville dans son espace proche et d'étudier les relations morphologiques du tissu urbain ancien avec la trame rurale qui l'entourne. Nous intéressent, ici, le réseau hydrographique, le réseau des voies et ses relations avec les faubourgs de la ville.



Fig. 2 : *Plan des villes, châteaux et faubourgs de Bordeaux avec ses environs* dressé par Claude Masse en 1705 (en tiré rouge, le périmètre du projet *Bordeaux [Re] Centres* en rive gauche de la Garonne).

5. Archives Nationales, N II Gironde 2-1.

Plusieurs secteurs marécageux s'observent sur la carte, formant comme une ceinture autour de la ville : le grand marais de Bordeaux et de Bruges, au Nord (à droite sur la carte), le marais de l'Archevêché, à l'Ouest, et le marais de Paludate, au Sud, qui fait limite avec la paroisse de Bègles (fig. 3). Bien que gagnés sur leurs marges par l'urbanisation (le faubourg des Chartrons se développe, à partir du XVI^e siècle, sur l'épais bourrelet alluvial qui sépare le fleuve du marais intérieur), ces zones marécageuses font obstacle à la circulation. Le réseau des voies convergeant vers la ville les évite, et aucune porte de l'enceinte médiévale (en rouge) ne s'ouvre sur eux. Au Nord, le faubourg Saint-Seurin (en jaune) s'étale ainsi largement sur l'interfluve séparant le marais de l'Archevêché et le marais de Bordeaux, tandis que les voies qui le traversent convergent en direction de la porte Dijeaux. Au Sud, les maisons (en jaune) — à ce stade de développement, on ne peut pas encore parler de faubourgs — s'étirent le long des grandes voies (routes de Toulouse, de Bayonne et de La Teste) qui convergent vers les deux portes principales de l'enceinte du XIV^e siècle, Sainte-Eulalie (en orange) et surtout Saint-Julien (en rouge). Dessinant une grande patte d'oie, ces voies s'y réunissent en un seul tracé (actuelle rue Sainte-Catherine) qui traverse la ville jusqu'à la porte Saint-Germain et se prolonge, vers le Nord, par la route du Médoc (rue Fondaudège).



Fig. 3 : Le réseau des voies et ses relations avec les faubourgs de la ville et le réseau hydrographique, d'après la carte de Claude Masse de 1705.

Au sud-ouest de l'enceinte, la porte Sainte-Eulalie s'avère beaucoup moins polarisante, malgré une convergence apparente de voies. Celles-ci relèvent, en fait, de différentes logiques que l'analyse permet d'explicitier (fig. 4). Bifurquant de la route de Bayonne, la première (en orange) passe par la porte Sainte-Eulalie et se dirige en diagonale (actuelle rue Paul-Louis Lande), vers l'angle du fossé de la seconde enceinte de la ville (actuel cours V. Hugo). Cette voie est liée au franchissement de l'enceinte du XIV^e siècle, si l'on en juge par le pont établi sur le fossé qui la borde (en noir). La seconde voie, orientée vers l'église Saint-Eulalie (rue Saint-Genès, en violet), vient buter sur le fossé de l'enceinte, son tracé se poursuivant de l'autre côté de la muraille, en direction de la cathédrale, après une inflexion de son orientation vers le Nord. Elle apparaît antérieure à l'enceinte du XIV^e siècle (elle est attestée dès 1135 dans une donation faite à l'abbaye Sainte-Croix⁶), son tracé étant recoupé par la fortification. Une troisième voie, enfin (rue de La Teste, actuelle route de Pessac, en marron), recoupe ces deux axes pour rejoindre la porte Saint-Julien. Très ondulant, son tracé pourrait avoir été orienté initialement vers l'Est avant d'être capturé par la porte Saint-Julien.

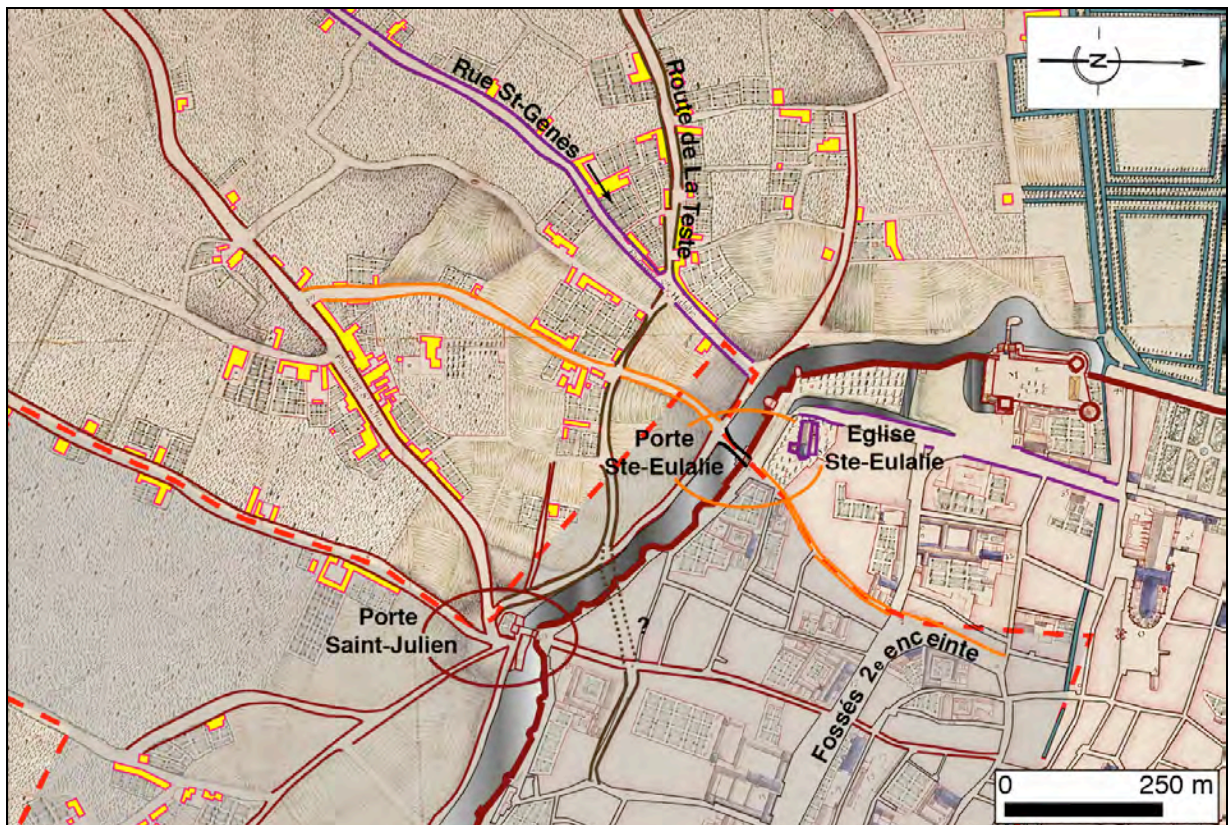


Fig. 4 : Analyse du réseau viaire autour de la porte Sainte-Eulalie, d'après la carte de Masse.

6. BOUTOULLE (F.), « De la cité à la ville. De Grégoire de Tours à l'enceinte du bourg (fin VI^e siècle-vers 1220) », dans *Atlas historique de Bordeaux, tome II : La formation de l'espace urbain des origines à nos jours*, Editions Ausonius, 2009, p. 59.

Échappant à l'attraction de la porte Saint-Julien, une grande voie rectiligne (actuelle rue de Bègles) attire l'attention (fig. 5, en rose). Venant du Sud, son tracé, interrompu sur environ 250 mètres, se poursuit par-delà le fossé de l'enceinte du XIV^e siècle jusqu'à la porte Saint-Eloi puis la place du vieux marché, constituant l'axe médian du bourg marchand du XIII^e siècle (2^e enceinte, en jaune). Cette voie signale l'emplacement de l'ancienne porte du Mirail, mentionnée pour la première fois en 1313 et condamnée au début du XV^e siècle au profit de la porte Saint-Julien, édifiée à la même époque (première mention en 1400)⁷. On expliquera, plus avant dans le texte, les raisons de ce glissement du point de franchissement de l'enceinte de la ville. On peut d'ores et déjà affirmer qu'il constitue une bifurcation majeure de l'histoire de la fabrique urbaine du périmètre du projet *Bordeaux [Re] Centres*, dans la mesure où, en réorganisant le réseau des voies de grand parcours, il détermine le développement des faubourgs le long des axes polarisés par la porte Saint-Julien, alors que la dynamique d'urbanisation se situait, jusqu'au début du XIV^e siècle, en bordure du fleuve, vers l'abbaye de Sainte-Croix.

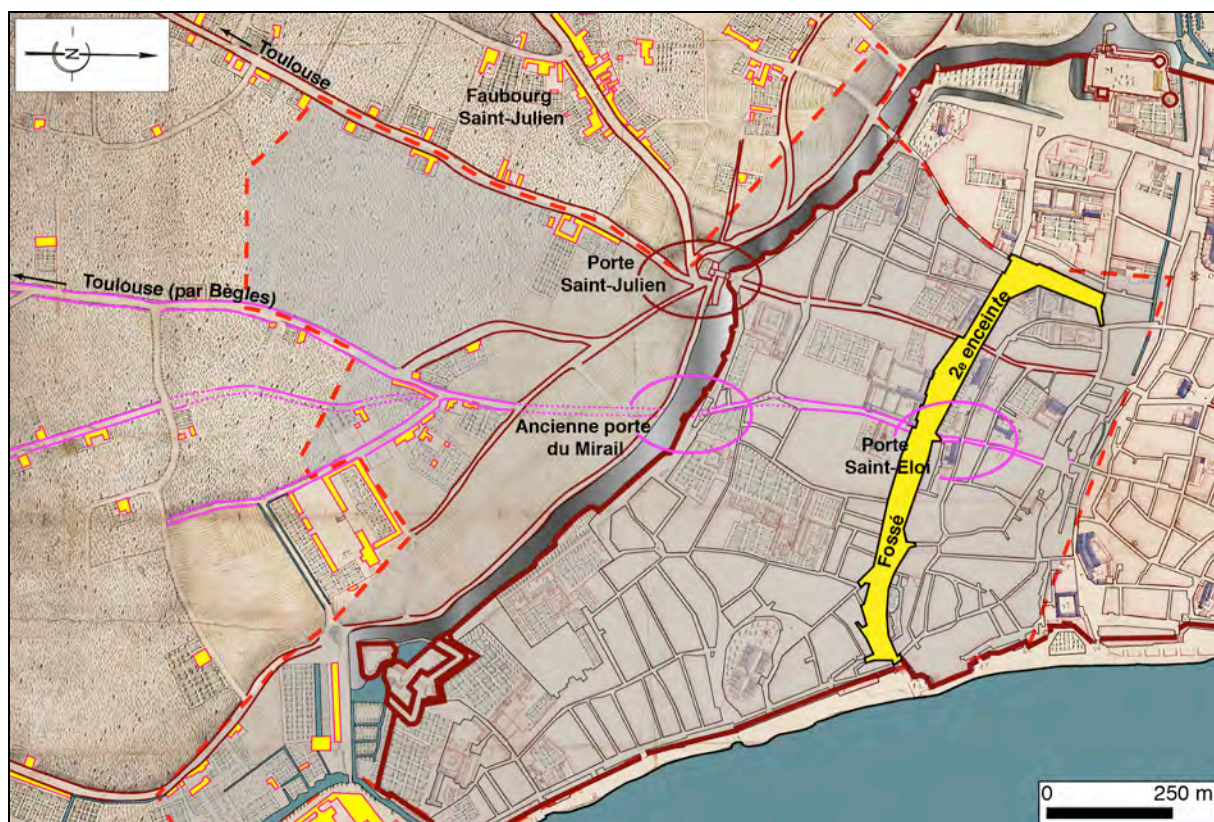


Fig. 5 : L'alignement de la rue de Bègles et de la rue du Mirail (en rose), par-delà le tracé de la 3^e enceinte, signale l'emplacement de la porte du Mirail, condamnée au début du XV^e s.

7. RÉGALDO-SAINT BLANCARD (P.), « Une ville en gloire. Un grand siècle pour Bordeaux : 1303-1406 », dans *Atlas historique de Bordeaux*, ouvr. cité, tome II, p. 112.

Un autre exemple témoigne de l'arrêt de la dynamique d'urbanisation des rives de la Garonne qu'illustre la création, au milieu du XIII^e siècle, du lotissement situé entre Saint-Michel et Sainte-Croix. Il s'agit de la voie qui borde le fleuve depuis Bègles, au sud, jusqu'à la place du Vieux Marché (aujourd'hui Fernand Lafargue) et remonte vers l'Ouest, en longeant le cours du Peugue, jusqu'à la porte des Ayres et le fort du Hâ (fig. 6, en vert). Initialement, cette voie se prolongeait peut-être au-delà du fort, en bordure des marais de l'Archevêché, si l'on en juge par l'alignement des chemins que l'on observe de part et d'autre de cette fortification (fig. 3, ci-dessus). Alors que cette voie (rues Carpenteyre/de la Fusterie) pénètre dans l'enceinte du bourg Saint-Eloi (fossés en jaune) par la porte de la Rousselle, on constate que, plus au sud, son tracé est coupé par l'enceinte du XIV^e siècle (en rouge), témoignant de son abandon, au moment de la construction de l'ouvrage. On en dira, là aussi, les raisons au cours de l'analyse. Qu'on retienne ici que l'abandon de cette voie révèle, comme celle de Bègles, qui est détournée vers la porte Saint-Julien tandis qu'est condamnée la porte du Mirail, l'arrêt, au début du XIV^e siècle, et pour plusieurs siècles, de l'urbanisation des bordures de la Garonne dans ce secteur méridional de la ville.



Fig. 6 : Le tracé de la voie qui longe la Garonne (en vert) est recoupé par l'enceinte du XIV^e siècle (en rouge), alors qu'elle constituait, au XIII^e siècle, une des voies de desserte du bourg Saint-Eloi (fossés en jaune) comme en témoigne la porte de la Rousselle.

II— ANALYSE MORPHOLOGIQUE DE LA CARTE DE LATTRÉ DE 1755

Le second jalon de notre analyse est constitué par le *Plan géométral de la ville de Bordeaux et de parties de ses faubourgs* de Jean Lattré, levé à la demande de l'intendant Tourny en 1755⁸. Véritable manifeste, ce plan vise à montrer les embellissements qui ont et vont transformer, en deux décennies, la cité médiévale, corsetée dans ses murailles et desservie par un réseau de rues étroites et tortueuses, en une ville moderne ordonnée selon les pensées urbanistiques nouvelles des Lumières (fig. 7).

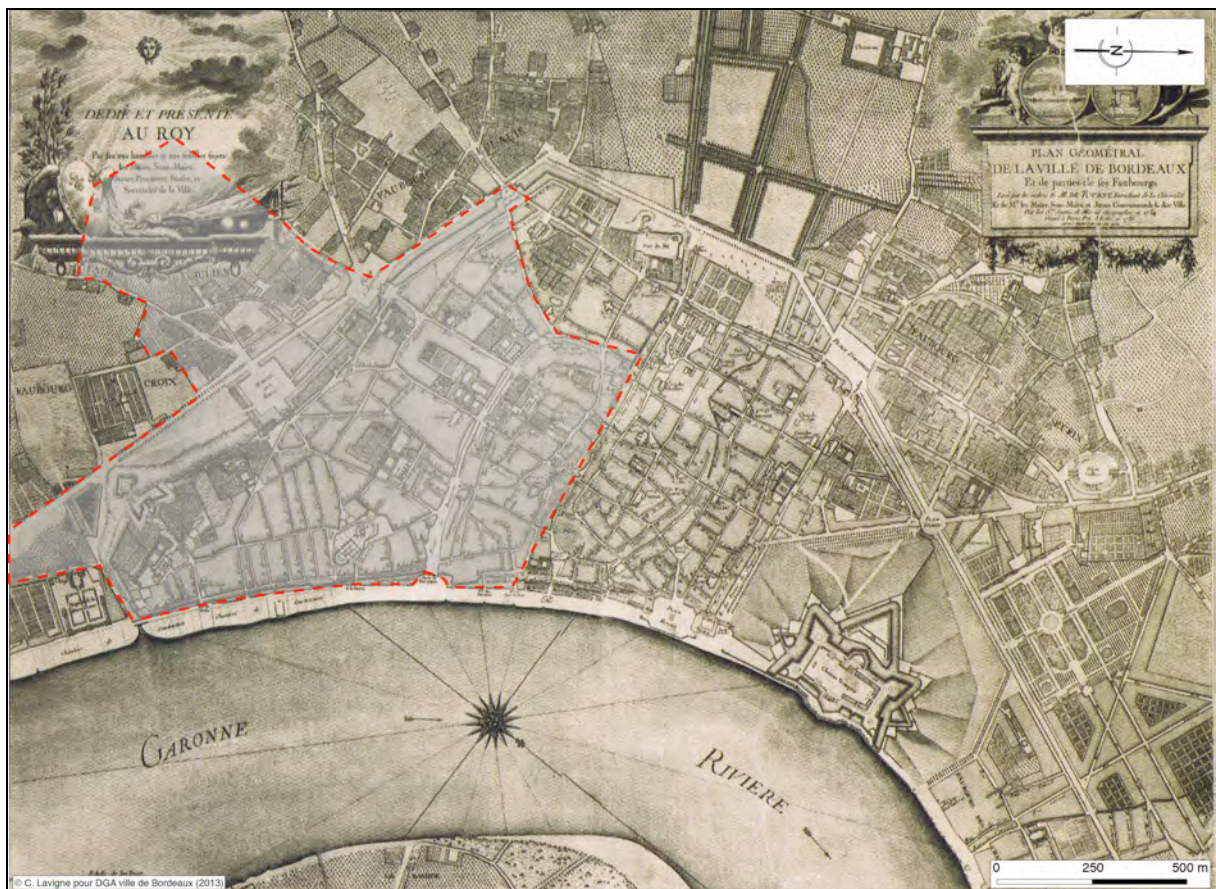


Fig. 7 : *Plan géométral de la ville de Bordeaux et de parties de ses faubourgs* dressé par Jean Lattré en 1755 (en tiré rouge, le périmètre du projet *Bordeaux [Re] Centres* en rive gauche de la Garonne).

La comparaison avec le plan de Masse, antérieur d'une cinquantaine d'années, est de ce point de vue révélateur des aménagements opérés : comblement des fossés et tracé d'une ceinture de cours bordés d'arbres ; embellissements de la façade des quais avec la construction de la place Royale ; percées de rues nouvelles, rectilignes ; constructions de nouvelles portes et

8. Archives Municipales de Bordeaux, Fi 40 A44.

aménagements de grandes places ; plantations de jardins ordonnés, etc. Plus que les quartiers *intra muros*, figurés par blocs relativement compacts, c'est, une fois encore, la relation de la ville avec son espace proche qui nous intéressera ici, particulièrement dans sa partie méridionale où ces faubourgs représentent un bon quart de la superficie du projet *Bordeaux [Re] Centres*.

Plusieurs détails retiennent l'attention (fig. 8). Si le tracé de l'enceinte du XIV^e siècle subsiste encore (en rouge cramoisi), on note la disparition — hormis dans le secteur du fort Louis — des fossés qui ourlaient la ville un demi-siècle auparavant. Ces fossés sont remplacés par une ceinture de cours rectilignes (en rouge), jalonnés de grandes places géométriques : la place du marché aux bœufs (carrée), la place d'Aquitaine (rectangulaire), la place de Berry (triangulaire) — jamais réalisée —, la place Dauphine (trapézoïdale) et la place Tourny (circulaire). Ces places forment le parvis des anciennes portes de la ville, dont certaines sont alors construites (porte des Capucins) ou reconstruites (porte d'Aquitaine, porte Dijeaux, par exemple).

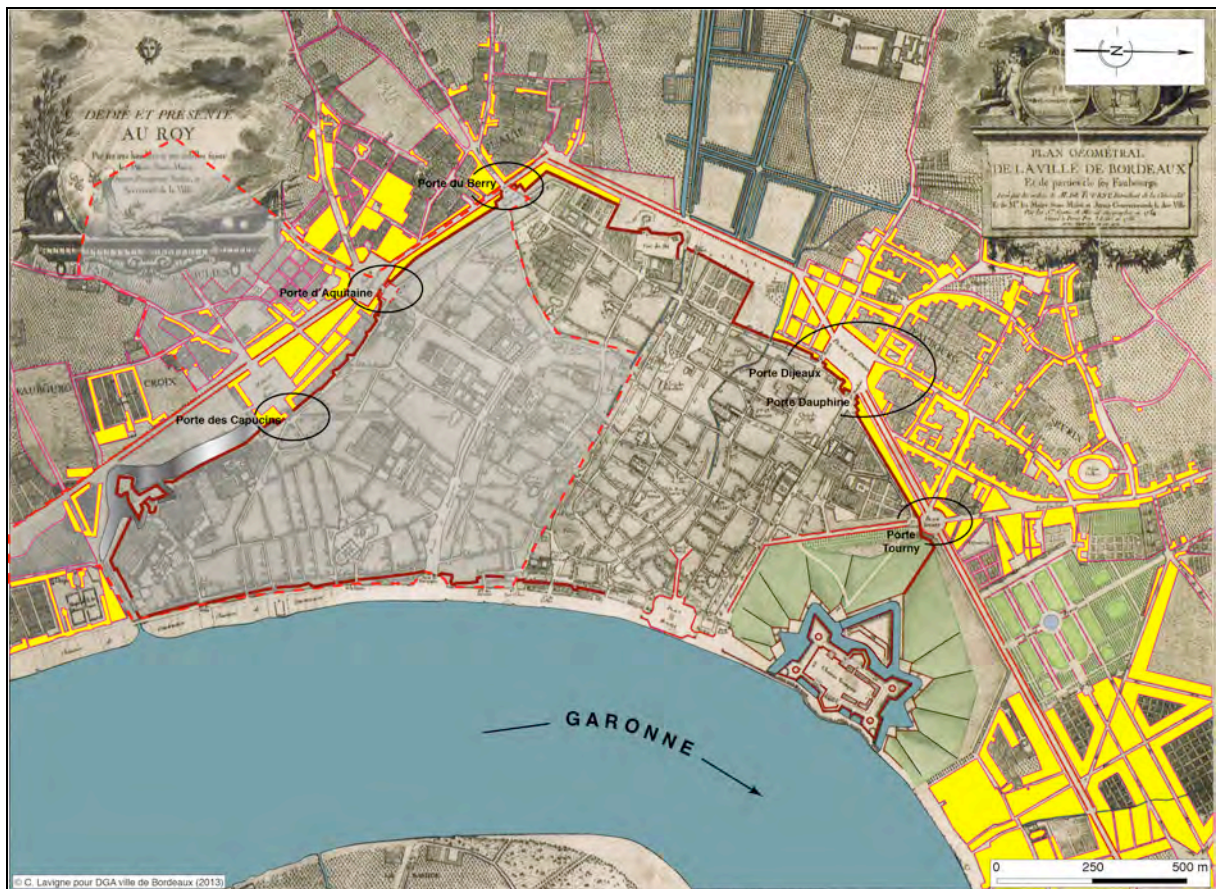


Fig. 8 : Les transformations urbanistiques opérées par les intendants de la première moitié du XVIII^e siècle, d'après la carte de Jean Lattré de 1755.

Des modifications significatives du tissu urbain accompagnent, dans certains cas, l'aménagement de ces places. Il en est ainsi dans l'angle sud-ouest de l'enceinte, à proximité de la porte Sainte-Eulalie (fig. 9). Cette porte, autrefois située sur l'axe formé par les rues Millière et Paul-Louis Lande (en tiré noir), a été condamnée au profit d'une porte nouvelle (porte du Berry) située dans l'axe de la rue Saint-Genès. Sur le plan de Lattré, elle est précédée *intra muros* d'une place triangulaire formant parvis (en vert). Cette place ne sera jamais réalisée. Deux rues en prolongent les côtés : la rue Jean Burguet/Maréchal Joffre, en direction de la cathédrale Saint-André ; la rue Paul-Louis Lande en direction du cours Victor Hugo. D'autres rues sont également percées, liées à l'enceinte qui est alors reconstruite, en avant du mur de courtine du Moyen Age, entre la porte d'Aquitaine et la porte du Berry : la rue Henri IV et la rue de la Miséricorde, parallèles au cours Aristide Briand, et la rue Tombe-l'Oly, perpendiculaire à la rue Sainte-Catherine.

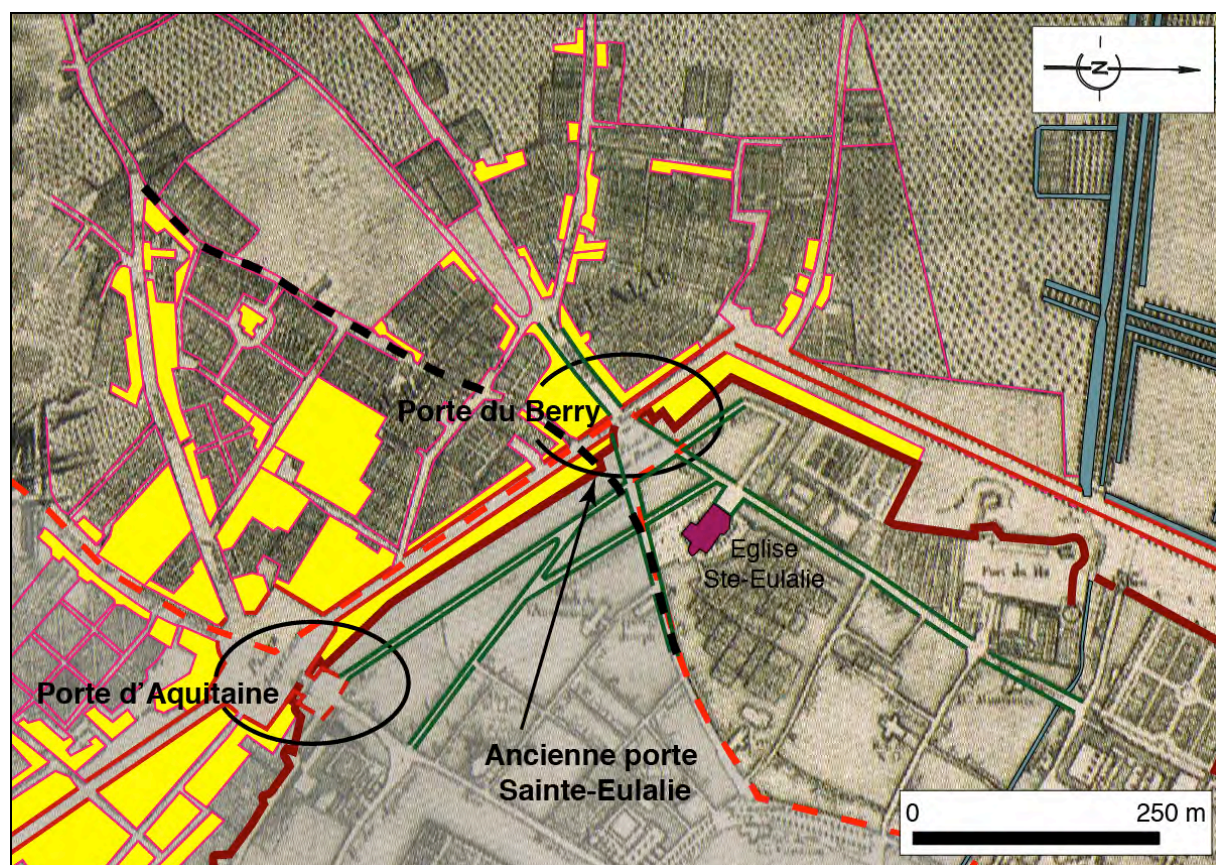


Fig. 9 : Les aménagements des abords de la porte du Berry, d'après le plan de Lattré de 1755 (en vert, les rues percées ou réalignées suite à la reconstruction du mur de courtine).

À l'Est, les modifications du tissu urbain sont autrement plus spectaculaires. À mi-chemin entre le fort Louis et la porte d'Aquitaine, on observe, en effet, l'apparition d'une

porte nouvelle (porte des Capucins), dont le percement dans l'enceinte du Moyen Âge a généré une vaste opération d'urbanisme (fig. 10, en violet). Celle-ci comprend, outre l'aménagement de la place carrée du marché aux bœufs, le percement, *intra muros*, de trois rues rectilignes formant patte d'oie, de plusieurs rues *extra muros* disposées en éventail (la rue Jules Guesde, en pointillé, apparaît encore à l'état de projet), d'un cours rectiligne (actuel cours de l'Yser) situé dans l'axe de la porte des Capucins recoupé perpendiculaire par le cours de la Marne qui borde le tracé de l'enceinte médiévale (en rouge). Cet aménagement donne à ce secteur méridional de la ville une géométrie tout à fait spectaculaire, qu'accompagne la construction, le long des rues et cours ainsi tracés, d'un nouveau faubourg (en jaune). On remarquera que cette porte se trouve à une centaine de mètres, à peine, de la porte du Mirail, condamnée au début du XV^e siècle. Mais, alors que la rue du Mirail se prolongeait par la rue de Bègles, en direction des paroisses du sud de la banlieue (Bègles et Villenave-d'Ornon), le cours de l'Yser adopte une orientation nettement plus au sud-ouest qui le conduit à rejoindre le cours de la Somme, à hauteur de la place Nansouty. Ce cours, devenu route de Toulouse, longe alors ces communes sur leur bordure occidentale, soit un tracé très à l'intérieur des terres.

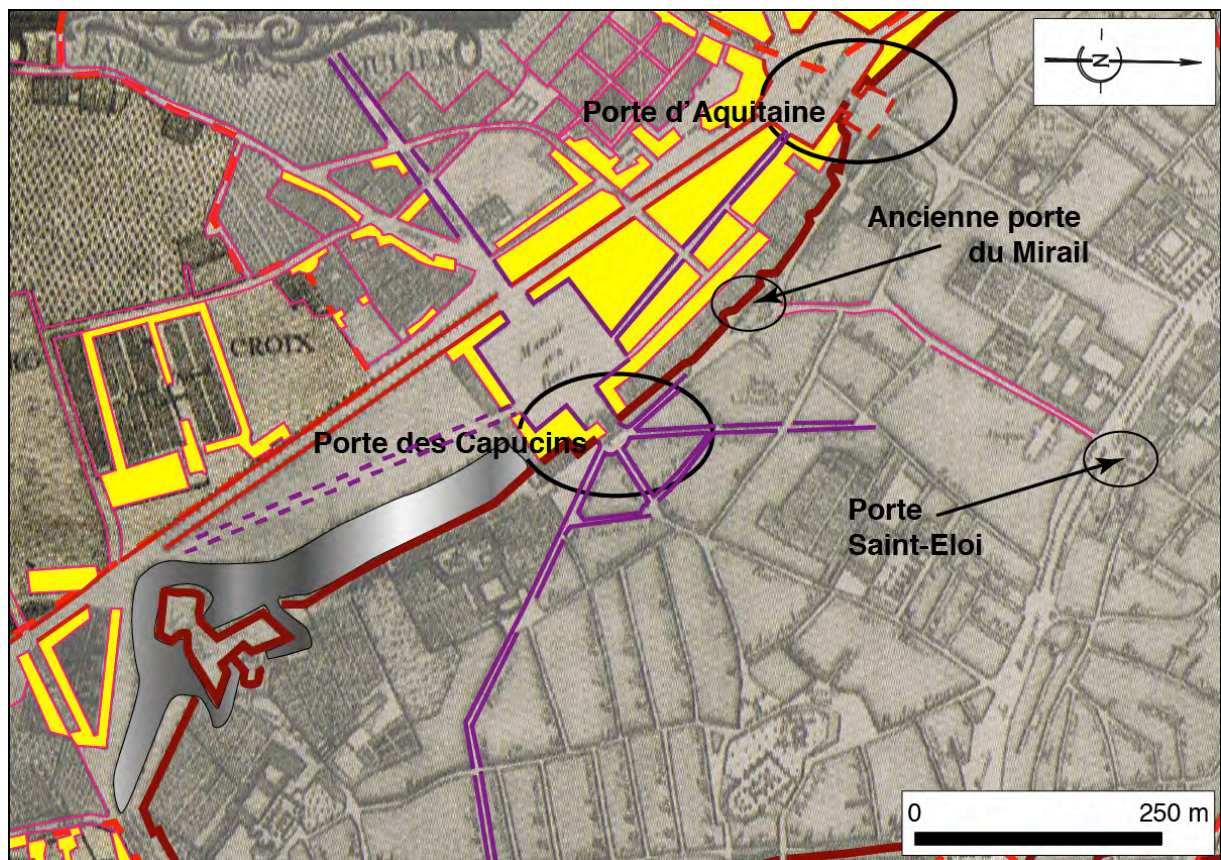


Fig. 10 : Les aménagements des abords de la porte des Capucins, d'après le plan de Lattré.

III— ANALYSE MORPHOLOGIQUE DE L'ATLAS DE TRUDAINE (1745/1780) ET DE LA CARTE DE CASSINI (1789)

La planche 21 de l'*Atlas des routes de France*⁹, permet de saisir visuellement cette consolidation du réseau des voies vers l'intérieur des terres. Cet atlas (plus de 3000 planches réunies dans 62 volumes) réalisé entre 1745 et 1780 sur ordre de Charles-Daniel Trudaine, administrateur des Ponts et Chaussées, accompagne les projets d'amélioration du réseau routier principal. Les planches qui le composent donnent à voir — même si la qualité géométrique est parfois très limitée — l'espace dans lequel l'aménagement va s'insérer et, comme c'est le cas sur la planche 21 avec le chemin de Bègles, les voies secondaires.

L'analyse du réseau des voies montre le processus de disqualification du chemin de Bègles que provoque la construction du cours de l'Yser et son prolongement jusqu'à la route de Toulouse (fig. 11). Si la fermeture de la porte du Mirail, au début du XV^e siècle, avait conduit à détourner les flux de circulation « entrants » vers la porte Saint-Julien (fig. 3), elle n'avait pas totalement déclassé cette voie qui offrait un tracé parallèle à celui de la route de Toulouse, par ailleurs plus ancien, puisqu'il reliait tous les chefs-lieux de paroisse de la rive gauche de la Garonne. En déportant les flux « sortants » vers la route de Toulouse et en captant une partie des flux « entrants » vers la place Saint-Michel, la construction du cours de l'Yser provoque, en revanche, une bifurcation du réseau qui induit une disqualification de cette voie, l'essentiel des flux étant désormais captés par la route de Toulouse.

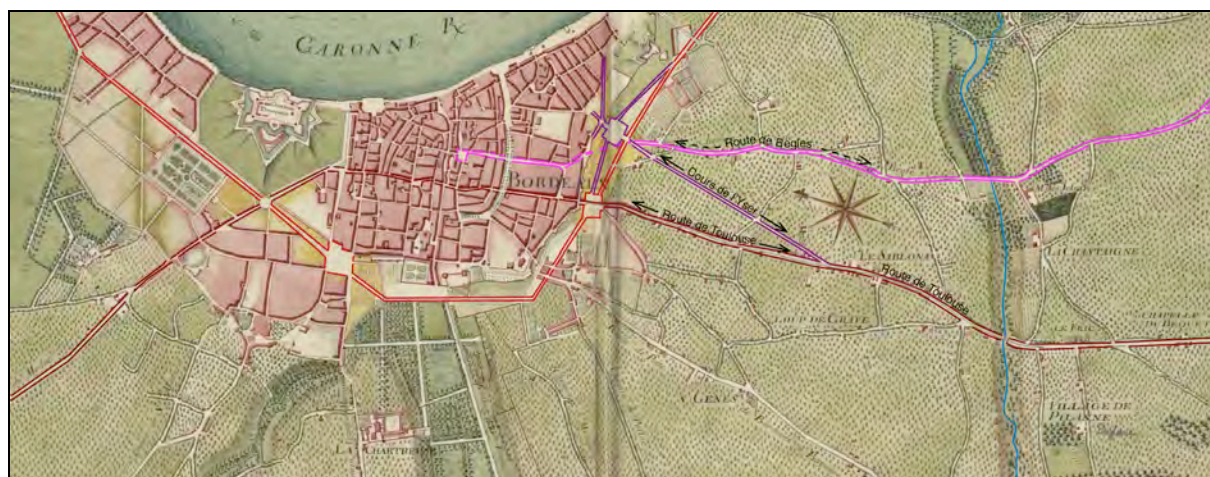


Fig. 11 : La disqualification de la route de Bègles (en rose) au profit de la route de Toulouse (en rouge) est confortée par la percée du cours de l'Yser (en violet), d'après la planche 21 de l'atlas de Trudaine.

9. Archives Nationales F/14/*8458.

Mais quelle est la raison de cette bifurcation du réseau viaire, dont le glissement du point de franchissement de l'enceinte, de la porte du Mirail à la porte Saint-Julien, au début du XV^e siècle, constitue le témoignage le plus spectaculaire ? Pour répondre à cette question, il nous faut changer d'échelle et observer ce qui se passe au sud de notre fenêtre d'étude, sur le territoire des paroisses de la rive gauche de la Garonne. L'analyse se fondera ici sur la carte de Cassini dont la feuille de Bordeaux a été levée entre 1750 et 1787 et publiée en 1789.

Levée à l'échelle du 1/86.400^e, la carte de Cassini est riche en informations géographiques de toutes sortes, même si la figuration du réseau routier reste sommaire puisque seules les routes royales et les chemins notables sont représentés. Elle livre ici suffisamment d'informations pour permettre de formuler une réponse plausible à la question posée (fig. 12).

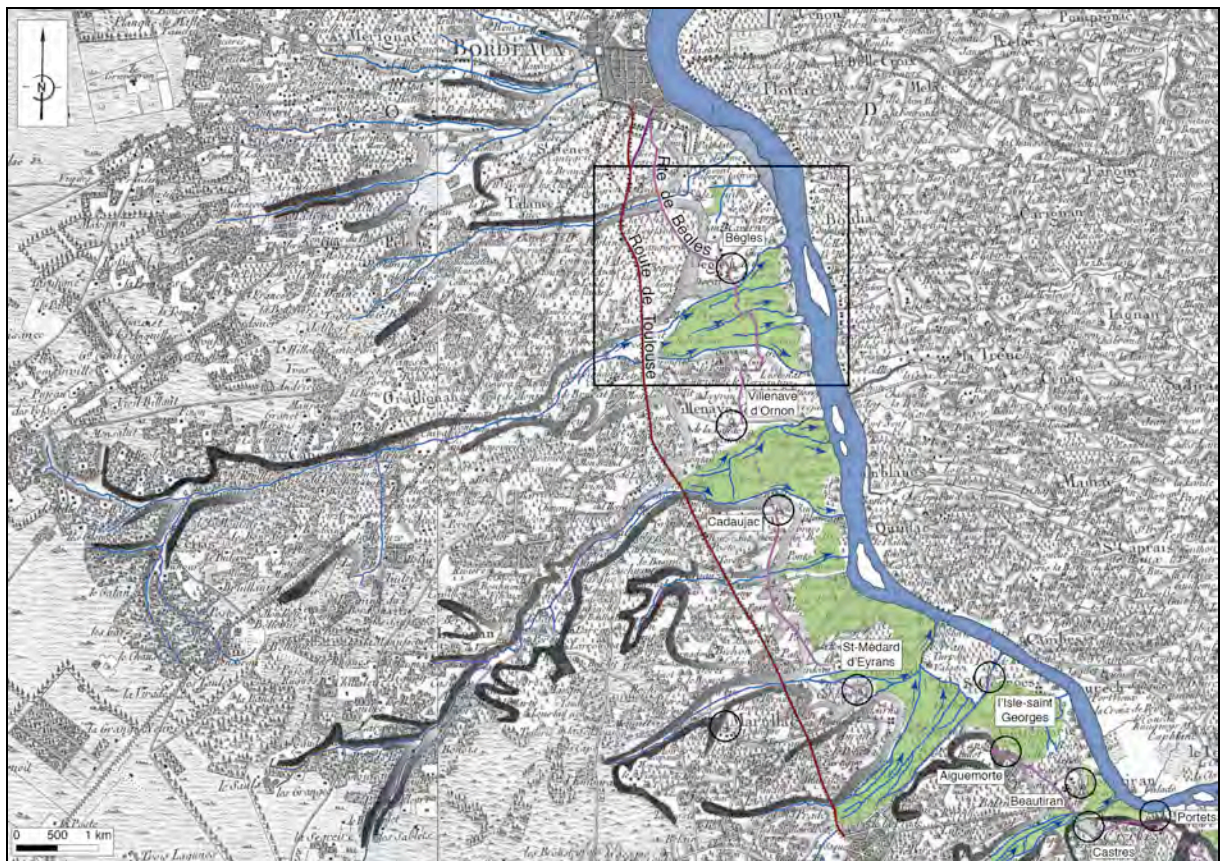


Fig. 12 : Le réseau des voies de grand parcours au Sud de Bordeaux, d'après la carte de Cassini (1789). Le cadre noir représente la zone développée sur la figure 13.

La carte montre que la Garonne est bordée en rive gauche par deux voies qui, depuis le Sud, convergent vers Bordeaux. La première, la plus à l'Est, est le chemin de Bègles (en rose) qui relie en serpentant tous les chefs-lieux de paroisse (Bègles, Villenave-d'Ornon, Cadaujac,

Saint-Médard d'Eyrans, Aiguemorte, Beautiran, Castres). La seconde est la route de Toulouse (en rouge), dont le tracé, beaucoup plus linéaire, est situé plus à l'intérieur des terres. La carte montre, par ailleurs, que le territoire de ces paroisses est drainé par de multiples ruisseaux et rivières qui se jettent dans la Garonne, formant en plusieurs endroits de vastes cônes deltaïques que la cartographie des prairies humides (en vert) révèle dans l'espace. L'analyse fine de ce réseau hydrographique recèle, on va le voir, la clef de la question posée.

IV— ANALYSE MORPHOLOGIQUE DU PLAN CADASTRAL ANCIEN DE LA COMMUNE DE BÈGLES

Une étude approfondie des formes qui organisent le territoire de la commune de Bègles, réalisée à partir du plan cadastral ancien, livre à la fois une représentation précise de ces deltas intérieurs et une clef d'interprétation de leur genèse (fig. 13).

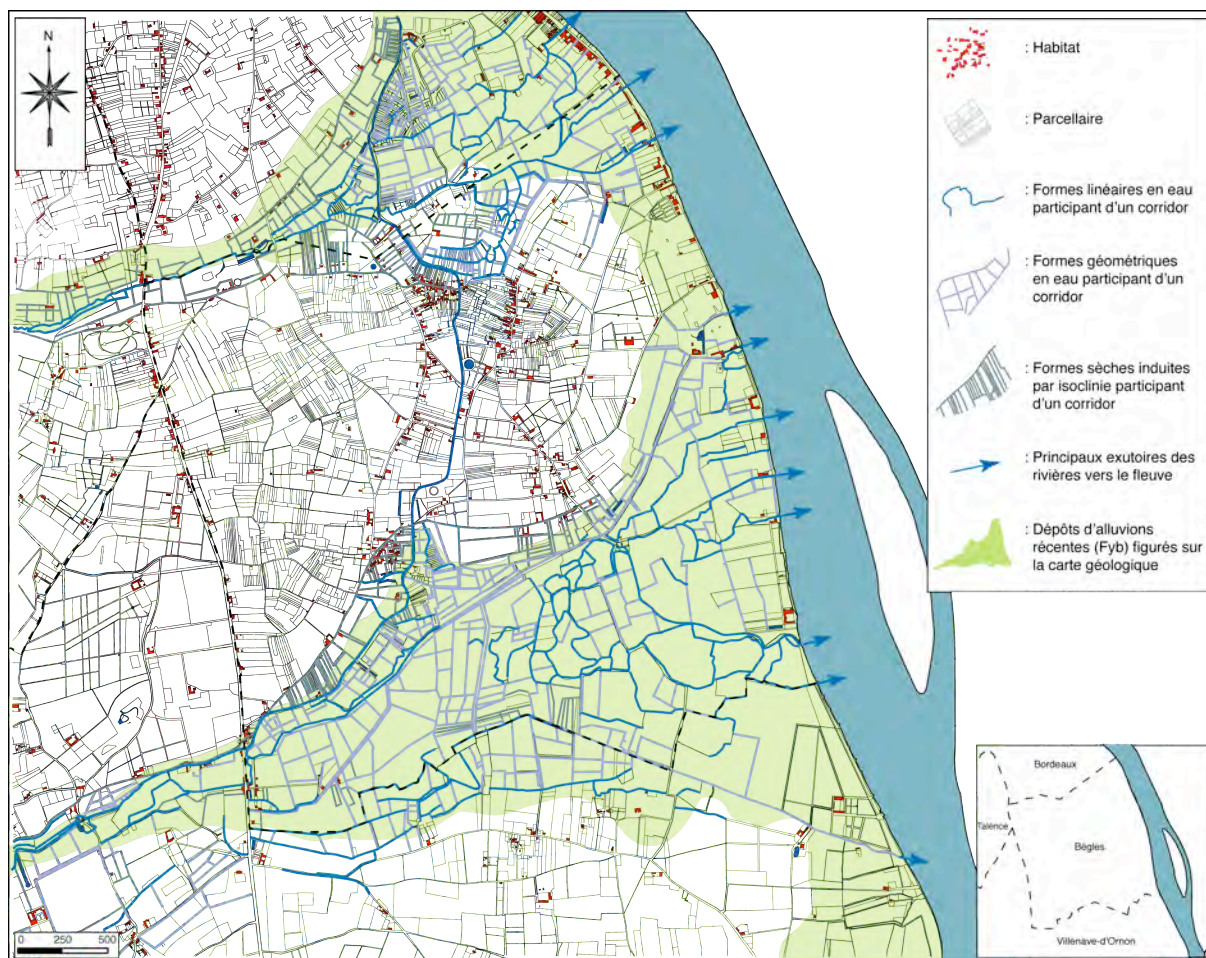


Fig. 13 : Les corridors fluvio-parcellaires de l'Estey Majou et de l'Eau Bourde au regard des dépôts d'alluvions Fyb figurés sur la carte géologique.

Le relevé de tous les fossés en eau permet de faire émerger deux réseaux formant corridors que nous qualifierons de fluvio-parcellaires en raison de l'association des formes physiques et sociales qui les composent. Ces corridors correspondent en plan à des dépôts d'alluvions récentes (Fyb, sur la carte géologique), constituées d'argiles grisâtres et de sable, déposés par l'estey Majou (au Nord) et celui de l'Eau Bourde (au Sud). Ces dépôts forment de vastes cônes lesquels sont plus en rapport, en surface, avec le volume des dépôts à l'origine de ces « systèmes deltaïques » que les esteys actuels au cours bien canalisé. Les nombreuses parcelles ductiles qui s'observent au sein de ces deux réseaux (en bleu foncé) peuvent, dès lors, être interprétés comme les paléo-chenaux de ces esteys dont les formes conservent la mémoire en plan. Elles témoignent des multiples défluviations qui en ont affecté le tracé. Ce réseau hydrographique multiple et complexe associé au faible pendage du glacis et à la forte imperméabilité des sols favorisent la rétention des eaux et la formation de marécages.

Ces corridors, en compartimentant l'espace, imposent des logiques fonctionnelles et dynamiques à ce territoire, notamment s'agissant du réseau viaire (fig. 14).

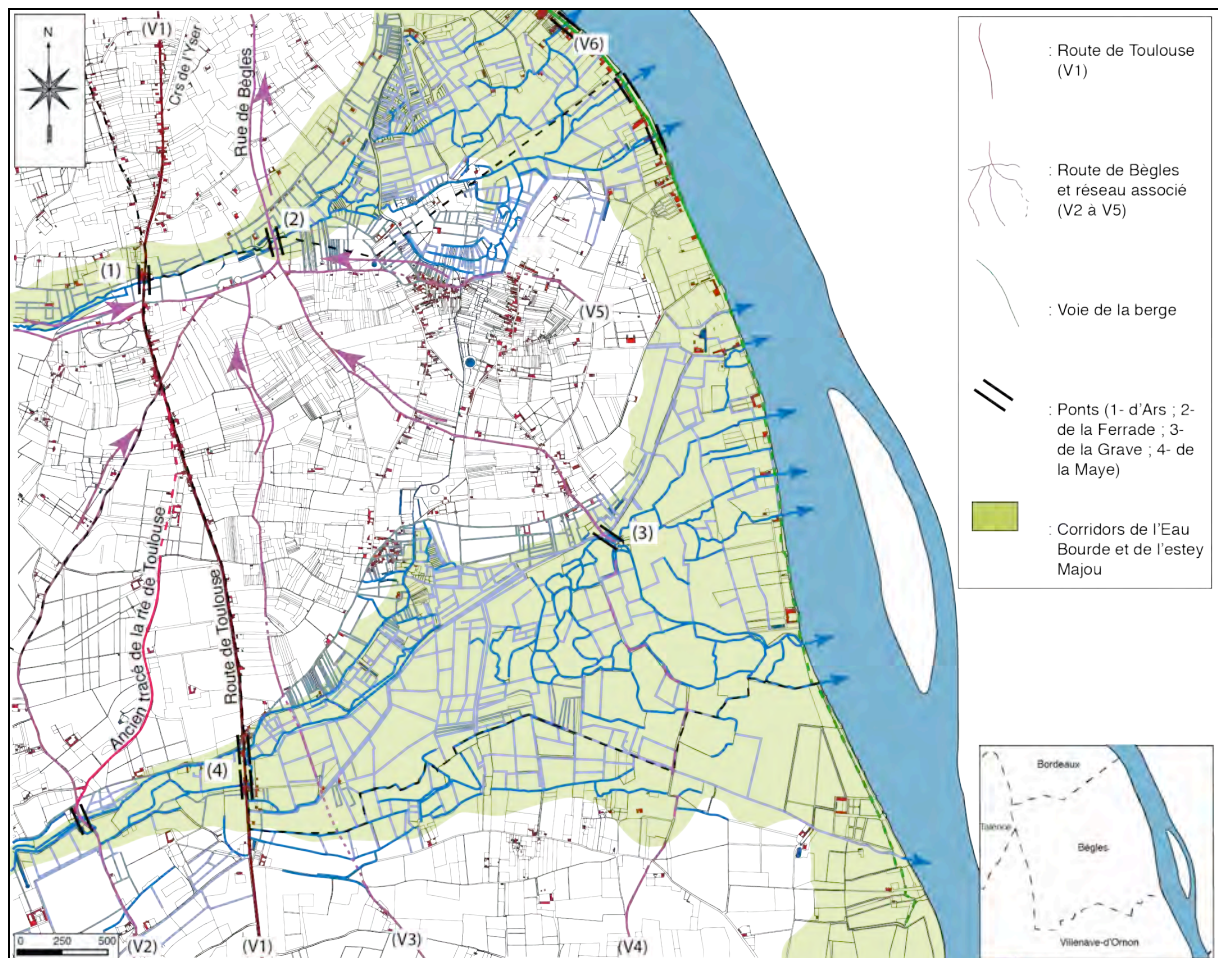


Fig. 14 : Le réseau des voies formant patte d'oie (en rouge) sur le pont de la Ferrade à Bègles.

Quatre voies retiennent ainsi l'attention en raison de la patte d'oie qu'elles forment à l'approche du pont de la Ferrade, sur l'estey Majou, vers lequel elles convergent avant de se confondre en un seul tracé autrefois appelé *rua magna de Betgla*, aujourd'hui rue de Bègles (en rouge). Le point commun de ces voies, outre qu'elles convergent toutes vers le pont de la Ferrade, est qu'elles traversent (hormis V5), au Sud, le corridor de l'Eau Bourde. Or, on observe que, dans la zone du corridor, le tracé de ces voies (sauf pour V2 située très en amont sur le cours de la rivière) n'est plus conservé que par tronçons (pour V3), voire complètement transformé par le cône deltaïque (V4). Ces altérations signent, selon nous, une évolution de l'hydrologie de la rivière à l'origine du déclassement de ces voies, celles-ci, bien que conservées, n'organisant pas l'habitat le long de leur tracé. À Bordeaux, la fermeture de la porte du Mirail au profit de la porte Saint-Julien, au début du XV^e siècle, participerait ainsi de la bifurcation du réseau viaire condamné à se déporter vers l'intérieur des terres comme le montre l'ancien tracé de la route de Toulouse (fig. 14, en rose) en raison de la formation de marécages. Dans ces conditions, le choix du tracé de la route de Toulouse, dans un secteur pourtant large du corridor de l'Eau Bourde, pourrait être l'indice d'un retour, au milieu du XVIII^e siècle, à une moindre activité du régime de la rivière, permettant un franchissement plus aisé. Le même raisonnement peut être appliqué pour la route de la berge (fig. 6, en vert) qui prolonge, vers le Sud, les rues de la Fusterie et Carpenteyre, situées *intra muros*, dont on a montré qu'elle a été condamnée au début du XIV^e siècle, au moment de la construction de la troisième enceinte.

A quoi cette évolution de l'hydrologie des rivières pourrait être liée ? La fermeture de la porte du Mirail au début du XV^e siècle offre un indice précieux de chronologie. Elle survient, en effet, un demi siècle après le début de ce que les climatologues appellent le Petit Âge Glaciaire, pulsation climatique froide survenue en Europe et en Amérique du Nord, que les enregistrements sédimentaires et les carottages de glaces invitent à situer entre le milieu du XIV^e siècle et le milieu du XIX^e siècle¹⁰. Elle se caractérise par des périodes d'avancées puis de maximums successifs des glaciers, auxquels correspondent plusieurs minimums de températures moyennes très nets vers environ 1350, 1600 et 1820/50 (fig. 15, 16). Le refroidissement général du climat de 0,5° qui a caractérisé ces 5 siècles est probablement la conséquence d'une période de faible activité des tâches solaires, appelé minimum de Maunder. Il a pour conséquence un excès de pluie au printemps et en été, des hivers plus froids et, sur le plan hydrologique, une forte variabilité hydro-sédimentaire qui conduit à des

10. BERGER (J.-F.) dir., *Des climats et des hommes, Partie IV, Le Petit Optimum médiéval et le Petit Âge glaciaire en Europe*, Editions La Découverte, Paris, 2012, p. 343-415.

crues et à des modifications de la morphologie des cours d'eau (exhaussement et tressage du Rhône, par exemple, attestés par des observations géoarchéologiques).

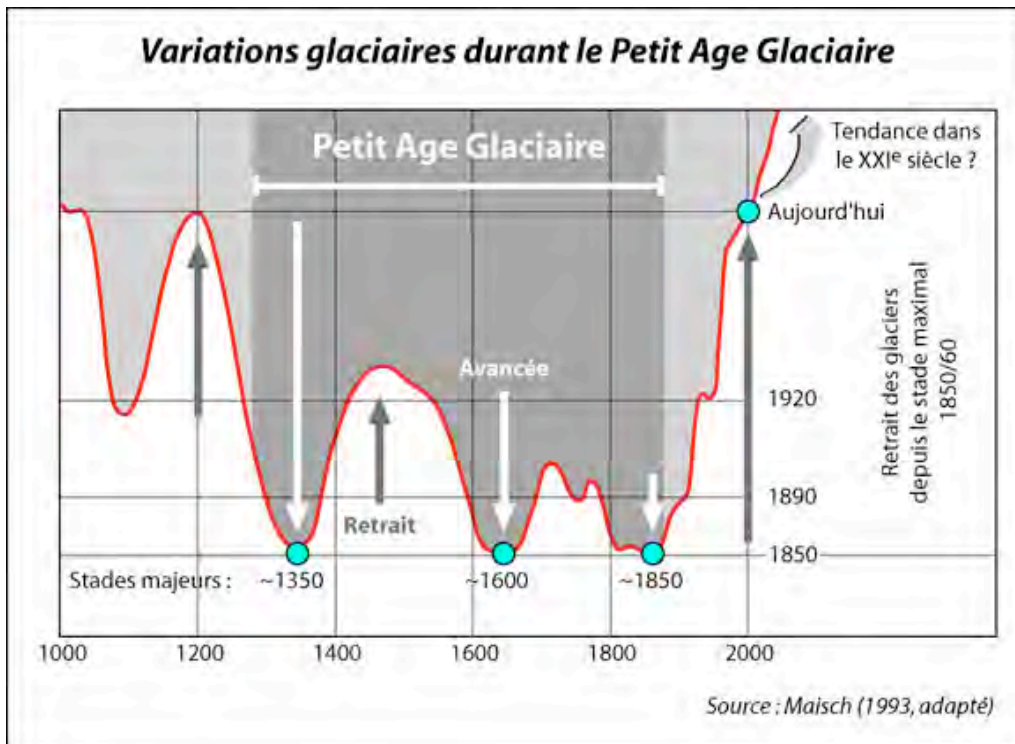


Fig. 15 : Variations glaciaires durant le Petit Age Glaciaire.

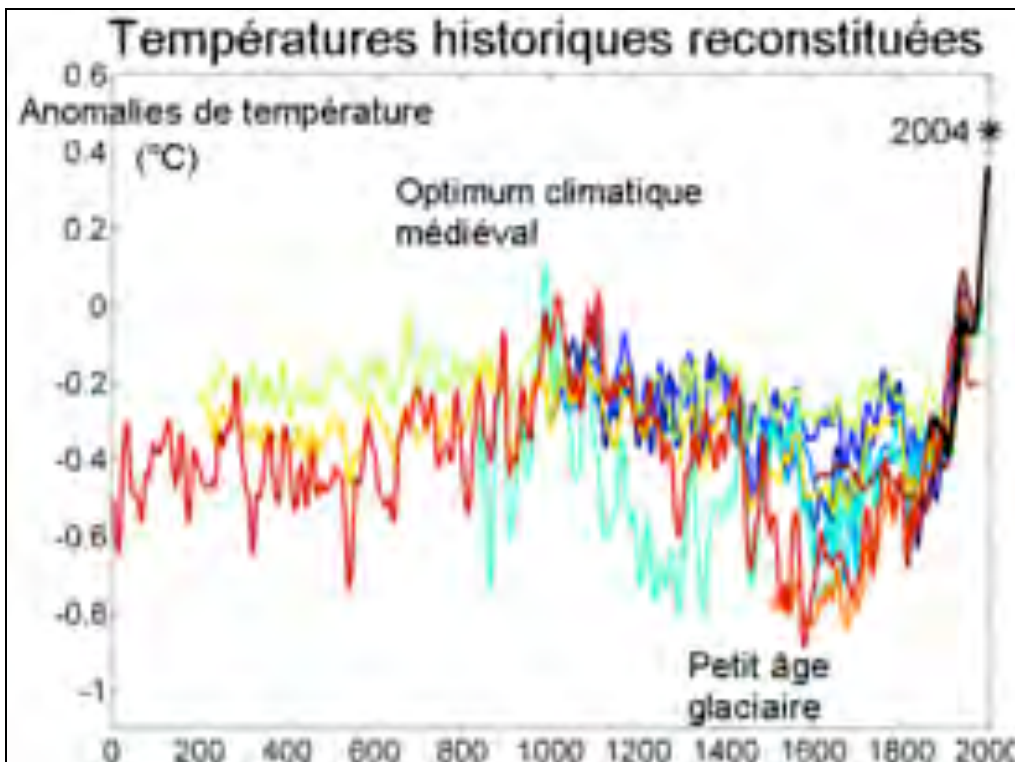


Fig. 16 : Températures historiques reconstituées.

Sur la base de ces éléments, on est en droit de poser l'hypothèse d'une relation de cause à effet entre cette récurrence glaciaire (la plus importante depuis 10.000 ans), l'évolution du régime hydrologique des affluents de la rive gauche de la Garonne et la bifurcation du réseau viaire décrite ci-dessus, même si elle reste à étayer par des observations géoarchéologiques.

V— ANALYSE MORPHOLOGIQUE DU PLAN CADASTRAL ANCIEN DE BORDEAUX

Le plan cadastral de 1850/55 constitue l'avant dernier jalon de notre analyse (fig. 17). Il offre la possibilité de comparer l'évolution de la forme urbaine depuis le plan de Lattré, levé un siècle plus tôt, mais surtout de procéder à une analyse beaucoup plus fine de la morphologie parcellaire, figurée sur les anciennes cartes uniquement par grandes masses. Le propos ici est de tenter d'identifier, dans le dessin des formes, des héritages susceptibles de nous renseigner sur la fabrique du tissu urbain.

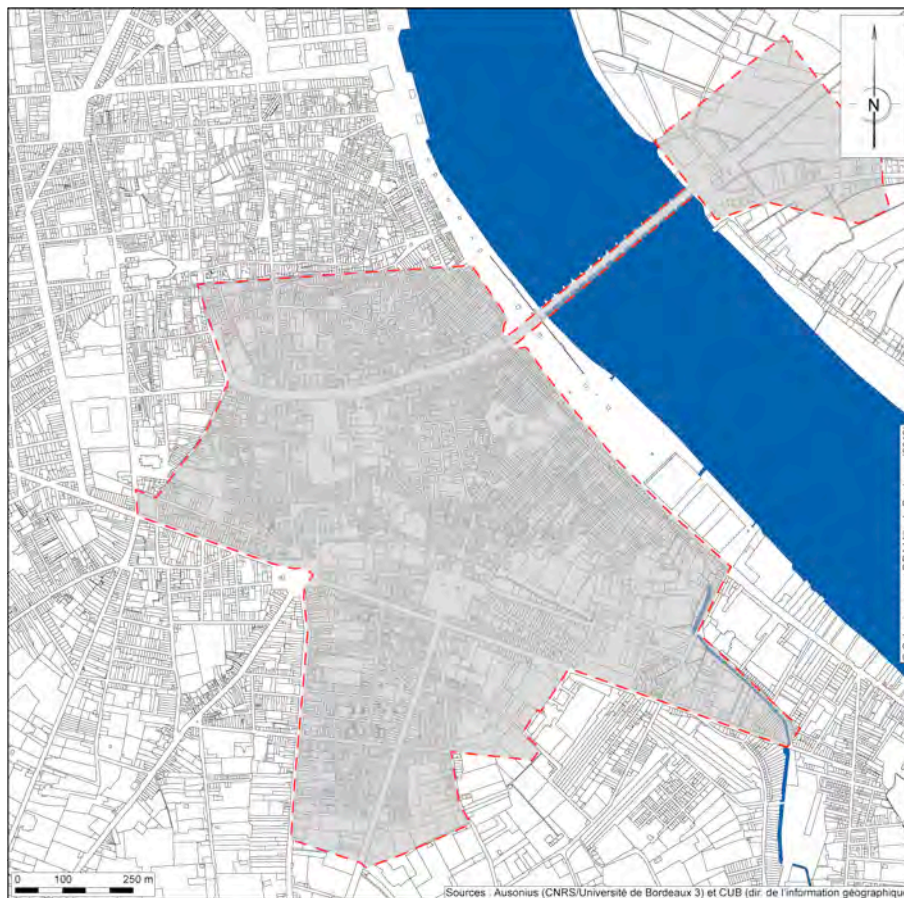


Fig. 17 : Le plan cadastral de 1850/55 (en pointillé rouge et fond gris, le périmètre du projet *Bordeaux [Re] Centres*). Source : Ausonius.

V-1 — L'organisation des formes *intra muros*

À l'intérieur du périmètre de l'enceinte du XIV^e siècle, plusieurs réseaux de formes s'observent, en associations ou en conflits, qui renvoient à des logiques et des moments différents de la fabrique de l'espace urbain. Nous les décrivons en partant de la rue du Mirail qui constitue, comme on vient de la voir, la rue la plus importante de la ville médiévale et de ses faubourgs.

Depuis la place Fernand Lafargue, anciennement place du Vieux marché, centralité majeure du bourg Saint-Eloi, une grande voie rectiligne (rues Saint-James et du Mirail, fig. 18 en vert) file vers le Sud, traverse le cours Victor Hugo, qui fossilise les anciens fossés de la seconde enceinte, et dessine l'amorce d'une patte d'oie dont on peut restituer le prolongement vers le sud-est, en direction de la rue de Bègles, et vers le sud-ouest, en direction du cours de l'Argonne (tiré vert). La présence du prieuré Saint-Jacques, mentionné dès 1119 (soit antérieurement à la construction de l'enceinte du bourg Saint-Eloi), atteste du passage des pèlerins de Saint-Jacques de Compostelle par la rue du Mirail puis la route de Bayonne (aujourd'hui cours de l'Argonne) et donne donc crédit à cette restitution. À noter que c'est au bord de la route de Bayonne que s'établissent les Augustins en 1287. Leur couvent, détruit à la date du plan de 1850, se trouvait à l'emplacement de l'actuelle rue de Candale, tracée dans le prolongement de la bordure est de la place de la Victoire.



Fig. 18 : La rue du Mirail (en vert) et la patte d'oie desservant la rue de Bègles, au Sud-Est, et le cours de l'Argonne, au Sud-Ouest.

La patte d'oie formée par l'ancienne rue de Bègles et l'ancienne route de Bayonne était protégée, au XIII^e siècle, par l'*enginh deu Miral*, dont Léo Drouyn a trouvé la mention dans un texte de 1277, sorte de fortification avancée qu'il situait à l'angle des rues du Mirail et de Tombe-l'Oly¹¹. C'est au sud-est de ce carrefour qu'il faut plutôt situer, selon nous, cet *enginh* si l'on en juge par le dessin du parcellaire au débouché de la rue Gratiolet sur la rue Paul Broca (fig. 19, en vert foncé). On y observe plusieurs parcelles formant un anneau à l'Est, enserrant des parcelles en lanières qui font penser à un petit lotissement, de toute évidence postérieur à la forme circulaire. L'extension de cet anneau à l'Ouest et au Nord reste, en revanche, imprécise. La forme fait penser à une fortification circulaire avec fossés, sorte de barbacane avancée, qui évoque, en plus grand, celle de la porte Saint-Julien, retrouvée au cours des fouilles de la place de la Victoire. C'est la présence de cette fortification avancée qui déterminera, dans ce secteur, le tracé de l'enceinte au début du XIV^e siècle (en tiré noir) et l'emplacement de la porte du Mirail à son débouché.



Fig. 19 : Amorce d'une forme circulaire (en vert foncé) interprétée comme l'*Enginh deu Miralh* mentionné dans un texte de 1277.

11. JEAN-COURRET (E.), « La ville en définitions. L'identité communale, clé de l'urbanisation (vers 1220-vers 1304) », dans *Atlas historique de Bordeaux*, ouvr. cité, p. 93.

À l'est de la rue du Mirail s'étire la rue Leyteire (fig. 20, en rose). Son tracé, légèrement concave sur la carte de Masse (début XVIII^e siècle, fig. 3, ci-dessus), est parfaitement rectiligne sur le plan cadastral de 1850, ce qui laisse penser qu'il a été redressé. De fait, son prolongement vers le Sud, au-delà de l'enceinte du XIV^e siècle (rue Kleber), est relativement récent, postérieur on le verra à la deuxième moitié du XVIII^e siècle. Pour autant son tracé ne manque pas d'étonner. Si l'on en juge par la carte de Masse, il est vraisemblable qu'elle bifurquait vers le Nord depuis la rue de Bègles à hauteur de la porte du Mirail (peut être de l'*enginh deu Miralh*, antérieurement au XIV^e siècle), et longeait les jardins et le couvent des Franciscains (édifié au milieu du XIII^e siècle) pour déboucher à une vingtaine de mètres de la porte Bouquière. Le fait qu'aucune limite parcellaire ou tronçon de rue n'en prolonge le tracé au-delà des fossés de l'enceinte du bourg Saint-Eloi, nous conduit à penser qu'il s'agit là d'une voie secondaire, dont la logique est interne au périmètre de la troisième enceinte, probablement liée à la présence du couvent des Franciscains dont elle marquait, jusqu'au début du XIX^e siècle, la limite à l'Ouest.



Fig. 20 : Les rues Leyteire (en rose) et des Menuts (en marron) et le lotissement créé à l'emplacement de l'ancien couvent des Franciscains (en orange).

Le même raisonnement peut-être conduit pour la rue des Menus qui bordait jadis le couvent des Franciscains à l'Est et qui débouche sur les fossés de l'enceinte du bourg Saint-Eloi, entre les portes Bouquière et de la Rouselle (fig. 20, en marron).

Entre les rues Leyteire et des Menus, le réseau viaire adopte un dessin très géométrique organisé autour de la place Camille Pelletan (fig. 20, en orange) et des axes formés par les rues de Marengo (nord/sud) et Saint-François (est/ouest). Il s'agit là du quartier édifié à l'emplacement de l'ancien couvent des Franciscains, démoli dans la première moitié du XIX^e siècle et dont le plan, très étendu, est figuré sur la carte de Masse (fig. 3, ci-dessus). Le parcellaire s'y organise perpendiculairement aux rues principales, donnant à ce réseau une identité (sur le plan morphologique) très marquée.

C'est une orientation beaucoup plus prégnante qui s'observe à l'ouest de la rue du Mirail, et d'une façon plus générale au nord des fossés de l'enceinte du bourg Saint-Eloi (fig. 21, en rouge). Cette orientation à $NL-17^\circ O$ est, pour l'essentiel, celle du réseau viaire urbain, particulièrement des grands axes nord/sud et est/ouest, et du parcellaire situé à l'intérieur des îlots ainsi délimités.

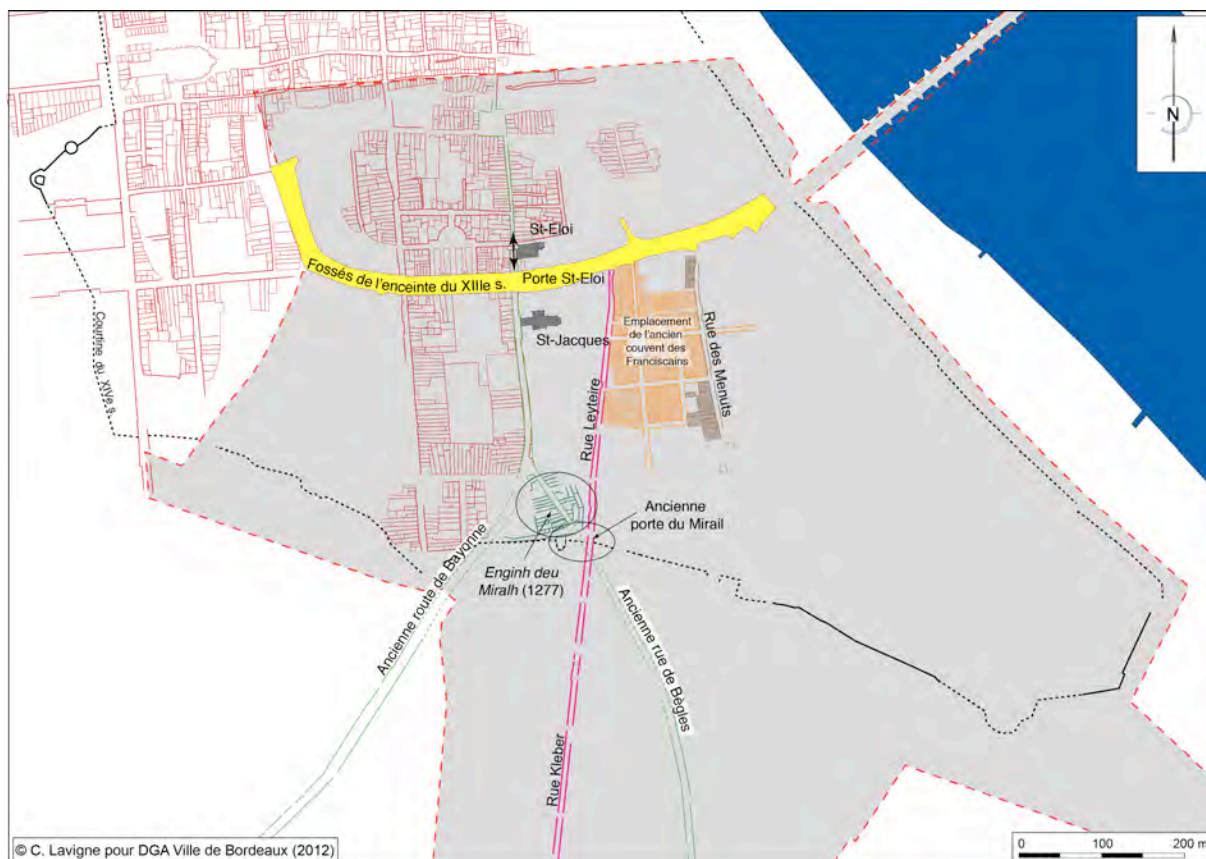


Fig. 21 : La trame rouge du parcellaire du milieu du XIX^e siècle orientée à $NL-17^\circ O$, calée sur l'héritage d'une grille orthonormée d'origine romaine.

Les fouilles archéologiques conduites depuis une trentaine d'années dans le centre ville ont permis de mettre au jour de nombreux vestiges calés sur cette orientation : tronçons de voie, parcellaire, habitat (fig. 22). Ces découvertes permettent de dire que cette orientation, transmise dans la planimétrie du milieu du XIX^e siècle, est d'origine romaine, plus précisément de la première décennie du I^{er} siècle après J.-C, moment où est implanté un système de rues orthonormées. Plusieurs restitutions de ce réseau ont été proposées par les archéologues qui s'accordent à montrer la part considérable des formes d'origine antique transmises dans la planimétrie actuelle même si des discordances ponctuelles ont aussi été relevées.

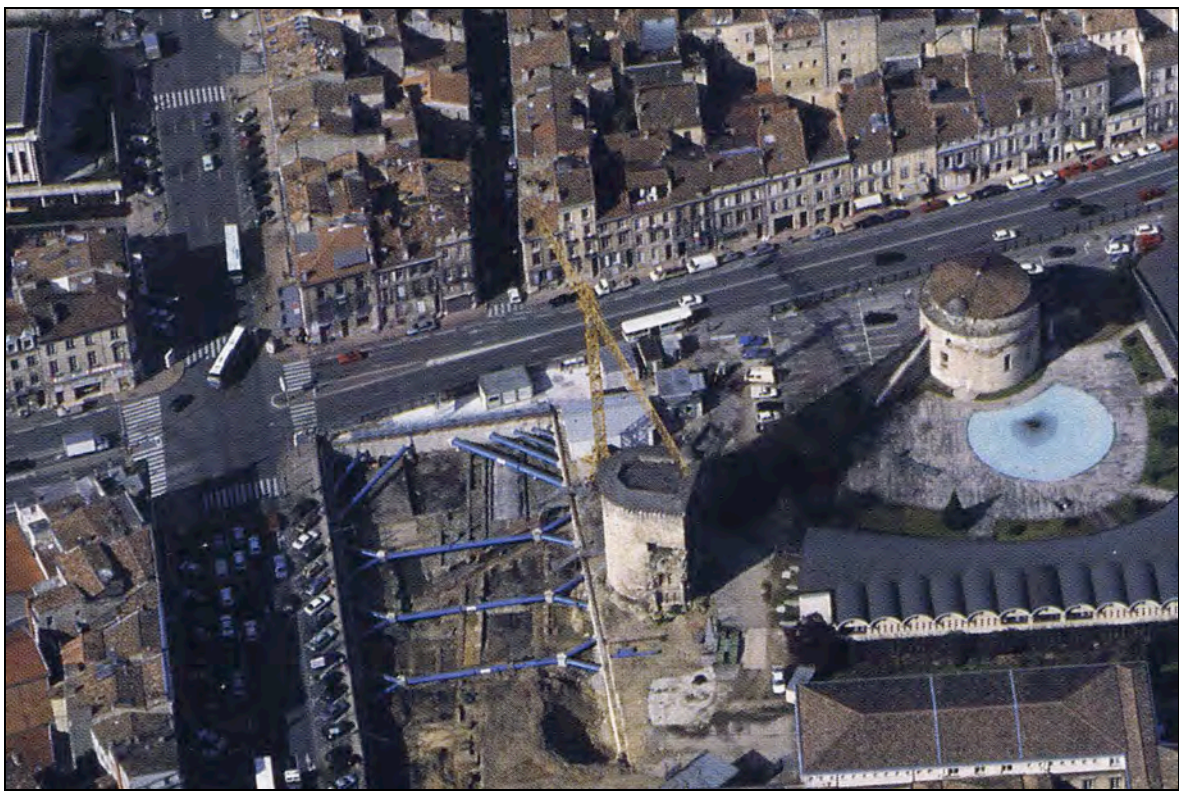


Fig. 22 : Photographie aérienne des fouilles archéologiques de l'îlot de la Cité Judiciaire montrant l'alignement de la rue Dufau (en haut) et de la voie romaine mise au jour.

Il nous faut préciser ce que l'on entend par transmission des formes, car cette idée est centrale et ne va pas de soit. Nous ne disons pas que, depuis 2000 ans, rien ne s'est passé en termes de dynamiques d'occupation et d'aménagement de l'espace. On le sait bien, lorsqu'une fouille archéologique est réalisée, les vestiges de l'Antiquité se situent à plusieurs mètres sous le sol actuel et sont recouverts des couches d'occupation postérieures, les traces laissées par ces occupations du Haut Moyen Age, du Moyen Age et de l'époque moderne, étant parfois très différentes dans leur organisation planimétrique et souvent beaucoup plus

ténues dans leur matérialité. Localement, c'est donc parfois le constat d'une rupture qui s'impose. En revanche, lorsqu'on change d'échelle d'observation (et de document), c'est-à-dire que l'on passe de l'emprise de la fouille au tissu urbain, ce que l'on constate, dans la majorité des cas, c'est bien une transmission d'un certain nombre de formes ou de lignes fortes de la planimétrie Antique dans la planimétrie actuelle. Ces éléments de la planimétrie ancienne, qui rejouent au cours de l'histoire, sont donc qualifiés de morphogènes. La transmission de l'information planimétrique se réalise alors, soit par la reprise au même emplacement de la limite romaine (isotopie), soit par la reprise de son alignement (isoaxialité), soit, ce qui est le cas le plus fréquent, par la reprise de son orientation (isoclinie).

L'exemple de la rue Sainte-Catherine illustre parfaitement ce processus de diffusion des héritages planimétriques anciens dans l'actuel ainsi que la construction de cette trame d'origine romaine dans l'espace et dans le temps. Au cours des fouilles conduites sur les Allées de Tourny, lors de la construction d'un parking souterrain dans les années 1970, et sur la Place de la Comédie, lors de l'aménagement des voies du tramway dans les années 2000, de nombreux vestiges de l'époque romaine ont été mis au jour (fig. 23).

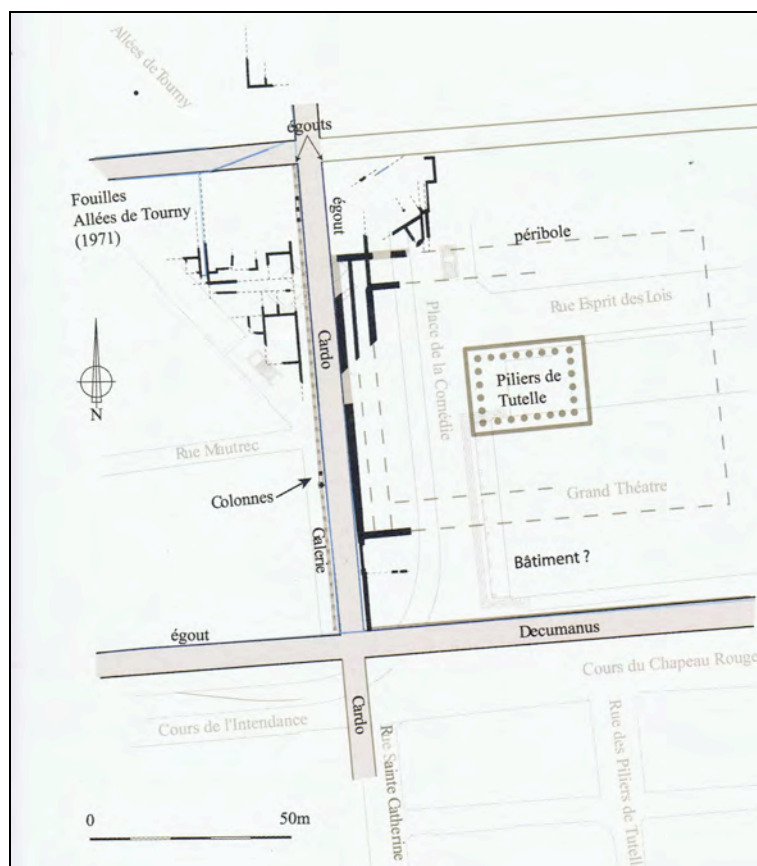


Fig. 23 : La transmission de l'emplacement et de l'orientation de la rue antique par la rue Sainte-Catherine mise en évidence par les fouilles archéologiques (source : D. Barraud).

Ces vestiges révèlent que l'actuelle rue Sainte-Catherine était déjà une rue dans l'Antiquité, cette rue étant probablement alors un axe majeur, si l'on en juge par les portiques et les Piliers de Tutelle qui la bordaient. D'autres tronçons de rue ainsi que des vestiges d'habitation ont également été mis au jour lors de ces fouilles, tous calés sur la même orientation (NL-17° O) qui est celle qui domine dans la trame urbaine du milieu du XIX^e siècle (fig. 24). Il y a donc ici transmission, dans la planimétrie actuelle, de la rue romaine par reprise de son emplacement (isotopie).

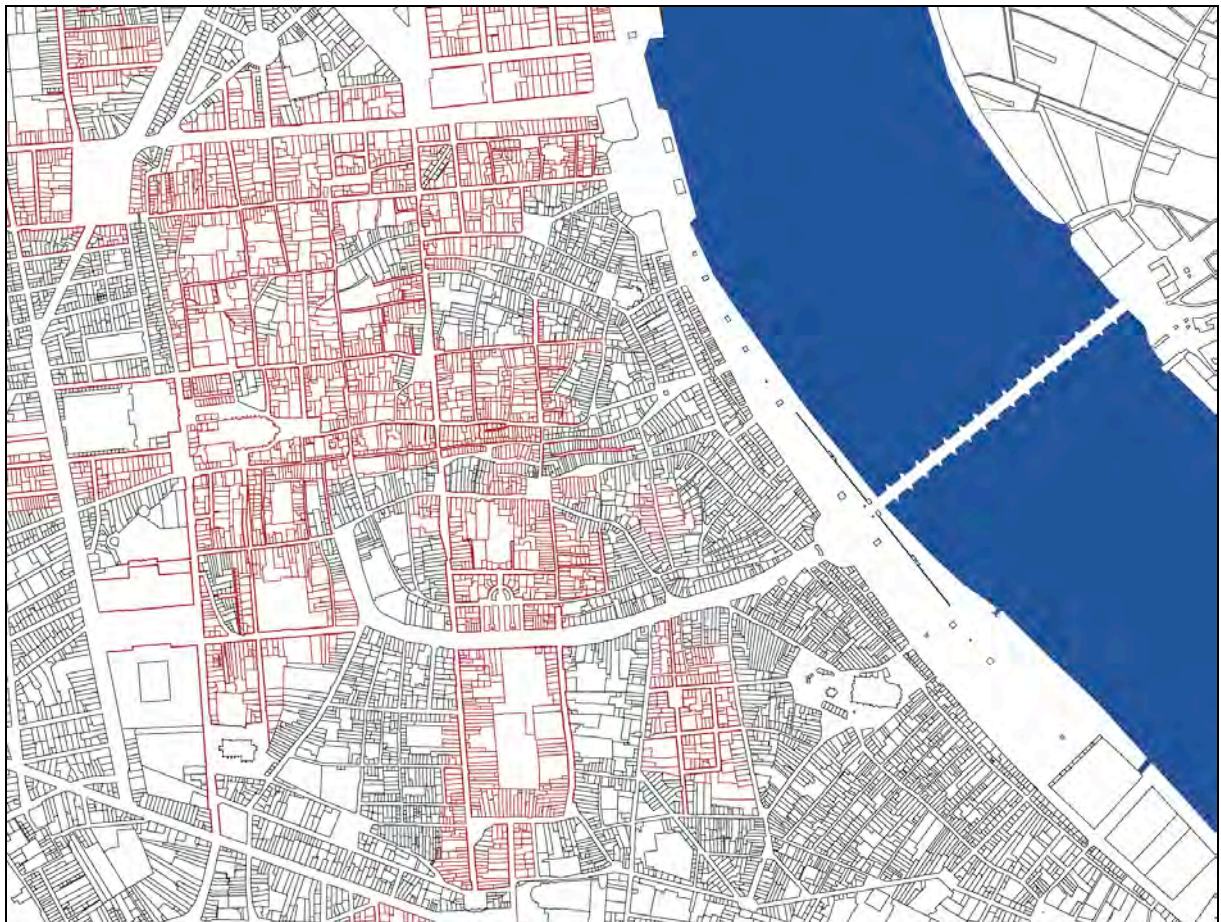


Fig. 24 : La rue Sainte-Catherine, entre la place de la Comédie et la place de la Victoire, au sein de la trame rouge orientée à NL-17° O.

Mais à l'extrémité méridionale de la rue Sainte-Catherine, place de la Victoire, c'est une toute autre réalité matérielle que les archéologues ont mise en évidence. Intervenant en 1982 aux pieds de la porte d'Aquitaine préventivement à la construction d'un parking souterrain, les fouilleurs qui s'attendaient à trouver les vestiges de la voie antique ont eu la surprise de constater que la plus ancienne trace de voirie (un chemin rural) ne remontait pas antérieurement au XII^e siècle (fig. 25). Situé exactement dans l'axe de la rue d'origine

romaine, ce chemin du XII^e siècle a donc contribué à en développer la forme dans l'espace bien au-delà de ce qu'elle était dans l'Antiquité. Le processus de transmission se fait ici par isoaxialité (reprise de l'axe ancien par un axe plus récent). À noter que les fouilles ont révélé que ce chemin avait fonctionné jusqu'au XIV^e siècle, date à laquelle il a été obstrué par la construction de l'enceinte. Ce n'est qu'à la fin du XIV^e siècle, comme on l'a indiqué précédemment, que sera construite la porte Saint-Julien (défendue alors par une barbacane indiquée sur la carte de Masse et retrouvée en fouille), au moment où est condamnée la porte du Mirail.



Fig. 25 : La route médiévale découverte lors des fouilles de la place de la Victoire située dans l'axe de la rue Sainte-Catherine d'origine antique (état du XIV^e siècle).

Mais le processus de transmission dans la longue durée de cette information planimétrique d'origine Antique ne se joue pas uniquement par la reprise de l'emplacement et de l'axe de la voie. Il se joue aussi par la diffusion de son orientation dans l'espace (isoclinie), c'est-à-dire par la capacité de cette limite à fixer un parcellaire, perpendiculairement à son axe. L'îlot

compris entre les rues Sainte-Catherine et du Mirail en offre une illustration. Le parcellaire s'y organise en fines lanières assez homogènes en front de rue, à l'Ouest et au Sud (fig. 24, ci-dessus), tandis que l'intérieur du quartier est occupé par deux parcelles massives correspondant au collège des Jésuites, édifié à partir de 1628 sur les anciens fossés de l'enceinte du bourg Saint-Eloi, et à son jardin (fig. 26). Ce parcellaire, que l'on ne peut dater qu'approximativement de la fin du Moyen Age, est isocline à l'axe de la rue Sainte-Catherine d'origine romaine, mais médiéval sur sa partie méridionale.

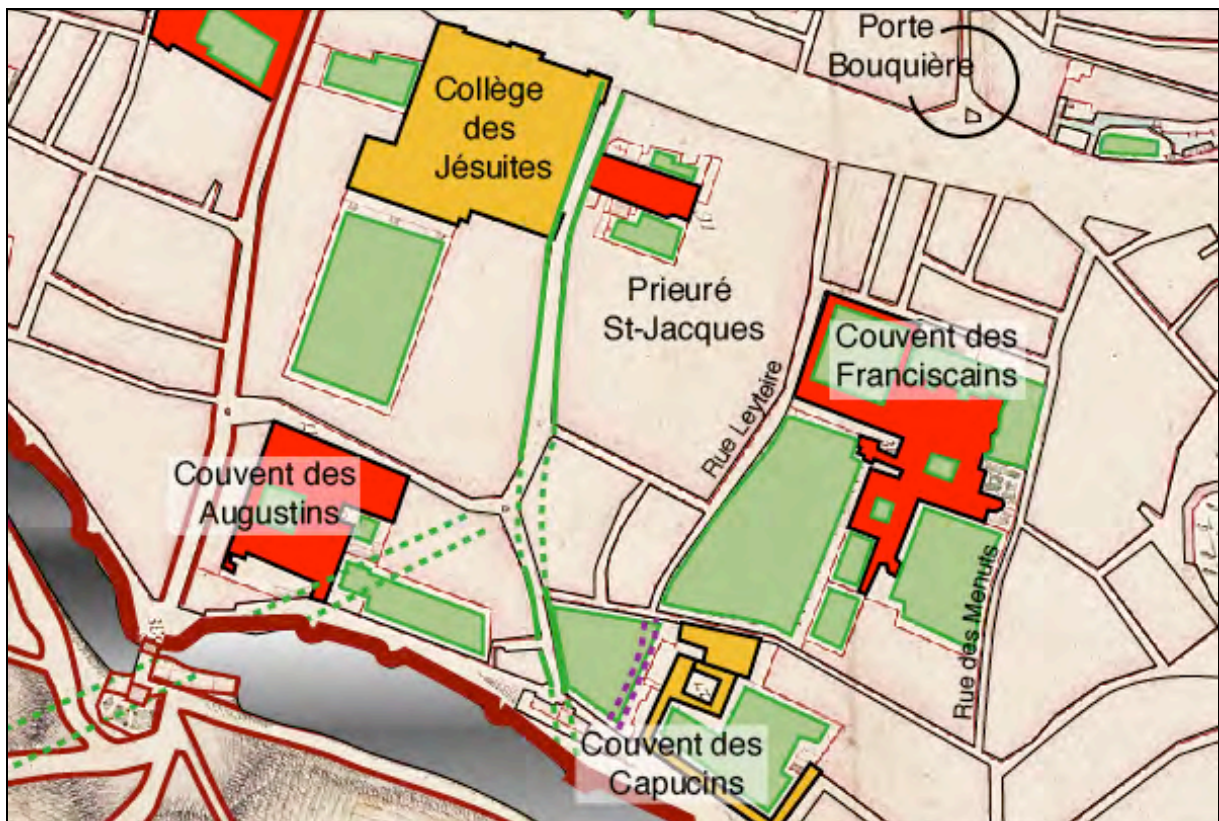


Fig. 26 : L'îlot compris entre les rues Sainte-Catherine et du Mirail, d'après la carte de Masse.

Ponctuellement, enfin, la diffusion de l'orientation peut s'étendre à des espaces non contigus à la limite d'origine romaine, comme l'illustre le lotissement géométrique réalisé au début du XIX^e siècle sur l'emprise du couvent des Franciscains dont l'axe structurant, orienté nord/sud (rue Marengo), est parallèle à la rue Sainte-Catherine (fig. 20).

Au sud-ouest de l'enceinte du bourg Saint-Eloi, dans le trapèze formé par le cours V. Hugo au Nord, la rue Paul-Louis Lande à l'Ouest, la rue Sainte-Catherine à l'Est et le cours A. Briand au Sud, les formes divergent complètement de la logique géométrique imposée par l'héritage du carroyage romain. L'orientation à $NL-17^\circ O$ (en rouge) est totalement absente

dans ce secteur, alors qu'il jouxte la rue Sainte-Catherine, un des axes les plus morphogénétiques, on vient de le voir, de ce damier. L'hypothèse d'une bifurcation morphologique, liée peut être à une rupture de l'occupation du sol dans ce secteur, est ici posée. Pour tenter de l'apprécier, on dispose des résultats de la fouille archéologique réalisée en 1986 sur la parcelle occupée par les anciens magasins Parunis. Situé à proximité des fossés de l'enceinte du bourg Saint-Eloi (cours Victor Hugo) et de la porte du Cayffernan, ce secteur était occupé, depuis 1260 et jusqu'à la Révolution, par le couvent des Carmes. La carte de Masse de 1705 permet de mesurer l'emprise de ce couvent dans le quartier et sa disposition par rapport aux fossés (fig. 27).

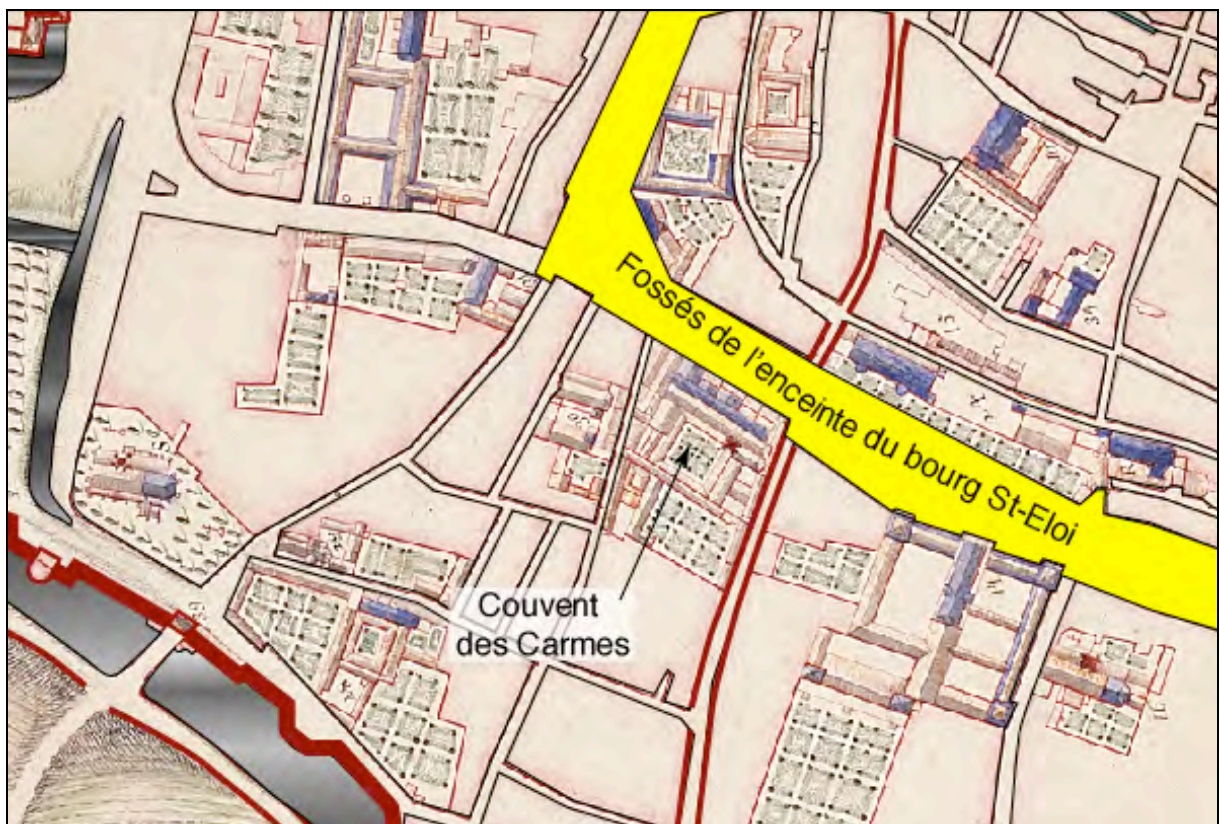


Fig. 27 : Le couvent des Carmes sur la carte de Masse de 1705.

Les fouilles ont permis de mettre au jour quelques vestiges de l'église et du cloître accolé au sud (fig. 28, en orange), détruits au début du XIX^e siècle, ainsi que ceux, inattendus dans ce secteur de la ville, d'une *domus* et d'un *mithraeum* de l'époque romaine (fig. 28, en rouge). Le report de ces vestiges sur le plan cadastral de 1850 permet de constater que le parcellaire environnant est complètement isocline par rapport aux murs du couvent des Carmes (fig. 29, en orange) ce qui signifie que, comme le couvent lui-même, il est déterminé par la courbure des anciens fossés de l'enceinte du bourg Saint-Eloi. Il n'en est pas de même des vestiges de

l'époque romaine, dont l'orientation, à NL-17° O, est complètement discordante par rapport aux vestiges du couvent des Carmes et du parcellaire environnant (fig. 29, en rouge).

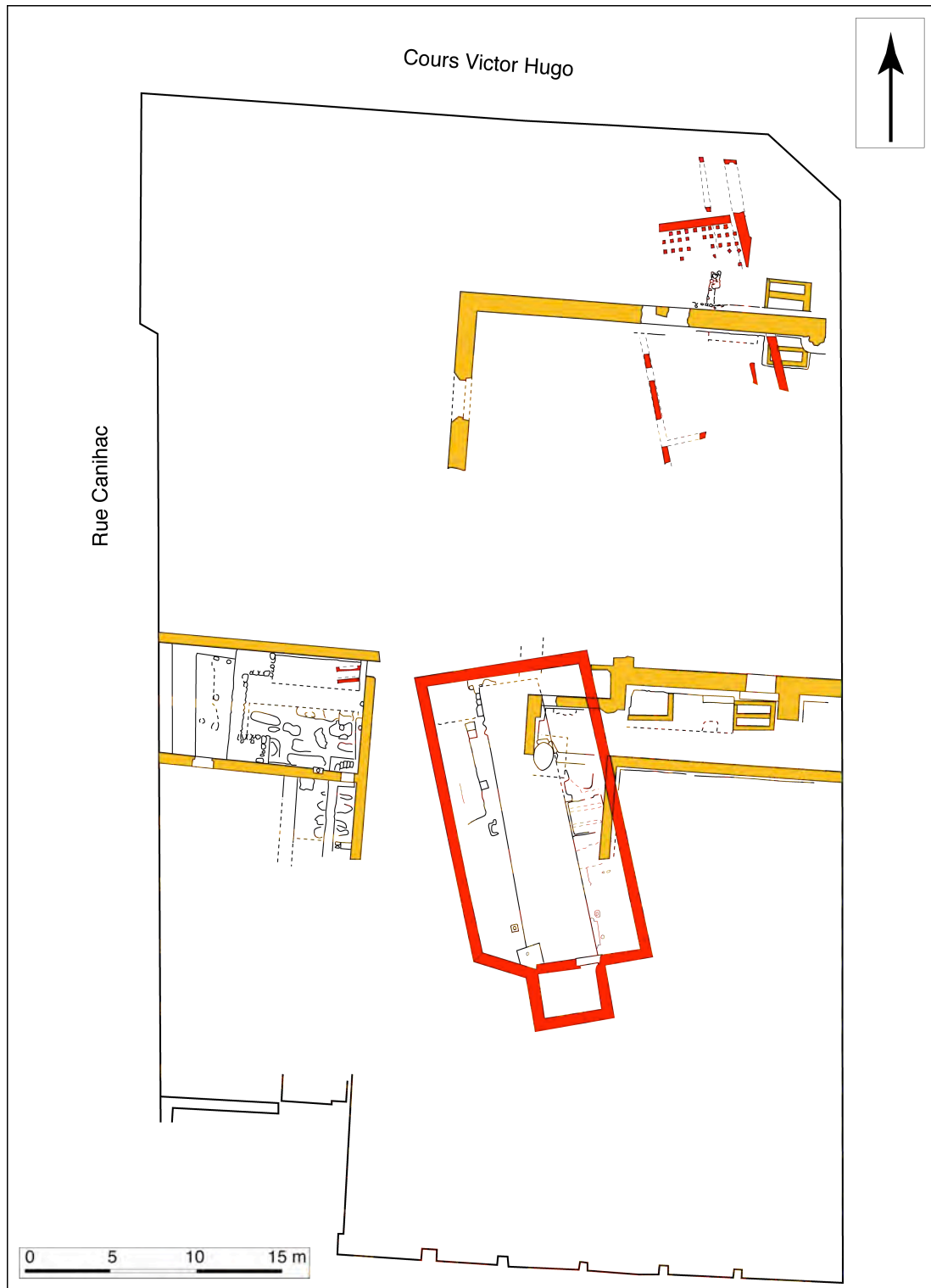


Fig. 28 : Les vestiges du couvent des Carmes (en orange), de la *domus* et du *mithraeum* de l'époque romaine (en rouge), découverts lors des fouilles archéologiques du site de Parunis en 1986 (source : M.-A. Gaidon).

Cette orientation est présente à une cinquantaine de mètres à l'Est avec la rue Sainte-Catherine dont on a dit qu'elle prolonge, dans cette partie méridionale de la ville, une voie antique. On peut, dès lors, supposer qu'existaient, dans le secteur des vestiges du site de Parunis, des éléments de voirie isoclines à la rue Sainte-Catherine qui en ont dicté l'orientation. Quoi qu'il en soit, on est manifestement ici dans un contexte de rupture de la transmission de l'information planimétrique d'origine antique (phénomène de taphochronie), due, si l'on en juge par les observations des archéologues, à une interruption de l'occupation du sol dans ce secteur entre l'Antiquité et le début du XIII^e siècle, date des vestiges médiévaux antérieurs à l'implantation du couvent des Carmes.



Fig. 29 : Confrontation des orientations des vestiges archéologiques du site de Parunis avec celles du parcellaire du cadastre de 1850.

Dès lors, s'il n'y a pas transmission de la planimétrie héritée de l'Antiquité dans ce secteur, comment s'organisent les formes ? La carte de Masse de 1705 livre les premières clefs de lecture (fig. 30). On constate que le réseau viaire est structuré à partir des deux grandes rues qui encadrent le quartier, la rue Paul-Louis Lande à l'Ouest et la rue Sainte-Catherine à l'Est (tiré vert). Une rue, grossièrement parallèle à la rue Sainte-Catherine (actuelles rues Canihac

et Veyrines) divise le quartier en son centre, tandis qu'une rue perpendiculaire, formant carrefour, relie les deux voies périphériques (actuelles rues Magendie et André Dumercq, tiré vert). Deux rues (rue Labirat et rue Tombe-l'Oly en tiré noir), parallèles à la rue Magendie, achèvent l'organisation de l'armature viaire principale. Sept îlots sont ainsi délimités à l'intérieur du quartier. Quatre d'entre eux sont occupés, en partie ou en totalité, par des couvents religieux et leurs jardins, deux datant du Moyen Age (couvents des Carmes et de l'Annonciade) et deux de l'époque moderne (couvents des Madelonnettes et des sœurs de Saint-Joseph). Une telle concentration de couvents dans ce quartier conduit à penser que le foncier était disponible et que, par conséquent, l'occupation du sol y est resté relativement lâche jusque tard à l'époque moderne.

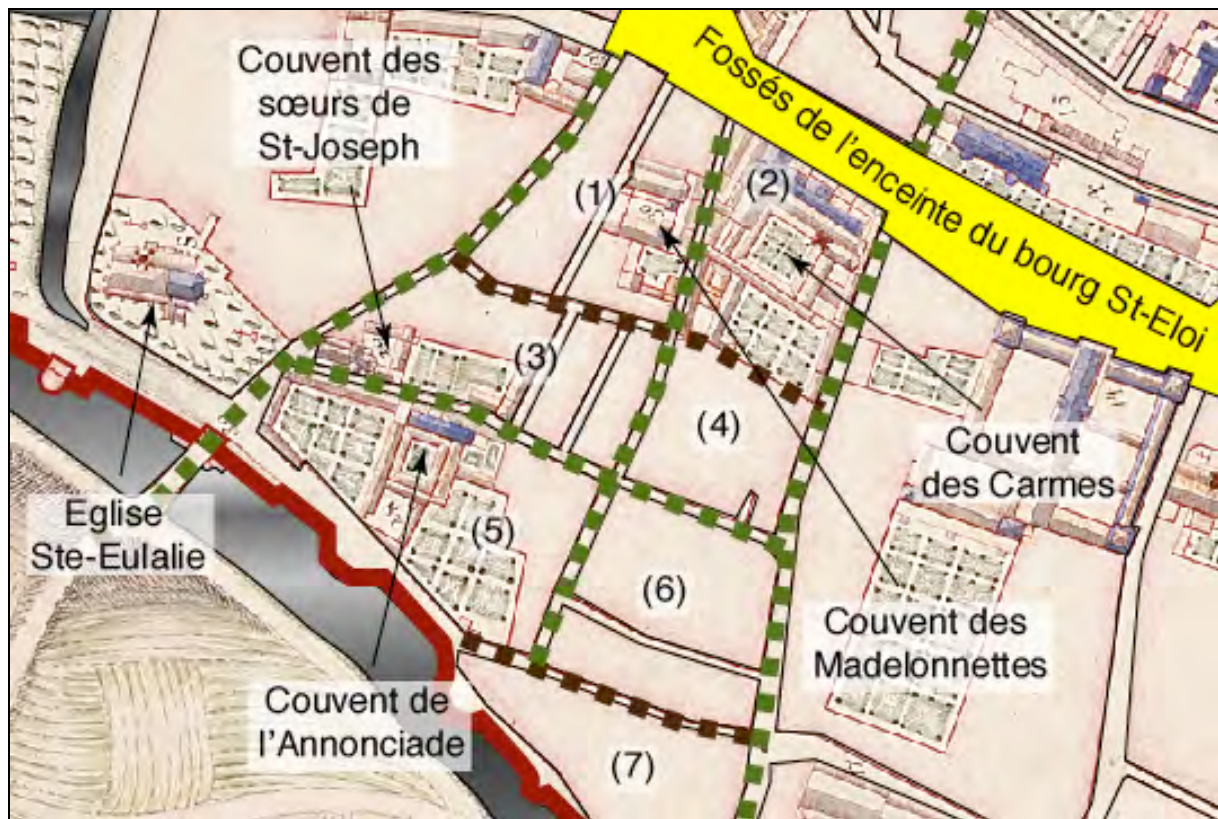


Fig. 30 : L'organisation de la trame viaire au début du XVIII^e siècle, d'après la carte de Masse.

L'analyse du plan cadastral de 1850 permet d'approfondir cette première lecture des formes. Dans l'intervalle (environ 150 ans), les couvents des Madelonnettes et des Carmes ont disparu laissant place à un tissu urbain plus compact, organisé de part et d'autre de nouvelles rues percées à l'intérieur des anciens îlots : partie est de la rue Labirat, rue Honoré Tessier, tronçon nord et tronçon sud de la rue de Lalande (fig. 31, en violet). À l'intérieur des quartiers ainsi

délimités, le parcellaire apparaît découpé tantôt de façon géométrique et régulière, ce qui laisse penser à un aménagement planifié — hypothèse étayée par quelques limites internes sur lesquelles prend appui le parcellaire (en orange) —, tantôt de façon beaucoup plus irrégulière, particulièrement au contact du cours V. Hugo, là où, précisément, se trouvaient les couvents des Madelonnettes et des Carmes (en rose). On manque, toutefois, de repères chronologiques pour proposer une datation de ces formes.

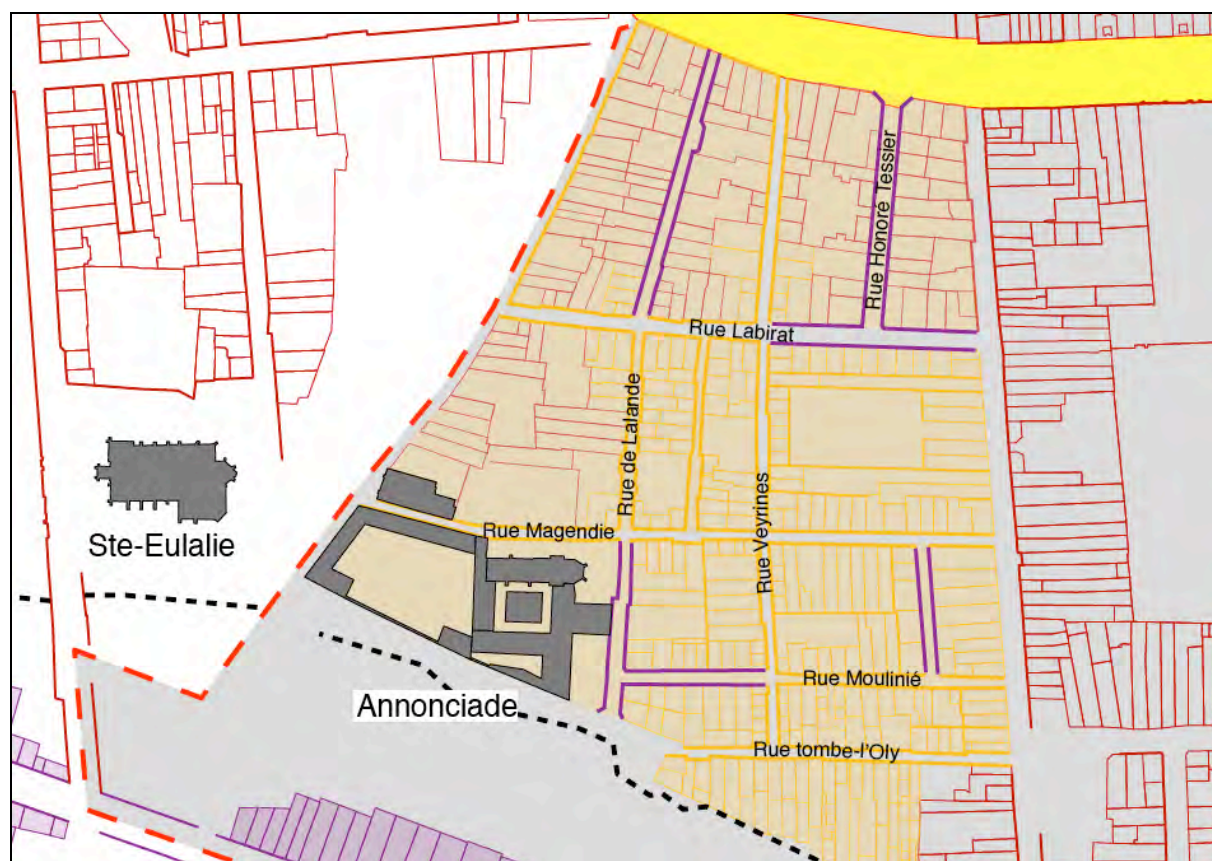


Fig. 31 : L'organisation des formes du quartier situé entre les rues Paul-Louis Lande et Sainte-Catherine (en violet, les percées du début du XIX^e siècle).

Au Sud du couvent de l'Annonciade, le parcellaire s'organise en fines lanières, de part et d'autre de la rue Henri IV, grande rue rectiligne qui relie la place de la Victoire au cours d'Albret, à l'Ouest (fig. 32, en vert foncé). Cette rue occupe l'espace situé entre l'enceinte du XIV^e siècle (en pointillé noir) et le mur de courtine bâti dans la première moitié du XVIII^e siècle en avant de celui-ci (en tiré noir), soit sur les douves qui la bordaient au Sud à l'époque médiévale. Au Nord de la rue Henri IV, l'ordonnancement géométrique du parcellaire est interrompu par la place Francis de Pressensé qui occupe l'équivalent de quatre ou cinq parcelles en lanières. Enfin, on constate que la rue Paul-Louis Lande joue véritablement un

rôle de frontière morphologique entre les quartiers situés de part et d'autre de son axe. Alors qu'à l'Ouest, les formes sont organisées par rapport à l'orientation héritée de l'Antiquité (en rouge), celles situées à l'Est le sont dans le cadre du damier établi sur la croisée des rues Magendie et Veyrines. Fait exception, un petit secteur dont les formes en lanières s'étirent entre la rue Paul-Louis Lande et une limite parcellaire forte située dans le prolongement de la rue saint-Genès et dont on peut se demander si elle ne fossilise pas un ancien tracé viaire (fig. 32, en vert clair).

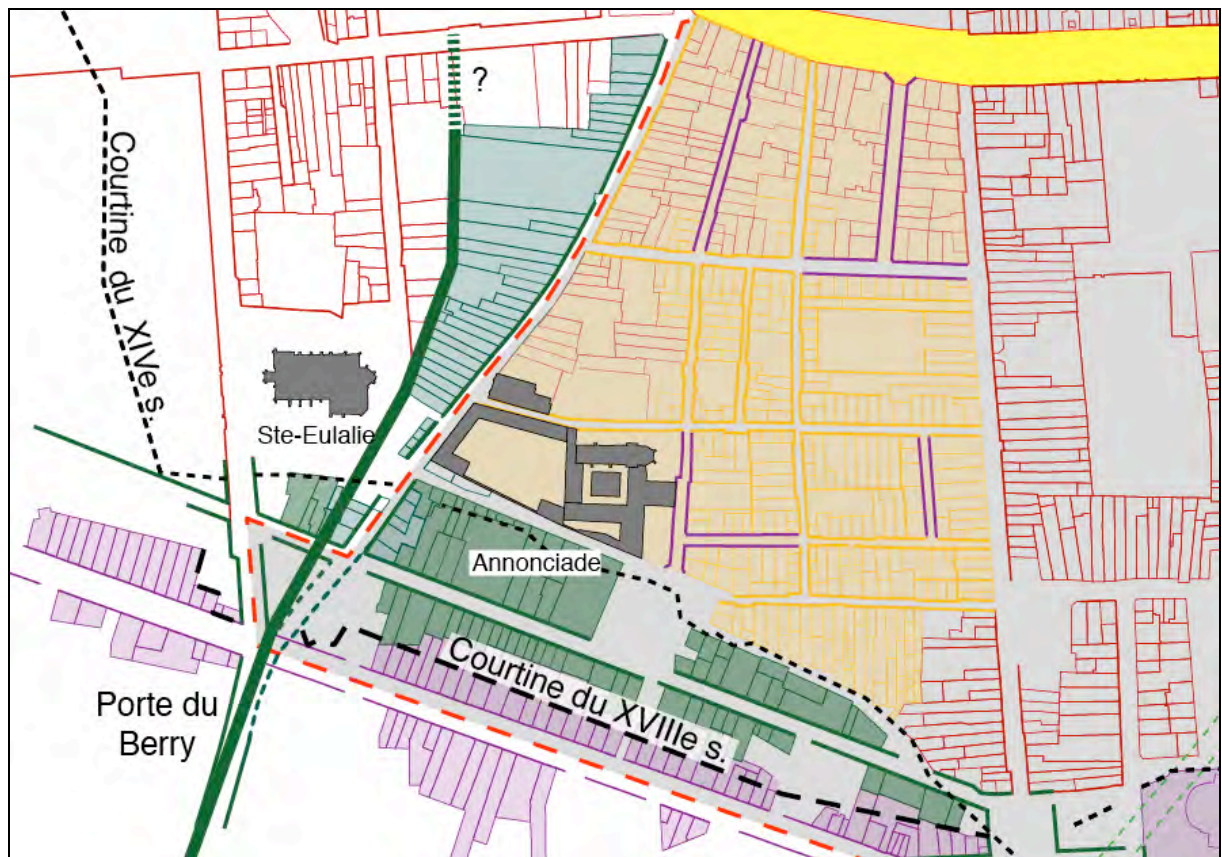


Fig. 32 : L'organisation des formes (en vert foncé) dans l'espace compris entre l'enceinte du XIV^e siècle (en pointillé noir) et le mur de courtoine édifié dans la première moitié du XVIII^e siècle (en tiré noir).

Au nord de ce quartier, une grande forme s'individualise par la rupture qu'elle impose au tissu parcellaire (fig. 33, en jaune). Il s'agit du cours Victor Hugo, déjà plusieurs fois mentionné, qui fossilise le tracé des douves de l'enceinte du bourg Saint-Eloi, édifiée au début du XIII^e siècle contre l'enceinte romaine. Ces deux ouvrages ont quasiment disparu à la date du plan, mais leur tracé est aujourd'hui bien connu grâce au croisement des approches morphologiques, archéologiques et textuelles. Il a été restitué par les auteurs de l'atlas historique auquel nous nous référons (fig. 33, en trait épais violet pour le castrum romain et en

pointillé noir pour l'enceinte médiévale). S'agissant de l'enceinte médiévale, l'ouvrage impose au réseau viaire et aux formes parcellaires la contrainte de son tracé : rues courbes (cours Victor Hugo au sud, rues Paul Bert, Teulère et Renière au nord, en jaune), parcellaire en lanières (en violet). Ces formes délimitent ce que l'on appelle le domaine d'attraction de l'enceinte du XIII^e siècle (fig. 33, en violet foncé).

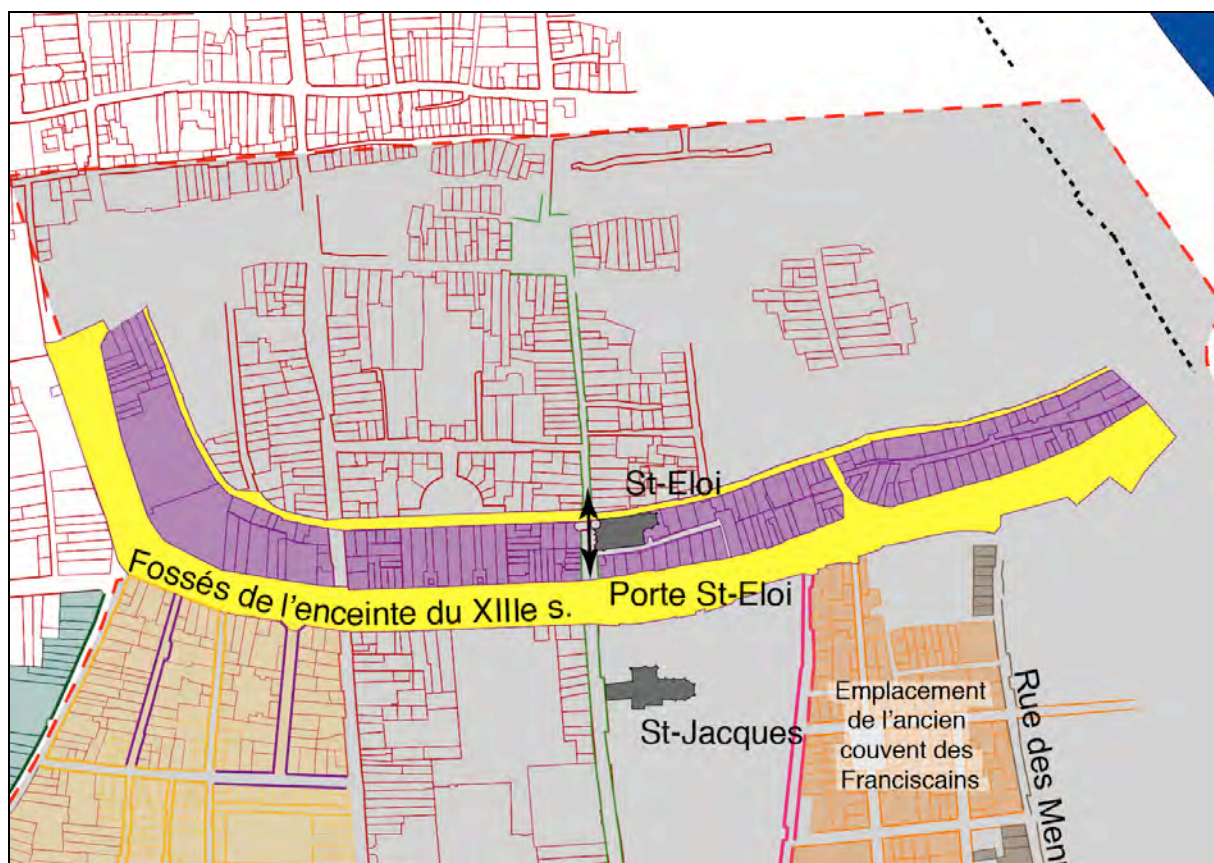


Fig. 33 : Le domaine d'attraction de l'enceinte du bourg Saint-Eloi (en jaune et violet).

Cette enceinte est percée de six portes, quatre d'entre elles étant situées au débouché des grandes voies qui traversent le bourg : porte du Cayffernan, sur l'axe de la rue Sainte-Catherine ; porte Sainte-Eloi, sur le tracé de la rue du Mirail ; portes des Ayres et de la Rousselle, sur le tracé de la grande voie qui longeait le fleuve puis le cours du Peugue (fig. 34). Ces voies de grand parcours préexistaient à la construction de l'enceinte et ont logiquement fixé l'emplacement des portes du bourg. Tel n'est pas le cas de la porte Bouquière, dont plusieurs indices morphologiques tendent à montrer qu'elle a été positionnée en rupture avec les formes antérieures. Ainsi en est-il de la baïonnette formée par la rue Bouquière avec les rues Teulère et Renière, que nous interprétons comme une capture, par la porte, d'un ancien tracé (fig. 35). Contrairement à E. Jean-Courret qui propose d'identifier cet

ancien tracé dans l'alignement — très approximatif — de la rue Bouquière et de la rue des Faures, celui-ci doit, selon nous, être cherché vers le Sud. Plusieurs voies (rue Bouquière, rue Neuve, rue Fauré, rue du Muguet, rue Puits Descazeaux), formant l'amorce d'une patte d'oie, semblent en effet converger vers un point situé au-delà de l'enceinte (fig. 34, en rose). Le tracé de ces voies, au Sud de l'enceinte, n'est plus conservé que pour une seule de ces voies (alignement de la rue du Puits Descazeaux et de la rue Pilet), les autres étant coupées à hauteur de l'enceinte du bourg. Mais le prolongement de leur tracé (en pointillé rose) les voit se réunir en un même point, le désignant comme un possible point de passage obligé (une ancienne porte ?).

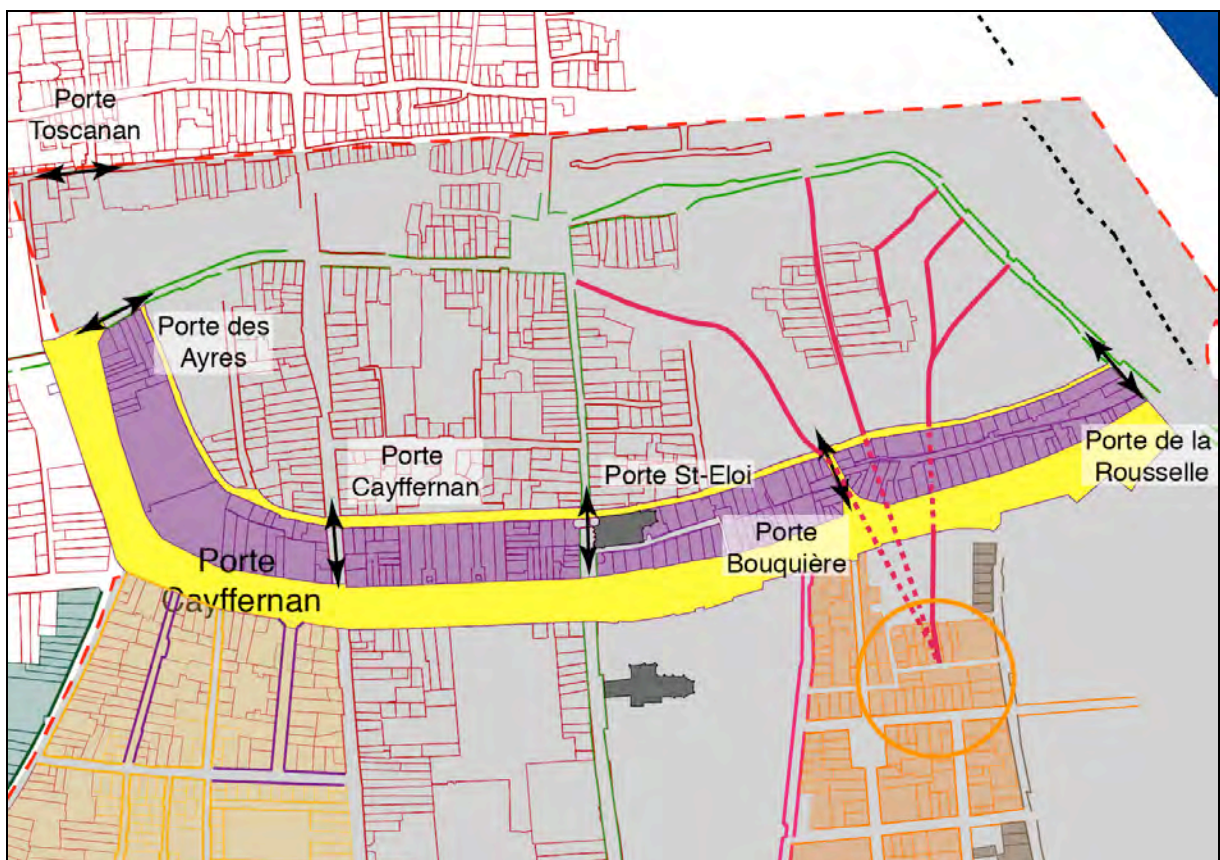


Fig. 34 : Situation des portes du bourg Saint-Eloi par rapport aux voies qui le traversent.

Même si aucun autre indice morphologique ne permet d'étayer l'existence d'une fortification en avant de l'enceinte du bourg Saint-Eloi, les textes apportent quelques crédits à cette hypothèse. On sait que lors du siège de Bordeaux par Alphonse VIII de Castille en 1205-1206, des défenses sont établies à la hâte au Sud du *castrum* romain, entraînant la destruction forcée des « *églises Saint-Jacques et Sainte-Madeleine, l'hôpital et les maisons construites pour les pauvres, les pèlerins, les clercs et les moines* » pour la défense de la ville. Quelques

années plus tard, en 1208, alors que l'enceinte du bourg Saint-Eloi est en construction, le maire autorise le prieuré Saint-Jacques à lotir d'anciens fossés, selon toute probabilité ceux des défenses antérieures¹². Il y a donc ici un faisceau d'indices permettant de poser l'hypothèse d'une première ligne de défense ayant servi à fixer le tracé de l'enceinte du bourg Saint-Eloi. Ce tracé primitif vers le Sud semble avoir été condamné sciemment lors de la construction de l'enceinte, peut être pour ne pas concurrencer l'axe formé par les rues Saint-James et du Mirail. La construction, entre 1249 et 1252, du couvent des Franciscains, au débouché de cette ancienne porte, expliquerait sa disparition totale du réseau viaire.



Fig. 35 : La baïonnette formée par la rue Bouquière avec les rues Teulère et Renière, indice d'une possible capture par la porte d'un ancien tracé vers le Sud.

Comment s'organisent les formes parcellaires à l'intérieur de l'enceinte Saint-Eloi ? Les deux axes nord/sud que sont la rue Sainte-Catherine et la rue Saint-James constituent, par la continuité de circulation qu'elles offrent vers le Nord (enceinte romaine) et vers le Sud (enceinte du XIV^e siècle), deux puissants morphogènes dictant l'organisation des formes de la

12. JEAN-COURRET (E.), «La ville en définitions. L'identité communale, clé de l'urbanisation (vers 1220-vers 1304) », dans *Atlas historique de Bordeaux*, ouvr. cité, tome II, p. 69 et 71.

partie Ouest du bourg Saint-Eloi (fig. 36, en rouge). Si on est à peu près certain que ces deux rues ont été implantées à l'époque romaine, le parcellaire procède, lui, de dynamiques propres, de sorte que son dessin en fuseau est probablement lié à la densification de l'occupation aux portes de l'enceinte antique, à partir du XII^e siècle, puis à l'intérieur de l'enceinte du bourg Saint-Eloi, à partir du XIII^e siècle. Cette organisation en fuseau se retrouve également le long de la rue Bouquière où le parcellaire s'appuie le long du tracé sinueux de la rue (en vert bouteille).

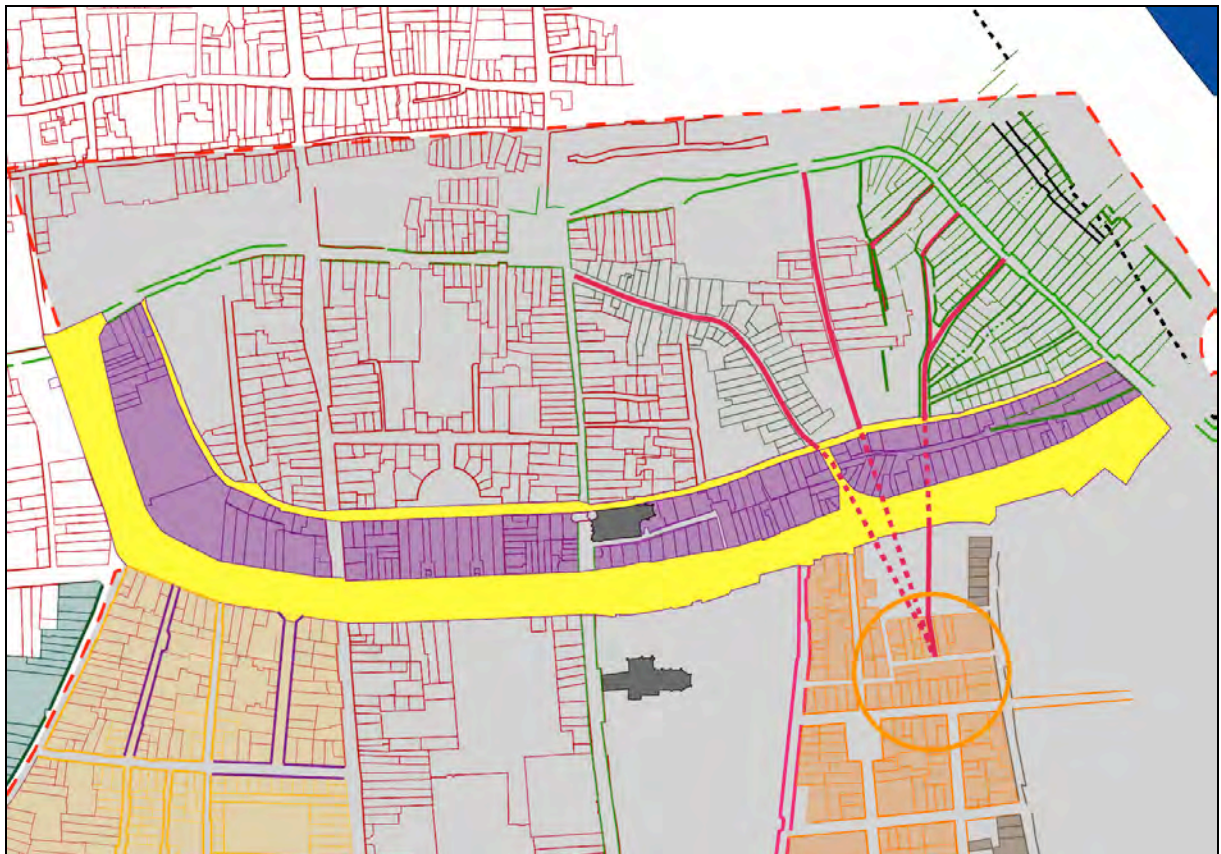


Fig. 36 : L'organisation de la planimétrie à l'intérieur de l'enceinte du bourg Saint-Eloi.

Dans la partie Est du bourg, l'espace procède d'une autre organisation qu'il nous faut tenter de caractériser ici. Elle est liée à l'axe de la rue de la Rousselle dont on a dit qu'elle constitue un segment d'une voie très ancienne qui longeait le fleuve depuis le Sud avant de bifurquer vers l'Ouest à l'approche du Peugue et de l'enceinte de la cité (fig. 36, en vert clair). Les formes parcellaires s'organisent perpendiculairement à son axe, dessinant de longues lanières. À l'Est, côté fleuve, les lanières d'origine ont été recoupées par la rue des Portanets (fig. 37, en noir), mais leur tracé d'origine peu aisément être reconstitué sur la base de l'alignement des limites parcellaires situées de part et d'autre de son axe (trait vert épais).

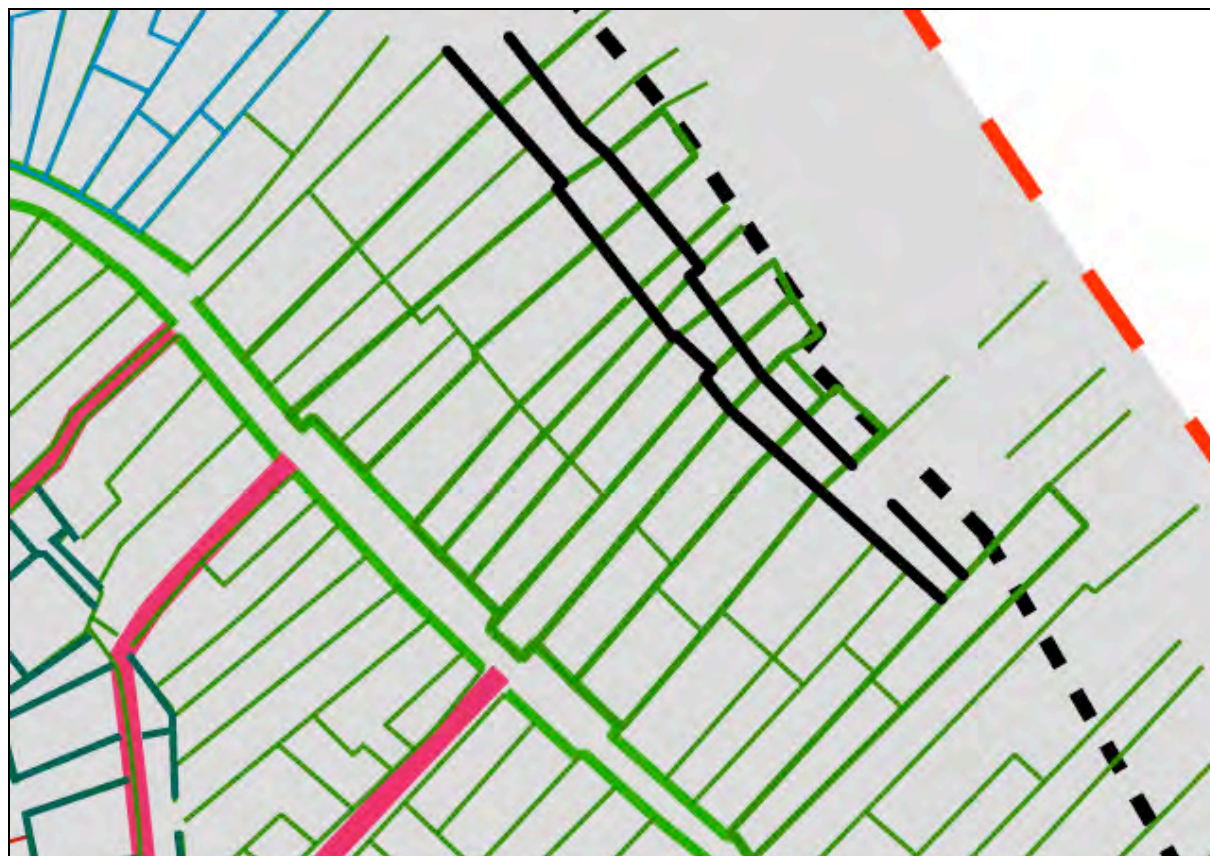


Fig. 37 : Reconstitution des lanières primitives (en trait vert épais) sur la base de l'alignement des limites parcellaires situées de part et d'autre de la rue des Portanets (en trait noir).

À l'Ouest de la rue de la Rousselle, ces lanières sont moins longues, leur tracé étant contrarié par une série de rues étroites orientées vers le Sud-Ouest, formant une grande patte d'oie à l'approche de l'enceinte du bourg Saint-Eloi, sans qu'une porte ne soit ouverte à leur débouché (fig. 38). Ainsi, la rue du Puits Descazeaux, qui agglomère tous ces tracés, vient-elle buter sur cette enceinte, son tracé se poursuivant de l'autre côté des fossés par la rue Pilet. On a dit plus haut que cette patte d'oie participe, selon nous, d'un réseau plus important de voies qui convergeaient, antérieurement à la construction de l'enceinte du bourg Saint-Eloi au début du XIII^e siècle, vers une porte située plus au Sud. À quel aménagement correspond cette organisation du parcellaire et de quand date-elle ? Si l'on en juge par les données collectées par les auteurs de l'*atlas historique de Bordeaux*, cette forme en peigne procéderait du lotissement de la Rousselle, impulsé par le duc d'Aquitaine, probablement dans la seconde moitié du XI^e siècle, et attesté par des donations en faveur de l'abbaye de la Sauve-Majeure de deux puis de cinq habitations à *la Rocella* ou *in Rocera*, dans les années 1095-1106 puis

1121-1140¹³. Ces limites sont difficiles à cartographier avec précision, mais quelques lignes fortes du parcellaire à l'Est, au Sud et à l'Ouest permettent de se faire une idée de son extension (fig. 38, en trait épais vert). Quoiqu'il en soit, ce lotissement ne dépassait pas, au Sud, les limites de ce qui deviendra le bourg Saint-Eloi, l'organisation des formes étant, on va le voir, complètement différente au-delà du cours V. Hugo.



Fig. 38 : La mémoire du lotissement de la Rousselle (en vert) dans le parcellaire du milieu du XIX^e siècle, d'après le plan cadastral de 1850.

Au nord, ce lotissement vient buter sur le cours du Peugue qui longeait l'enceinte romaine et marquait la limite septentrionale du bourg Saint-Eloi. À la date du plan (1850), son cours n'est plus ouvert que sur quelques tronçons, le reste étant canalisé. On peut toutefois reconstituer son tracé sur la base de la morphologie viaire et parcellaire (fig. 39, en bleu). Son cours apparaît ainsi relativement rectiligne sauf au Nord de la place Fernand Lafargue où il décrit plusieurs petites ondulations. Le long de son tracé, le parcellaire est découpé en lanières perpendiculaires formant un corridor que l'on qualifiera de fluvio-parcellaire. Son extension

13. BOUTOULLE (F.), « De la cité à la ville. De Grégoire de Tours à l'enceinte du bourg (fin VI^e siècle-vers 1220) », dans *Atlas historique de Bordeaux*, ouvr. cité, tome II, p. 51.

est limitée au Nord par une rue située entre l'enceinte romaine (en violet) et le Peugue. Une porte (Toscanan) a été ouverte au XIII^e siècle dans l'enceinte du bourg Saint-Eloi pour en permettre le passage vers l'Ouest.

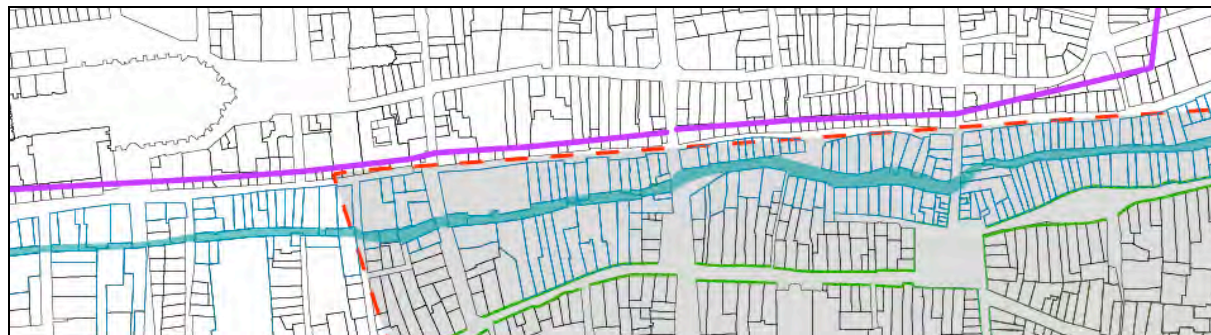


Fig. 39 : Le cours et le corridor fluvio-parcellaire du Peugue, d'après le plan cadastral ancien.

À l'Est de la rue des Menuts, les formes du parcellaire changent radicalement d'orientation et de logique de structuration. On passe ici, en effet, sur un secteur de formes planifiées de l'époque médiévale. Celles-ci sont fondées sur un morphogène principal qui en dicte l'organisation. Il s'agit du chemin de la berge venant de Bègles constitué, *intra muros*, par l'alignement de plusieurs rues rectilignes (rues de la Fusterie et Carpenteyre, fig. 40 en vert), et se poursuivant, par-delà le fossé de l'enceinte du bourg Saint-Eloi (en jaune), jusqu'à la porte de la Rousselle. Cette voie, déjà relevée sur la carte de Masse (fig. 6, en vert), permettait d'accéder au bourg marchand par la voie qui longeait le fleuve, jusqu'à ce que la formation du marécage de Paludate ne conduise à en abandonner l'usage, sans doute progressivement au XIII^e siècle, puis définitivement, comme on l'a montré ci-dessus, avec la construction de l'enceinte du XIV^e siècle. Cette voie constitue un morphogène dans le sens où trois trames planifiées se fondent sur son tracé :

1- Entre la rue des Faures et la rue de la Fusterie, plusieurs bandes, de largeur relativement standard, se développent délimitées de part et d'autre par une rue (en marron). Le parcellaire s'y organise perpendiculairement en cœur d'îlot tandis qu'il est orienté en front sur les axes majeurs. Le lotissement semble avoir été amputé au nord par les fossés de l'enceinte du bourg Saint-Eloi, ce qui permettrait de le dater d'avant le XIII^e siècle.

2- Le morphogène du chemin de la berge dicte le découpage d'un second lotissement qui s'étend entre la rue Carpenteyre (en vert) et la rue Camille Sauvageau (en rouge) qui lui est parallèle et relie l'église Saint-Michel et l'église Sainte-Croix. Ce lotissement (en rouge)

adopte là encore un découpage en bandes parallèles, délimitées par des chemins, certaines de ces bandes étant divisées longitudinalement par une limite interne. À l'intérieur de chaque bande, le parcellaire s'organise perpendiculaire aux ruelles qui les bordent, sauf en front de quartier où il prend appui sur les rues Carpenteyre et Camille Sauvageau. Parfaitement lisibles au nord, la structuration et l'occupation de ce lotissement s'amenuisent à mesure qu'on s'approche de l'abbaye de Sainte-Croix, particulièrement à partir de la rue de la Monnaie percée, comme on le verra ci-dessous, au milieu du XVIII^e siècle, la rue du Port constituant assurément sa limite extrême.

3- Le lotissement situé au sud-ouest de la rue Camille Sauvageau (en rouge foncé) est également lié au morphogène du chemin de la berge, dans la mesure où cette rue en reprend l'orientation. Son organisation est identique aux autres et comme le lotissement précédent elle s'amenuise à l'approche de l'abbaye de Sainte-Croix. Au sud, sa limite est constituée par la rue Traversanne sur l'axe de laquelle se développe une ultime bande planifiée, perpendiculaire aux autres, en partie altérée par les percées du XVIII^e siècle.

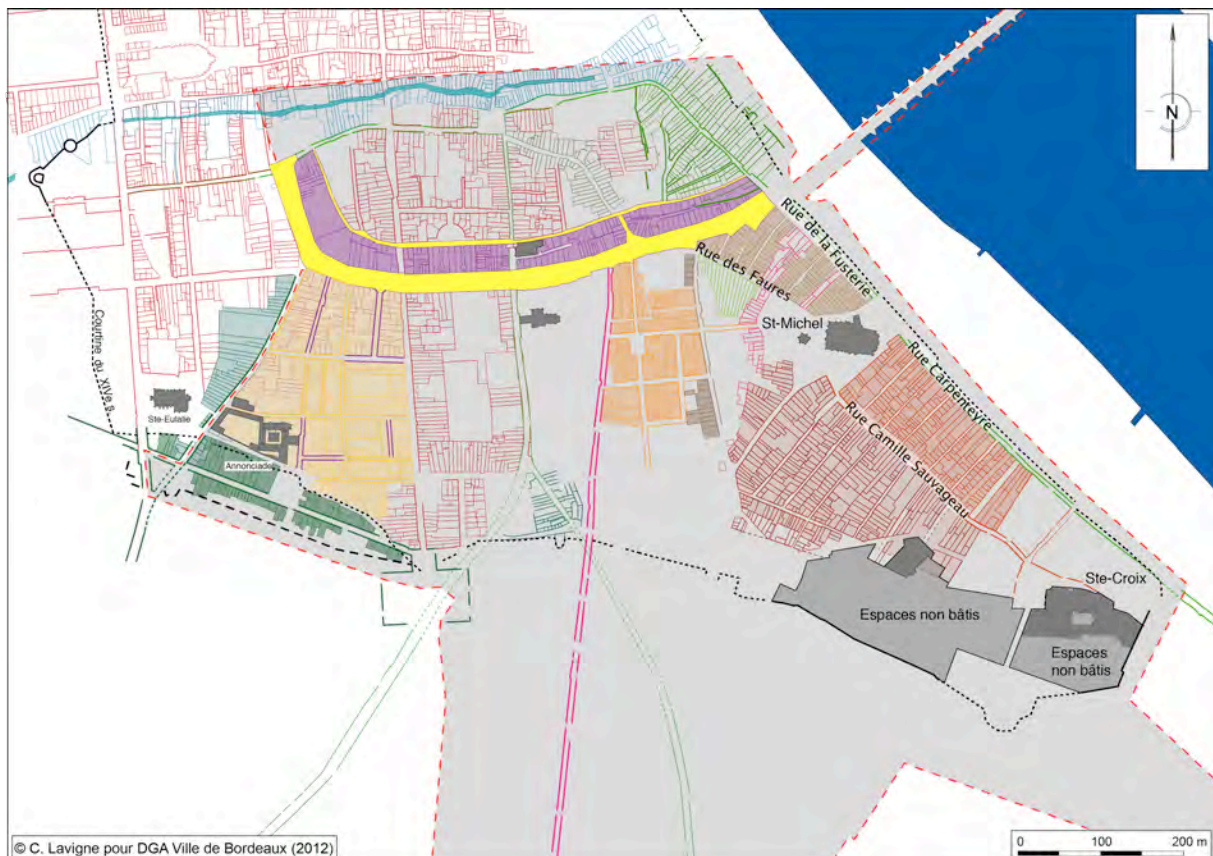


Fig. 40 : Les lotissements médiévaux (en marron et rouge) liés au morphogène de la voie de la berge (rue des Faures et rue Carpenteyre, en vert).

S'agissant des lotissements situés de part et d'autre de la rue Camille Sauvageau, les recherches conduites par E. Jean-Courret dans les archives livrent des éléments de datation sur lesquels il est possible de fonder le raisonnement¹⁴. Au début du XIII^e siècle, les terrains bourbeux s'étendant entre Sainte-Croix et Saint-Michel sont asséchés par les moines au moyen de canaux de drainage et de plantations de frênes. On est ici sur des terres basses, gorgées d'eau et potentiellement inondables¹⁵. Un demi-siècle plus tard, ce sont des rues qui sont tracées et des lots à bâtir arpentés et assignés aux tenanciers, le potentiel de ces deux lotissements étant estimé par E. Jean-Courret à 500 lots de 20 pieds (6,25 mètres). Ceux-ci illustrent l'évolution de la tâche urbaine au cours du XIII^e siècle qui se fait le long de la Garonne, en lien avec l'attractivité du port.

Au sud de la rue Traversanne, le parcellaire est structuré par la grande patte d'oie aménagée au milieu du XVIII^e siècle vers la porte des Capucins, la croisée des cours de l'Yser et A. Briand / de la Marne et par les jardins des ordres religieux implantés, à l'époque moderne, sur les espaces vacants, proche de l'abbaye de Sainte-Croix, ménagés lors de la construction de l'enceinte du XIV^e siècle (en gris). On y reviendra ci-dessous.

Dans les interstices des trames précédemment décrites, particulièrement entre la rue du Mirail et le lotissement situé au sud-ouest de la rue Camille Sauvageau, plusieurs blocs parcellaires adoptent, au-delà de leur découpage à chaque fois différent (en grosses ou en fines lanières), une même orientation nord-ouest/sud-est (fig. 41, en vert clair). Cette orientation est également présente au sud de l'enceinte du XIV^e siècle où elle influence l'organisation du grand lotissement compris entre le cours de l'Argonne et la rue de Bègles (en rose). L'interprétation de cette orientation reste délicate en raison des discontinuités spatiales et de la variété des formes qui s'observent. Elle pourrait renvoyer — c'est une hypothèse que l'on pose ici — à une trame parcellaire rurale antérieure à l'avancée de la tâche urbaine, qui se développe, dans ce secteur, à partir du XII^e siècle, ou tout du moins à quelques éléments morphogénétiques, même si on ne peut dire lesquels.

14. JEAN-COURRET (E.), « La ville en définitions. L'identité communale, clé de l'urbanisation (vers 1220-vers 1304) », dans *Atlas historique de Bordeaux*, ouvr. cité, tome II, p. 80-85.

15. A. CHAULIAC signale encore, au début du XX^e siècle, des inondations fréquentes dans ce secteur, *Histoire de l'abbaye Sainte-Croix de Bordeaux*, Archives de la France monastique, 9, Paris, Ligugé, 2010, cité par JEAN-COURRET (E.), *ibidem*, p. 81.

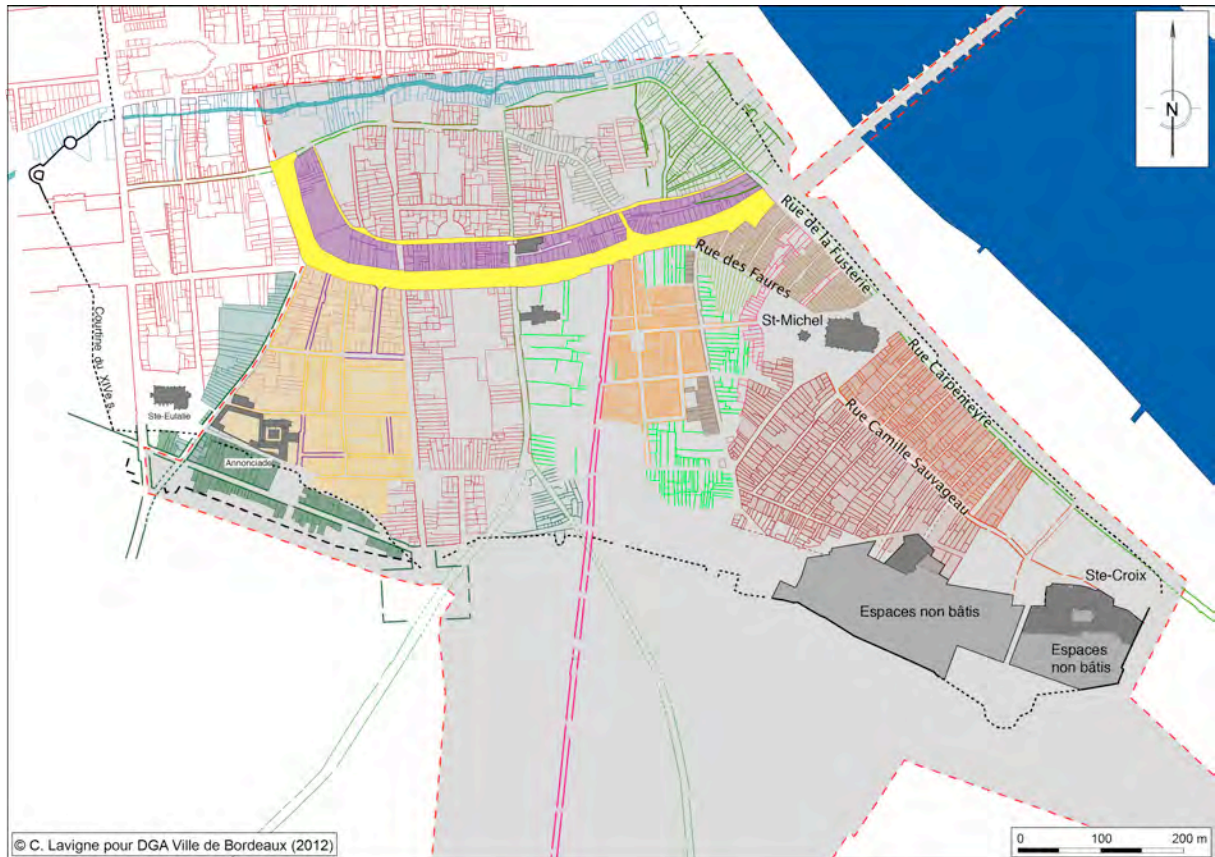


Fig. 41 : Relevé d'une trame discordante (en vert clair) dans l'interstice des lotissements, pouvant renvoyer à un parcellaire rural antérieur, transmis dans les formes urbaines.

V-2 — L'organisation des formes *extra muros*

L'organisation des formes au-delà de l'enceinte médiévale est fortement liée à la bifurcation du réseau viaire qui s'opère au début du XV^e siècle, laquelle provoque un rééquilibrage de la tache urbaine vers l'intérieure des terres. Deux types de formes se développent alors sur la durée :

— Les premières sont des formes en fuseau qui s'organisent le long des grandes voies qui convergent vers les anciennes portes de la ville (rues de Pessac, de Saint-Genès et de Bègles, cours de l'Argonne). Le long de ces voies, le parcellaire s'étire perpendiculairement en lanières plus ou moins longues et trapues, tout comme l'habitat implanté dessus (fig. 42).

— Les secondes sont des grandes trames planifiées qui organisent l'espace de façon géométriques et procèdent de grandes opérations d'urbanisme. Ces trames produisent un espace paradigmatique, dans lequel la diversité des formes locales est masquée par l'effet unificateur d'un modèle formel géométrique. C'est le cas des formes liées à la percée de la

porte des Capucins, au milieu du XVIII^e siècle, et au grand carrefour formé par le cours A. Briand/de la Marne et le cours de l'Yser (fig. 43 et 44, en violet).

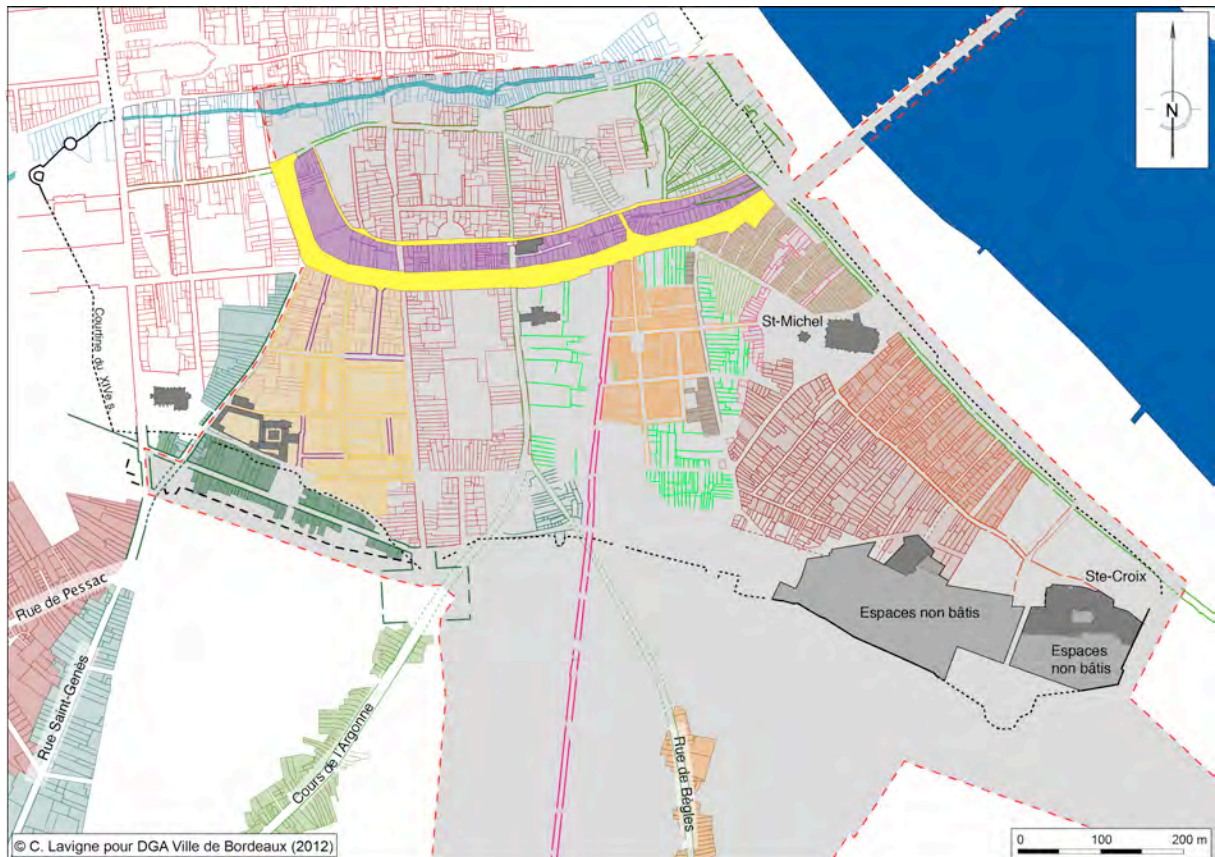


Fig. 42 : Les formes en fuseau le long des rues convergeant vers les anciennes portes.

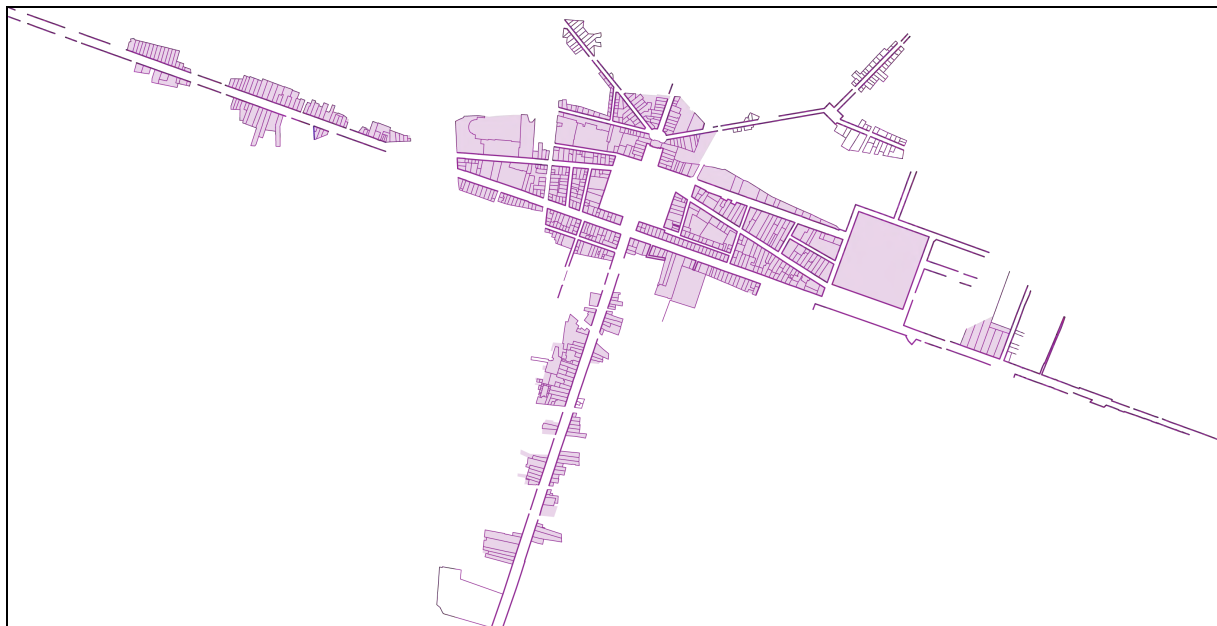


Fig. 43 : L'urbanisation des pourtours de la place des Capucins au croisement des cours A. Briand, de la Marne et de l'Yser, tracés au milieu du XVIII^e siècle.

C'est le cas, également, de la trame quadrillée qui occupe l'espace compris entre le cours de l'Argonne et la rue de Bègles et comprend environ une dizaine de bandes, certaines délimitées par des rues, d'autres par des limites parcellaires fortes (fig. 44, en rose).

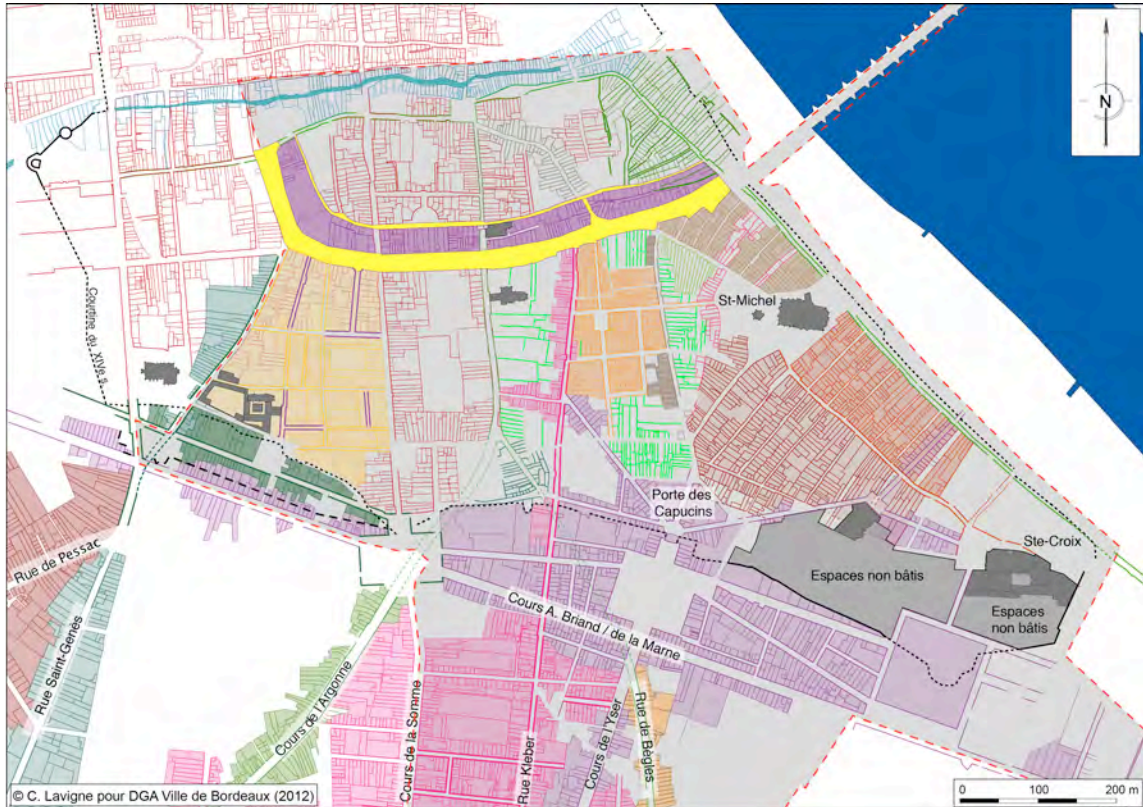


Fig. 44 : La paradigmatisation de l'espace *extra muros* par les grandes trames géométriques.

Parmi les rues qui composent ce réseau, la rue Saint-Nicolas (au Sud de notre fenêtre) apparaît comme particulièrement prégnante en raison de sa longueur. Mais c'est sur la perpendiculaire formée par deux axes orientés nord-sud, la rue Kleber et le cours de la Somme, que ce réseau semble avoir été construit (on les qualifiera, pour cette raison, de morphogènes). Les rues qui délimitent ces bandes apparaissent, en effet, calées tantôt sur l'axe de la rue Kleber (fig. 45, en rose), tantôt sur celui du cours de la Somme (fig. 45, en rouge), ce qui, compte tenu du décalage de quelques degrés qui existe entre ces deux voies, donne au réseau un aspect légèrement biscornu. Il n'est pas certain, d'ailleurs, que celui-ci ait été arpenté d'un seul jet au milieu du XVIII^e siècle comme le laisse penser le plan de Lattré de 1755 (fig. 46, en rose), certaines limites apparaissant déjà, au début du XVIII^e siècle, sur la carte de Masse. Il en est de même de l'axe formé par les rues Kleber et Leyteire dont le tracé, très rectiligne, est constitué au milieu du XVIII^e siècle de plusieurs tronçons distincts (en jaune) qui ne seront reliés qu'à la fin du XVIII^e siècle ou au début du XIX^e siècle.

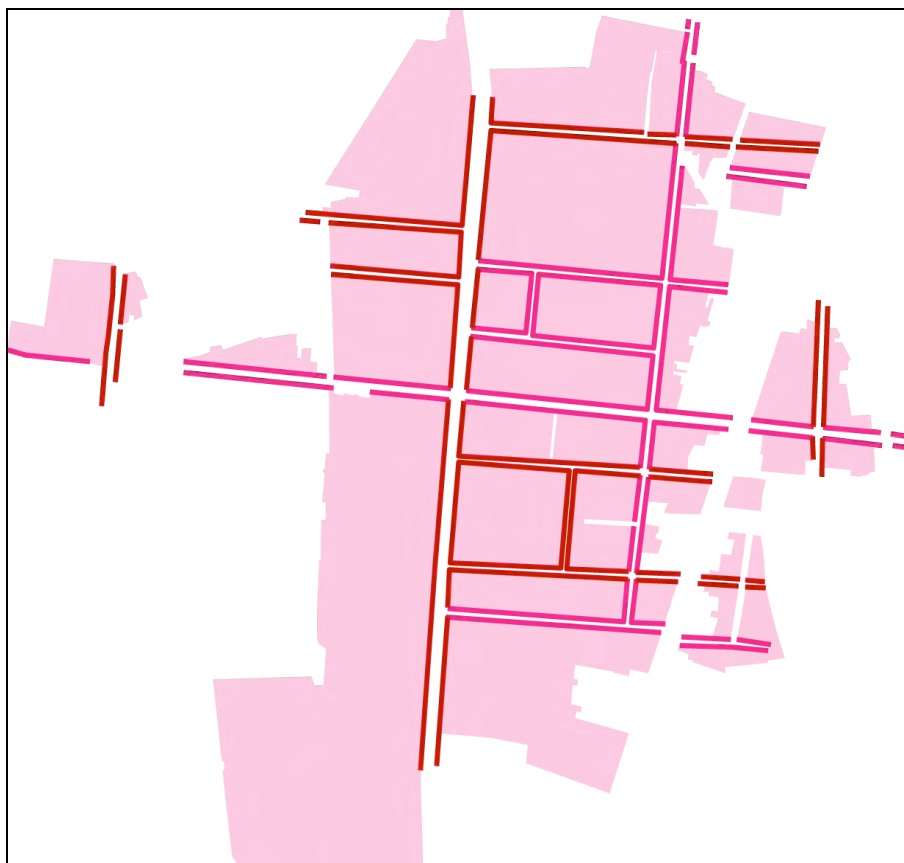


Fig. 45 : Le calage des rues du réseau rose sur l'axe de la rue Kleber (en rose) et du cours de la Somme (en rouge).

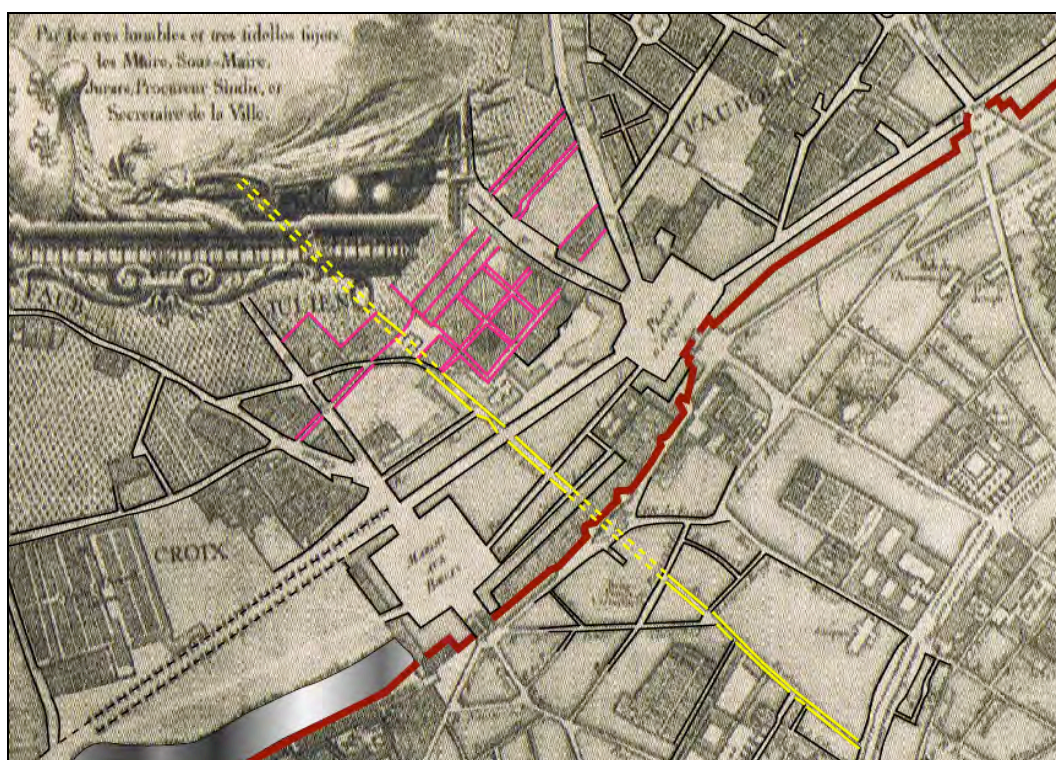


Fig. 46 : Le développement du lotissement proche de la Place d'Aquitaine (en rose) et l'émergence de l'axe des rues Leyteire et Kleber (en jaune), d'après le plan de Lattré de 1755.

Deux autres formes planifiées peuvent être décrites, qui organisent les espaces interstitiels restants. La première se développe à l'est de la rue Mazarin, en une série de cinq bandes coaxiales, certaines recoupées longitudinalement (fig. 47, en jaune). La seconde, plus modeste, se déploie sur les pourtours de la place d'Aquitaine et comprend plusieurs rues parallèles à ses bordures (fig. 47, en bleu). Quelques formes, enfin, s'individualisent dans cet enchevêtrement de trames en raison de leur tracé discordant, les deux plus remarquables étant l'impasse Laforêt et la rue de Labrède, cette dernière, orientée vers la place d'Aquitaine, étant liée à l'ouverture de la porte Saint-Julien au début du XV^e siècle (fig. 47, en noir).

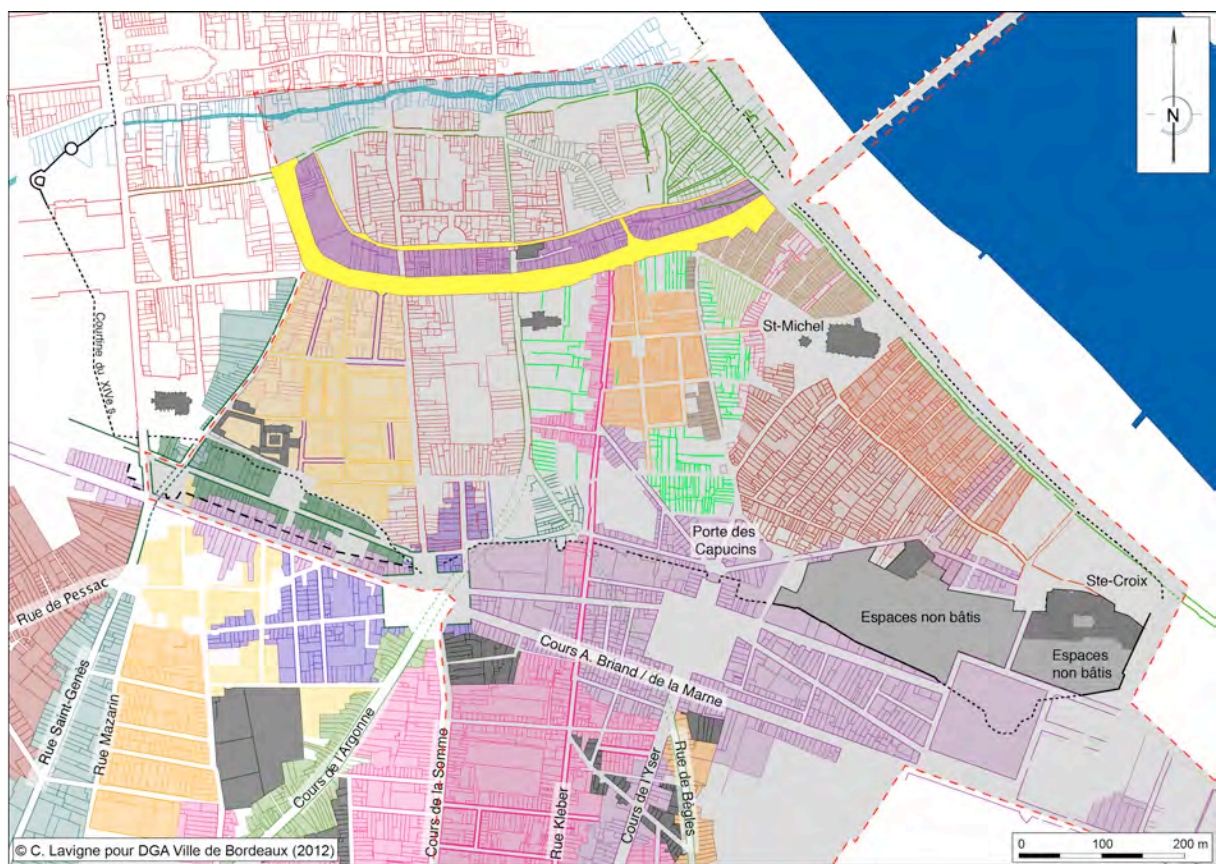


Fig. 47 : Les trames planifiées interstitielles (en jaune et en bleu).

Au sud-est de la rue de Bègles, la tache urbaine se révèle, en revanche, beaucoup plus distendue, les seules formes structurantes étant constituées du corridor de l'estey de Sainte-Croix (fig. 48, en bleu) et de quelques grandes rues implantées en rupture avec les formes héritées (fig. 48, en orange). Outre le fait que ce secteur se situe au pied de la première terrasse alluviale de la Garonne, soit une zone basse potentiellement inondable (fig. 49), la raison de la faiblesse de l'urbanisation est liée, selon nous, à la bifurcation du réseau viaire induite par l'évolution du régime hydrologique des rivières au début du XV^e siècle.

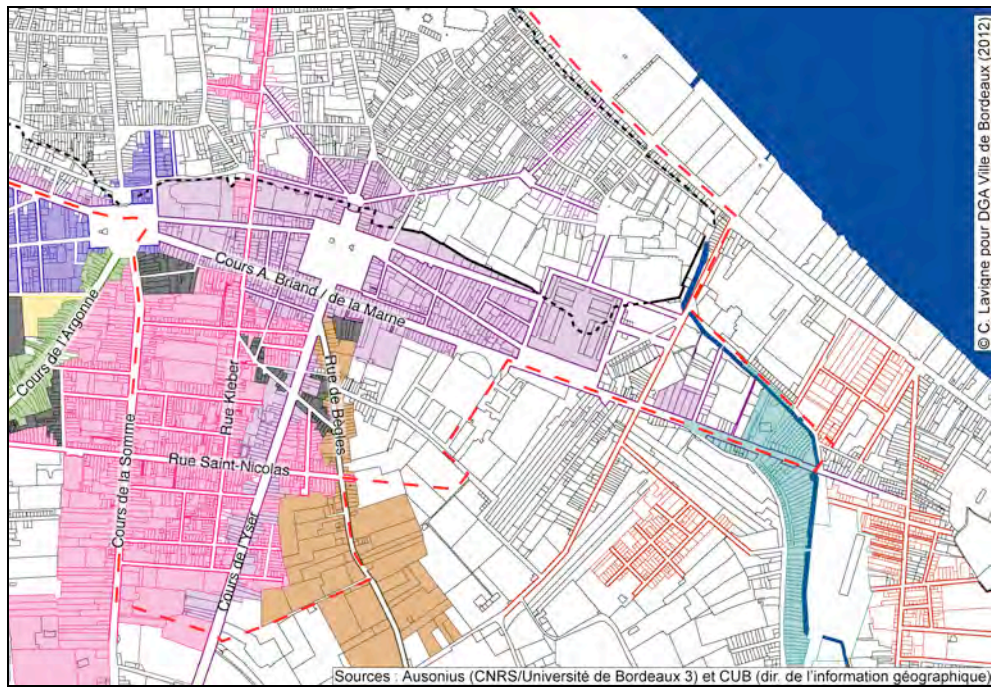


Fig. 48 : L'organisation de la planimétrie au Sud-Est de l'enceinte médiévale.

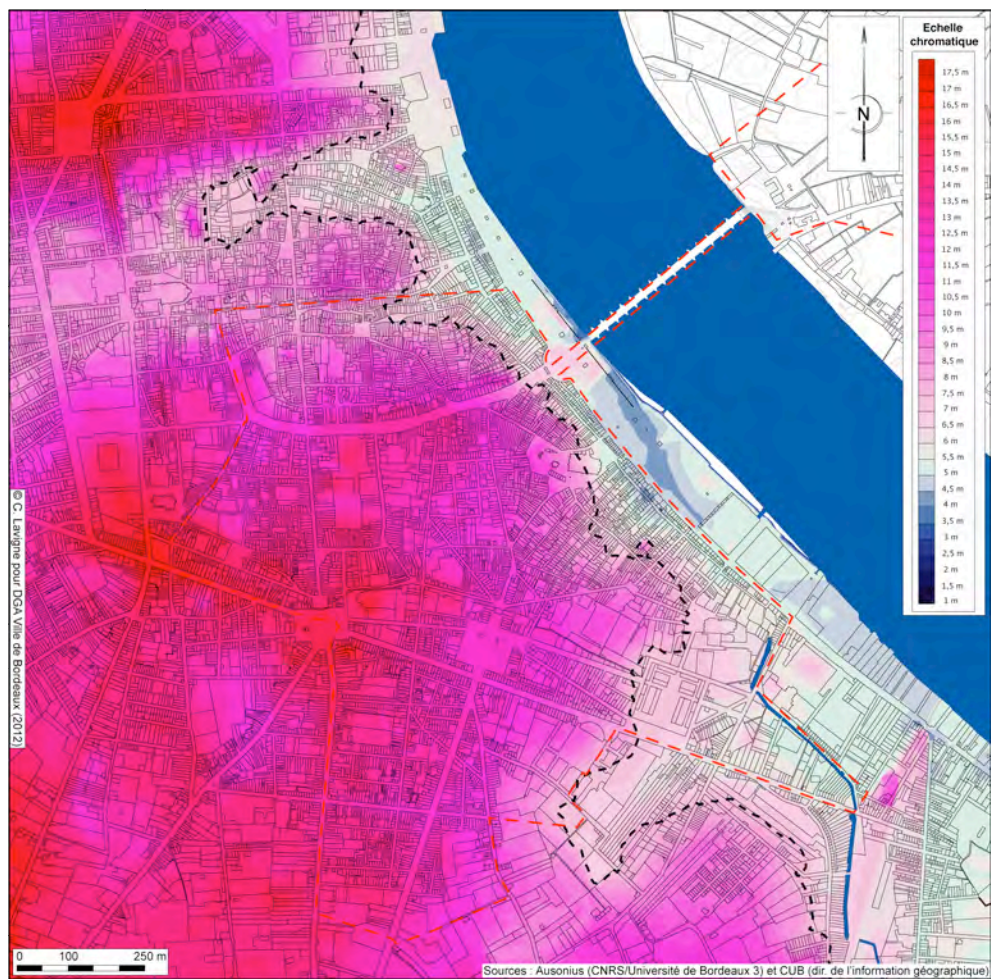


Fig. 49 : Carte hypsométrique de Bordeaux reportée sur le plan cadastral de 1855. En tiré noir, la première terrasse de la Garonne, entaillée par le talweg de plusieurs esteys.

VI— ANALYSE MORPHOLOGIQUE DU PLAN CADASTRAL ACTUEL

Le plan cadastral actuel constitue le dernier jalon de notre analyse. Il est postérieur d'environ 160 ans au plan cadastral de 1850. Deux évolutions importantes peuvent être décrites. La première est la forte densification des cœurs d'îlots anciens qui provoque la disparition des jardins ; la seconde est l'évolution de la tache urbaine qui s'étend au-delà de l'enceinte médiévale, ainsi que, et de façon spectaculaire, en rive droite de la Garonne (fig. 50, en orange). Dans la partie Sud de la fenêtre d'étude, si l'urbanisation gagne sur la base de la trame viaire héritée des siècles passés dans le quartier de la rue Saint-Genès, il n'en est pas de même du quartier de la gare qui voit se développer des formes très largement nouvelles.



Fig. 50 : Evolution de la tache urbaine entre 1850 (en blanc) et 2013 (en orange).

S'agissant, maintenant, du périmètre du projet *Bordeaux [Re] Centres*, l'analyse ne révèle pas de transformations importantes de la morphologie urbaine, hormis la percée du cours Pasteur, entre la place de la Victoire et la place Pey Berland, celle de la rue Gaspard Philippe, entre la place du Maucaillou et la place Meynard, celle du cours d'Alsace et de Lorraine, entre la place Pey Berland et le quai Richelieu, et celle de la rue Ravez, entre ce dernier cours et le marché Victor Hugo (fig. 51, en noir). Pour le reste, le parcellaire évolue par petites touches et seule une comparaison, îlot par îlot, du plan ancien et du plan actuel permet d'observer ces modifications de détail.

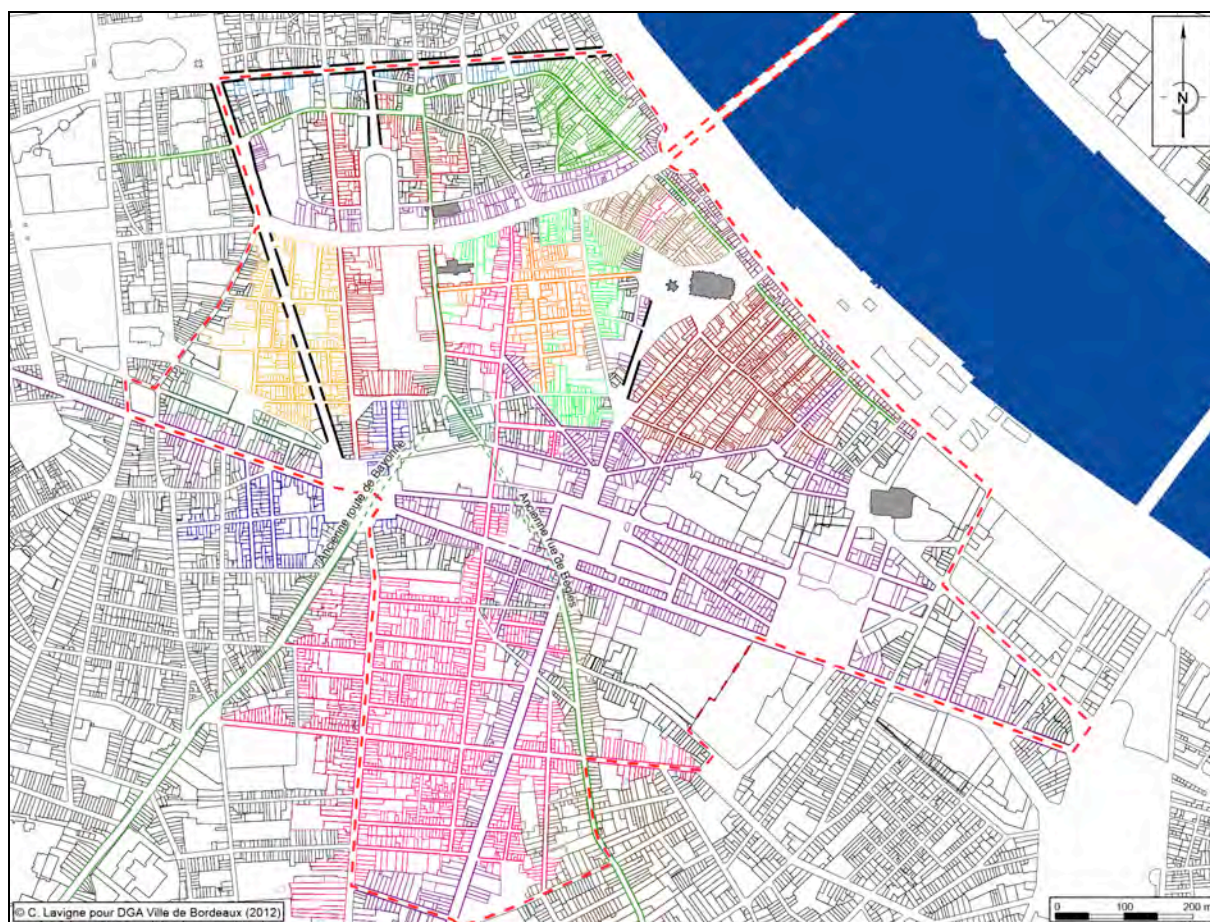


Fig. 51 : L'organisation de la planimétrie dans le périmètre du projet *Bordeaux [Re] Centres*, d'après le plan cadastral de 2012.

Partant, il est possible d'énoncer les traits morphologiques significatifs du territoire du projet *Bordeaux [Re] Centres* au début du XX^e siècle et les dynamiques à l'œuvre :

— Un espace encore fortement cloisonné par les coupures des enceintes médiévales, soulignées par les ceintures de boulevards (Victor Hugo pour la seconde enceinte ; A. Briand et de la Marne pour la troisième enceinte) ;

— Une fabrique de l'espace qui procède, à l'intérieur du périmètre de la troisième enceinte, de deux logiques différentes : 1- à l'Ouest, celle d'un espace paradigmatique¹⁶ construit dans la longue durée sur la base de l'héritage d'une trame viaire et parcellaire très géométrique dont les principaux morphogènes sont en place dès l'Antiquité. Il s'agit là du réseau rouge dont l'extension au Sud est marquée par l'extrémité des rues Sainte-Catherine et du Mirail ; 2- à l'Est et au Sud, ainsi qu'à l'Ouest de la rue Sainte-Catherine, celle d'un espace syntagmatique¹⁷ qui associe, par juxtaposition, des lotissements géométriques datant du Moyen Age et de l'époque moderne. Il s'agit du lotissement des rues Canihac et Veyrines (en jaune), des Salinières, de part et d'autre de la rue de la Rousselle (en vert foncé), de la rue des Faures (en marron), de Sainte-Croix, de part et d'autre de la rue Camille Sauvageau (en rouge), et du lotissement de la rue des Cordeliers et de la rue Marengo, à l'emplacement de l'ancien couvent des franciscains (en orange) ;

— S'agissant de ce dernier secteur, la recherche d'une organisation visant à simplifier la complexité dynamique produite par l'association des différents lotissements qui se traduit par la création d'une grande patte d'oie, assurant la mise en réseau des formes (en violet), et la percée de l'axe Leytère/Kleber (en rose) ;

— Dans le secteur des faubourgs de la ville médiévale et moderne, particulièrement au Sud et au Sud-Ouest du cours A. Briand et de la Marne, la juxtaposition de formes en fuseau le long des voies qui convergent vers Bordeaux, produisant une très grande complexité, et d'une trame grossièrement orthonormée qui ordonne les formes et en simplifie l'organisation (en rose).

— Au Sud-Est du cours A. Briand et de la Marne, une fabrique urbaine récente qui procède de l'effet hystéréchronique¹⁸ de la bifurcation du réseau viaire provoquée par la fermeture de la porte du Mirail au début du XIV^e siècle.

16. Espace dans lequel la diversité des formes locales est masquée par l'effet unificateur d'un modèle formel géométrique ou quantifiable.

17. Espace dans lequel la succession des formes est respectée et dont l'unité repose sur l'association de composantes diverses dont les qualités ne sont pas masquées.

18. Modalité spatio-temporelle qui permet, en analyse des formes, de qualifier le décalage qui se produit quelquefois entre une structure spatiale et la formation sociale synchrone.

QU'HERITE-T-ON D'UNE VILLE ? RETOUR SUR LES CARTES DES ANTHROPOLOGUES

Les cartes produites par l'équipe des anthropologues sur la base des perceptions et représentations de l'échantillon d'habitants constitué livrent des informations différentes — mais rarement contradictoires on va le voir — selon les catégories constituées. Ces cartes ont été longuement analysées et fondent, on l'a dit, les orientations du projet *[Re] Centres*. Le propos développé ici consiste à montrer en quoi l'étude archéogéographique ouvre sur de nouvelles interprétations, de nouvelles lectures de ces cartes, lesquelles reposent sur une perception nouvelle des temporalités de longue durée de la fabrique du tissu urbain. En revanche, et en raison de l'ignorance qui est la nôtre des orientations et des actions menées dans le cadre du projet urbain *[Re] Centres*, aucune préconisation ne sera faite, le propos de l'étude étant uniquement d'apporter une intelligibilité supplémentaire à l'équipe de projet.

Passons rapidement sur les cartes de la « ville belle » (celle « *du patrimoine architectural, des ambiances et de l'atmosphère* », fig. 52) et de la « ville vide » (celle « *des quartiers résidentiels, des espaces de l'entre-temps, du manque de vie sociale, de relations* », fig. 53). Elles constituent, de façon assez cohérente, l'avert et le revers, le positif et le négatif d'une même représentation, celle du centre et de la périphérie de la ville médiévale, dont les limites, constituées jadis par l'enceinte du XIV^e siècle (en noir), sont marquées, aujourd'hui, par la ceinture des cours de la Marne, d'Albret et de Verdun (en vert).

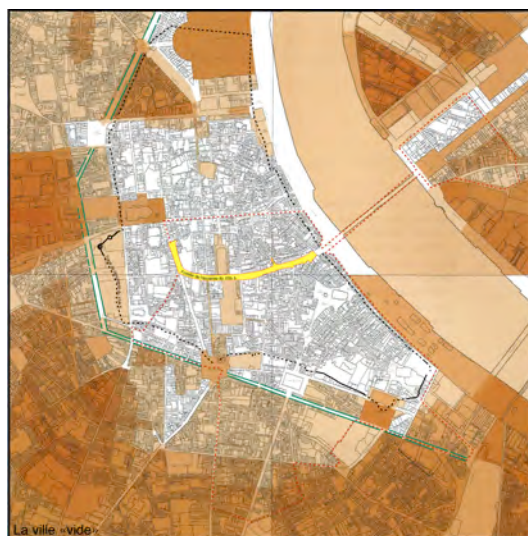
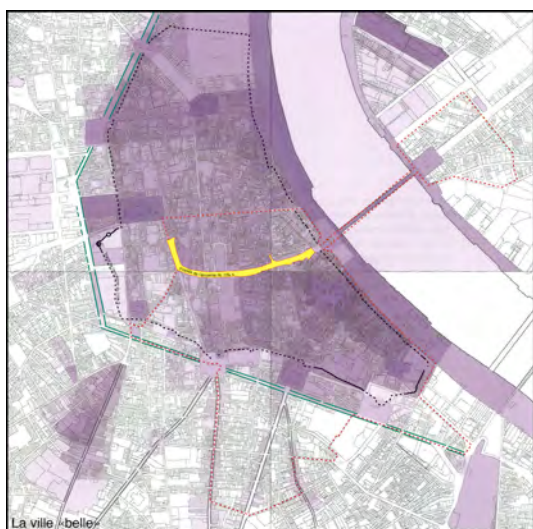


Fig. 52 et 53 : La « ville belle » (en violet) et la « ville vide » (en marron) constituent le positif et le négatif de la représentation duale opposant centre et périphérie de la ville médiévale dont la ceinture des cours (en vert) marque physiquement la limite dans l'espace.

Les cartes de la « ville vitale » et de la « ville froide » nous retiendront davantage. Elles participent, également, de la dialectique centre/périphérie illustrée par les cartes de la « ville belle » et de la « ville vide », tout en y apportant des nuances. La « ville vitale » (celle des lieux « *qui font la vie à Bordeaux, là où ça respire, où on se promène, où l'on sort le soir* ») est un décalque assez fidèle de la carte de la « ville belle », hormis au Sud où elle se prolonge assez loin en direction de la place Nansouty. Certes, les grands axes qui irriguent ce secteur (cours de l'Argonne, cours de la Somme, cours de l'Yser) étaient déjà identifiés comme remarquables sur la carte de la « ville belle », mais c'est ici une tache continue qui est individualisée (fig. 54).

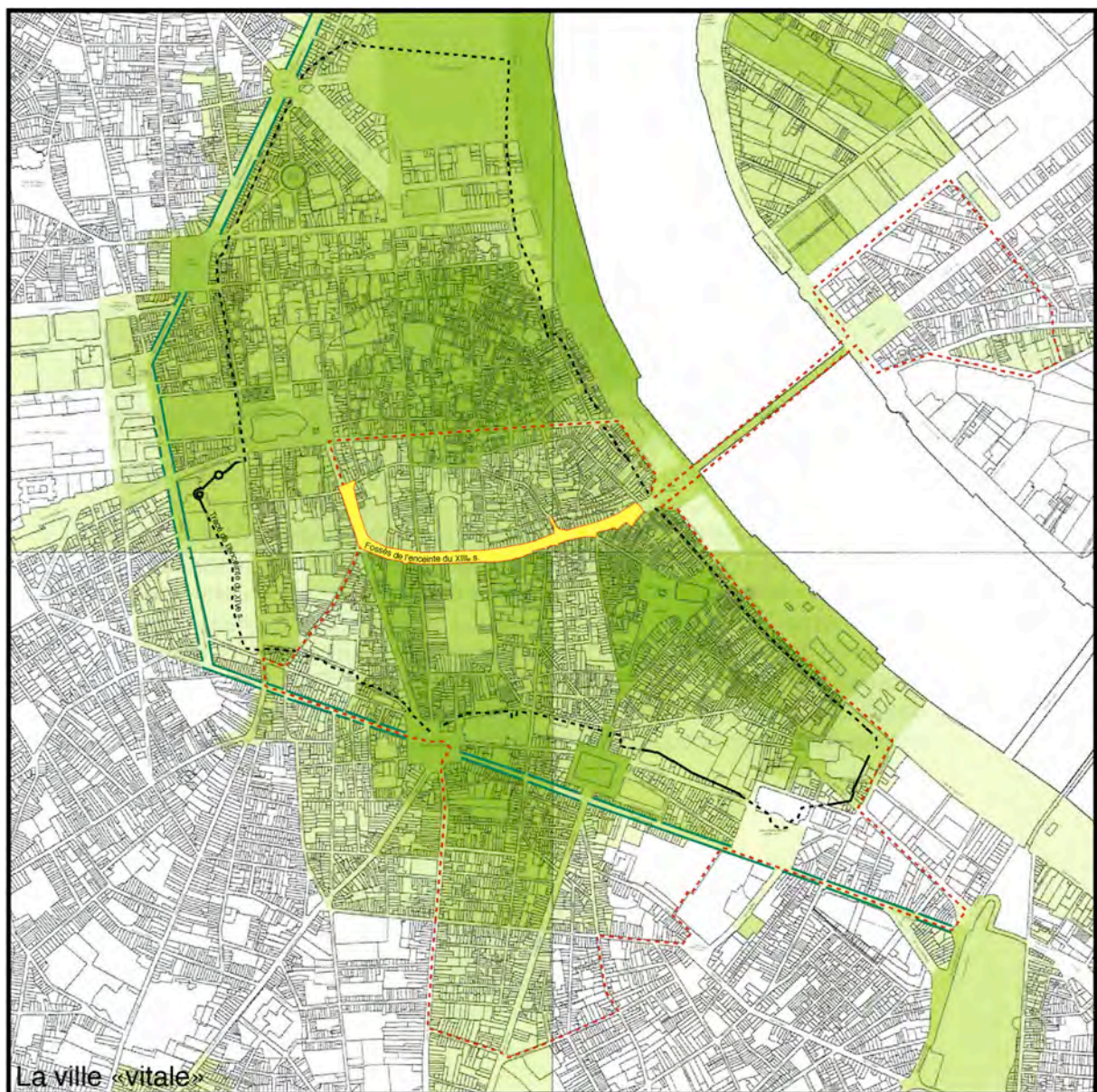


Fig. 54 : La « ville vitale », d'après la cartographie élaborée par les anthropologues (en pointillé noir, l'enceinte du XIV^e siècle, en pointillé rouge, les limites du projet [Re]Centres).

Comment l'expliquer ? L'étude archéogéographique révèle que cette tache correspond assez exactement à la trame grossièrement orthonormée que nous avons identifiée au Sud de la porte Saint-Julien, laquelle ordonne les formes et en simplifie l'organisation (fig. 55, en rose). Cette trame est en extension puisque un axe Nord-Sud (rue Leberthon), grossièrement parallèle au cours de la Somme, a été percé depuis le milieu du XIX^e siècle, développant par auto-organisation la géométrie des formes à l'Ouest de la place de la Victoire. Bien que postérieure à la ville médiévale (ses principaux axes sont implantés dans la première moitié du XVIII^e siècle), cette trame, à travers la représentation que s'en font les habitants, participent donc de la ville historique. La géométrisation des formes amorcée alors constitue, selon toute vraisemblance, la clef d'interprétation de cette perception.

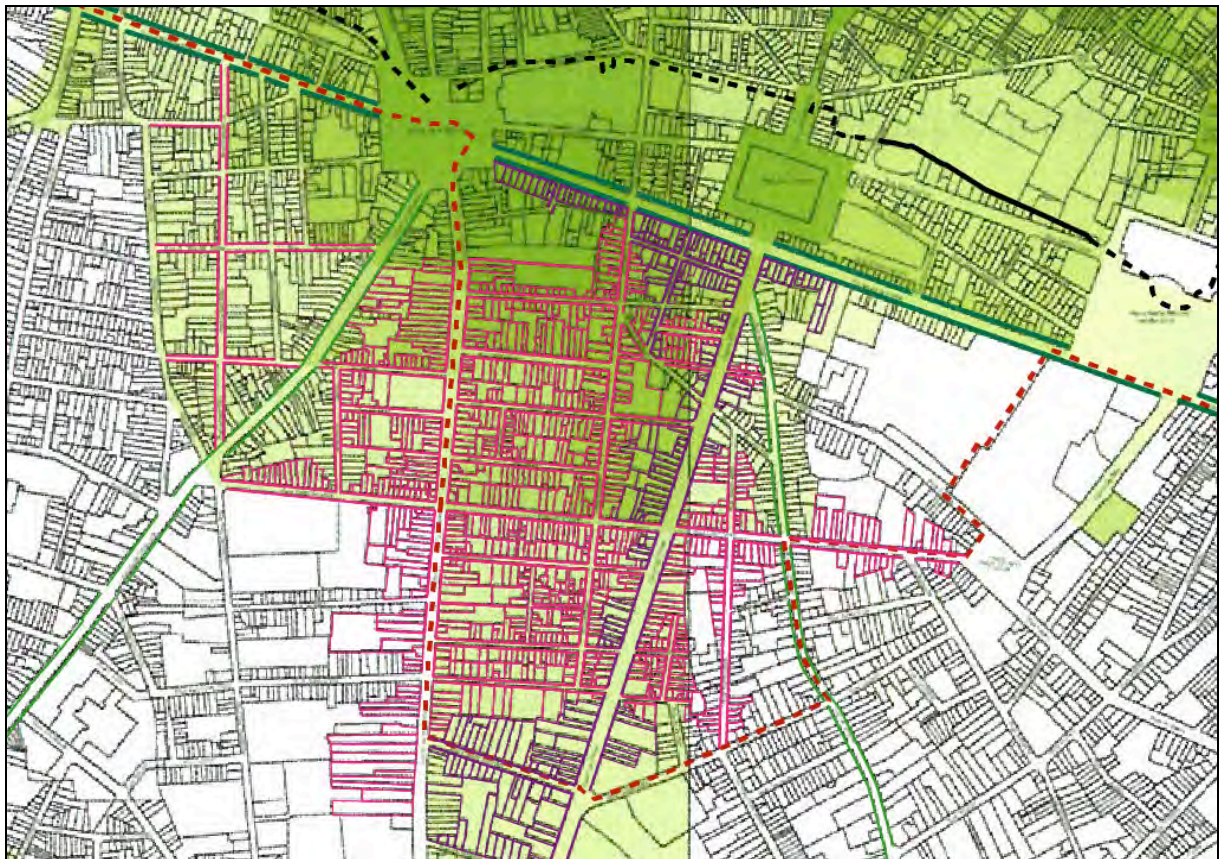


Fig. 55 : Comparaison de l'extension de la « ville vitale » au Sud du cours A. Briand (aplats verts) et de la trame orthonormée calée sur le cours de la Somme et de la rue Kleber (en rose).

D'autres remarques peuvent être faite concernant, cette fois, le périmètre de la ville médiévale. Plusieurs zones s'individualisent, en effet, en raison des aplats verts pâles de la carte, sortes d'interstices qui renvoient à des secteurs moins bien identifiés et/ou appropriés par les habitants (fig. 56, en marron). Certains sont facilement interprétables comme l'îlot des

remparts, au Nord de la rue des Douves, ou le lotissement implanté sur l'ancien couvent des Cordeliers, au carrefour des rues Saint-François et de Marengo (fig. 57, en orange).

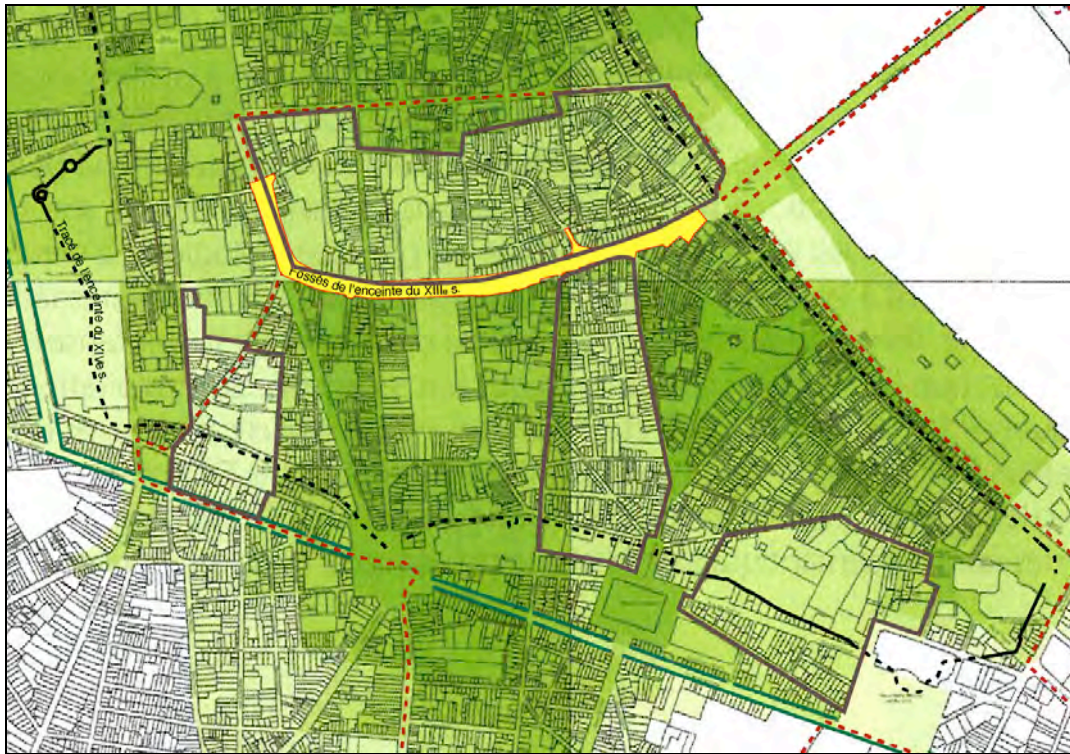


Fig. 56 : Les interstices (en marron) identifiés sur la carte de la « ville vitale ».

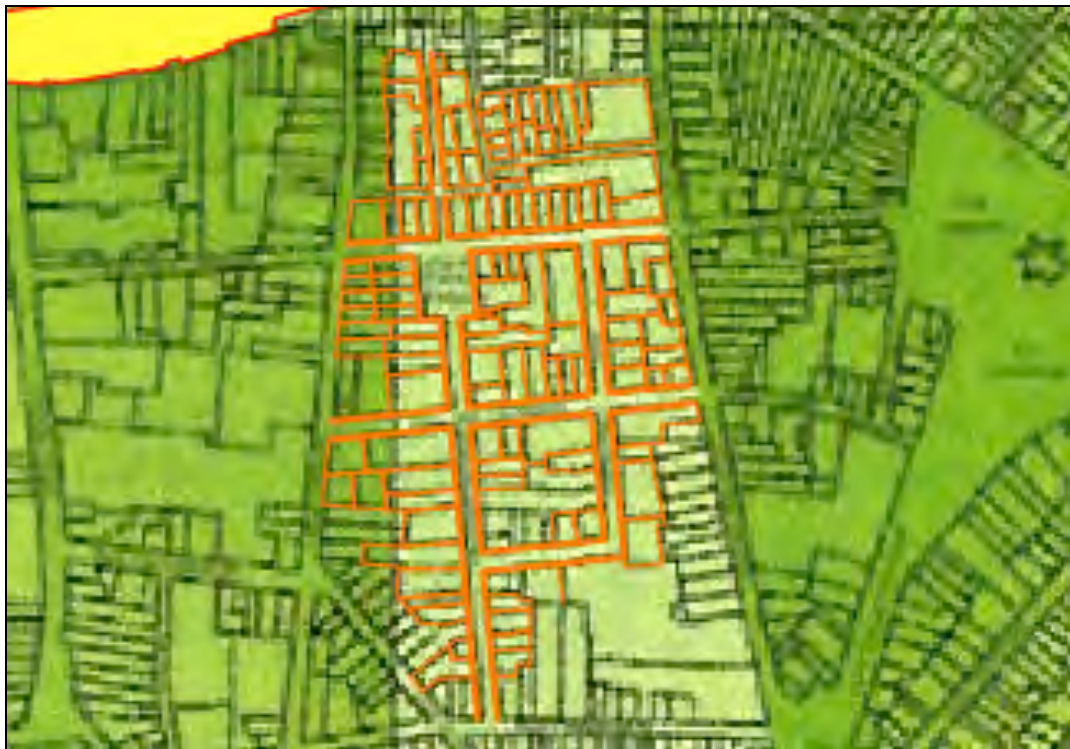


Fig. 57 : Comparaison de l'extension de l'aplat vert clair, à l'Est de la rue Leyteire, et du plan du lotissement édifié à l'emplacement de l'ancien couvent des Cordeliers (en orange).

D'autres interstices sont plus délicats à expliquer, comme celui compris entre le cours d'Alsace et de Lorraine, au Nord, le cours Pasteur, à l'Ouest, et le cours Victor Hugo, au Sud, qui correspond, très exactement, à l'emprise de l'ancien bourg Saint-Eloi. Comment interpréter cette perception en demie teinte d'un espace pourtant central de la ville historique ? L'analyse archéogéographique apporte ici des éléments de réponse.

Au XIII^e siècle, on l'a dit, l'enceinte du bourg Saint-Eloi était percée de six portes (porte Toscanan et porte des Ayres, à l'Ouest ; porte Cayffernan, porte Saint-Eloi, porte Bouquière et porte de la Rousselle, au Sud) qui permettaient aux voies de grands parcours de pénétrer dans ce quartier neuf de la ville. Progressivement, avec l'extension de la tache urbaine et la multiplication des trames parcellaires au Sud du bourg, la construction de la troisième enceinte au début du XIV^e siècle, la fermeture de la porte du Mirail et la construction de la porte Saint-Julien au début du XV^e siècle, le réseau viaire a été perturbé et la desserte du quartier modifiée (fig. 58).

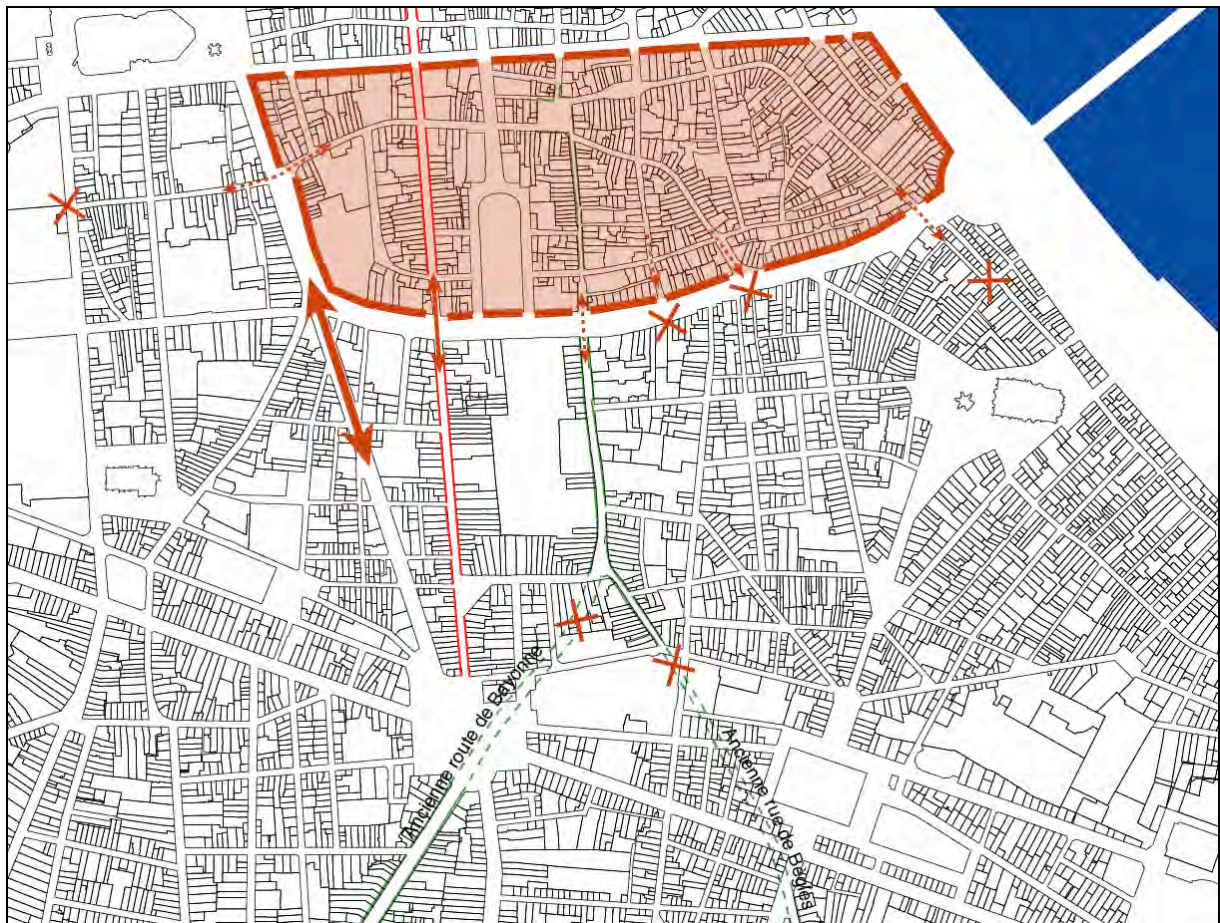


Fig. 58 : L'évolution, au Moyen Age et à l'époque moderne, de la tache urbaine au Sud du bourg Saint-Eloi est à l'origine de la coupure des voies de grand parcours qui le desservait initialement et, par conséquent, de la faible perméabilité du quartier actuel.

La percée du cours Pasteur, dans la seconde moitié du XIX^e siècle, a accentué le processus d'enclavement à l'œuvre en détournant, vers la place Pey Berland, une grande partie du flux qui transitait jusqu'alors par la rue Sainte-Catherine. Cette dernière, aujourd'hui entièrement piétonne, bien que reliant la place de la Victoire, au Sud, à la place de la Comédie, au Nord, fonctionne comme un couloir qui n'irrigue que peu les quartiers adjacents, *a fortiori* celui de Saint-Eloi. Ce processus de longue durée de la fabrique du tissu urbain explique, selon nous, la faible perméabilité actuelle du quartier et la perception, mise en évidence par les anthropologues, d'un espace intermédiaire, défini en creux entre le quartier Saint-Pierre, au Nord, et le quartier Saint-Michel, au Sud-Est¹⁹.

Qu'en est-il de la carte de la « ville froide » ? Conforte-t-elle ces éléments de perception ? Apporte-t-elle d'autres informations susceptibles d'être croisées avec l'analyse archéogéographique ? La « ville froide » est définie par les anthropologues autant comme celle « *de l'architecture de la ville classique, des édifices modernes, des espaces vides, des bâtiments noirs et délabrés* » que celle « *de la froideur d'ambiance, d'atmosphère, de relations sociales* ». Comme les précédentes — et en dépit de certaines discordances de perceptions au Nord du cours de l'Intendance —, la « ville froide » procède d'une représentation fondée sur la dialectique du centre et de la périphérie, du plein et du vide, celui-ci étant exprimé par des aplats de couleur bleu, plus ou moins foncés (fig. 59). Mais comme la précédente, la carte de la « ville froide » révèle des écarts à ce modèle, sortes d'interstices potentiellement riches de sens.

Passons rapidement sur le quartier Saint-Eloi, dont on constate qu'il est une nouvelle fois — et de façon très cohérente — perçu comme un espace intermédiaire dans la ville historique, pour nous intéresser aux quartiers situés au Sud des cours A. Briand et de la Marne. Deux entités fortes apparaissent, presque en symétrie, de part et d'autre de l'axe formé par le cours de la Somme : à l'Ouest, le quartier de Saint-Genès ; à l'Est celui de Belcier, entre la place Pierre-Jacques Dormoy et la Gare. Comment interpréter le déficit d'image de ces quartiers traduit par la carte des anthropologues ? S'agissant du quartier Saint-Genès, l'étude archéogéographique a montré que les rues de Pessac et de Saint-Genès convergeaient au Moyen Age et à l'époque moderne vers la porte Sainte-Eulalie et que cette porte a été

19. BIASE (A. de), MENSITIERI (G.) et SOTGIA (A.), *Etude anthropologique pour le centre ville de Bordeaux*, Laboratoire architecture et anthropologie, Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de La Villette, UMR 7218 du CNRS, Paris, Bordeaux, 2010, fascicule 5 (analyses, comparaisons), p. 51-52.

déplacée à la faveur de la reconstruction du mur de courtine au XVIII^e siècle, provoquant une réorganisation des flux de circulation (fig. 4 et 9). De fait, ce quartier apparaît, aujourd'hui, mal raccordé à la ville historique, ce qui participe peut être de sa perception négative. Qu'en est-il, maintenant, du quartier Belcier ? L'analyse a révélé qu'il s'est constitué récemment, après que le déplacement des flux de circulation, au début du XV^e siècle, ait provoqué l'arrêt de l'évolution de la tache urbaine dans ce secteur jusqu'au début du XX^e siècle (fig. 50). Elle a aussi révélé — mais il est vrai que le quartier est en limite de notre périmètre d'étude et que l'analyse n'en a pas été approfondie — qu'il manque d'une logique qui en rende les formes immédiatement compréhensibles, ce qui explique peut-être son déficit d'image.

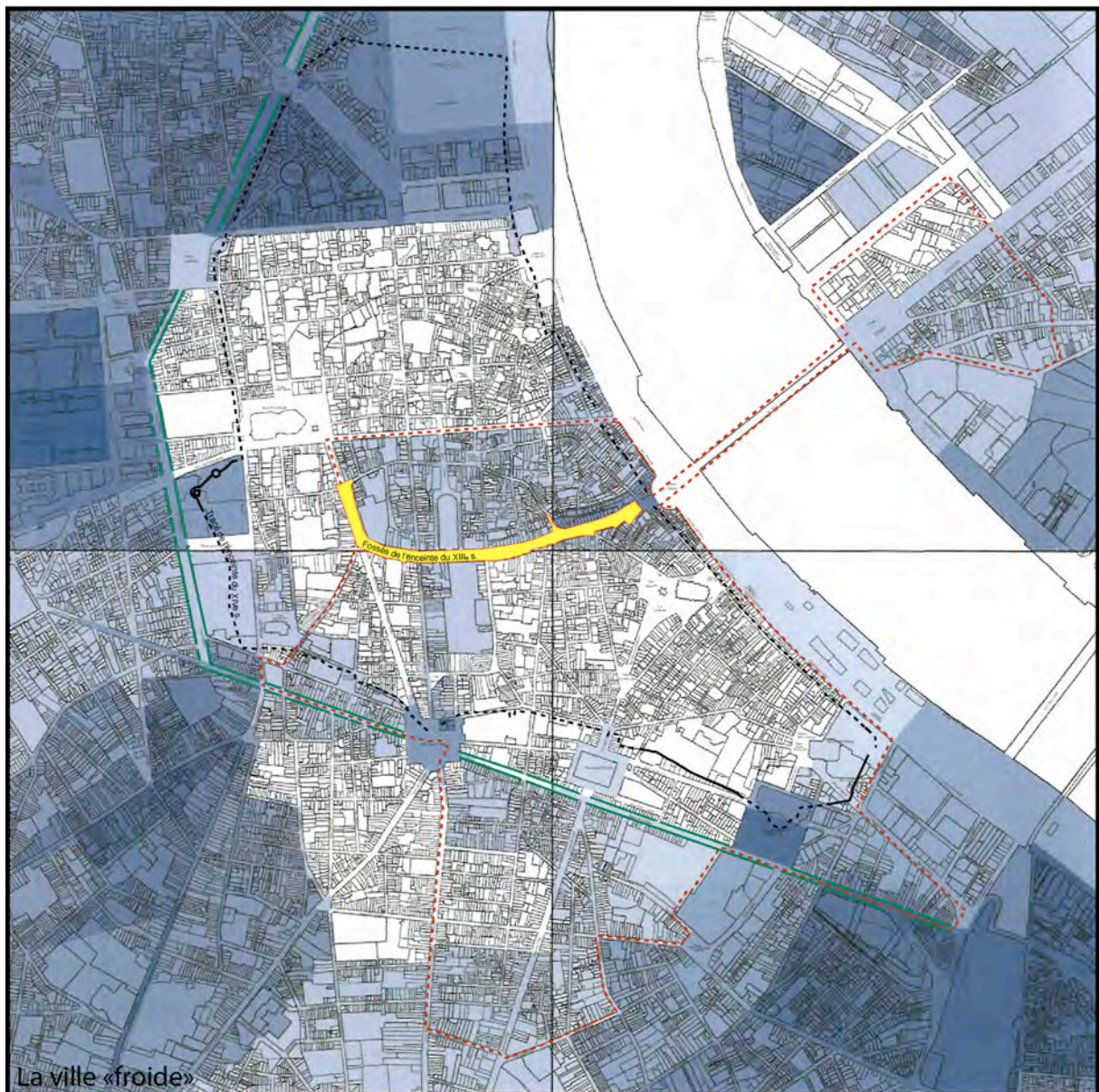


Fig. 59 : La « ville froide », d'après la cartographie élaborée par les anthropologues (en pointillé noir, l'enceinte du XIV^e siècle, en pointillé rouge, les limites du projet [Re] Centres).

Entre ces deux quartiers, la carte de la « ville froide » révèle un interstice, de notre point de vue significatif en raison de la perception cette fois positive qui l'affecte. Il s'agit de l'excroissance de la tache urbaine déjà identifiée sur la carte de la « ville vitale », située au Sud de la place de la Victoire, correspondant au lotissement géométrique calé sur les axes du cours de la Somme et de la rue Kleber (fig. 60). En dépit d'une couture rendue difficile par l'axe des cours A. Briand et de la Marne, ce quartier apparaît une nouvelle fois, dans la perception qu'en ont les habitants, totalement intégré à la ville historique.

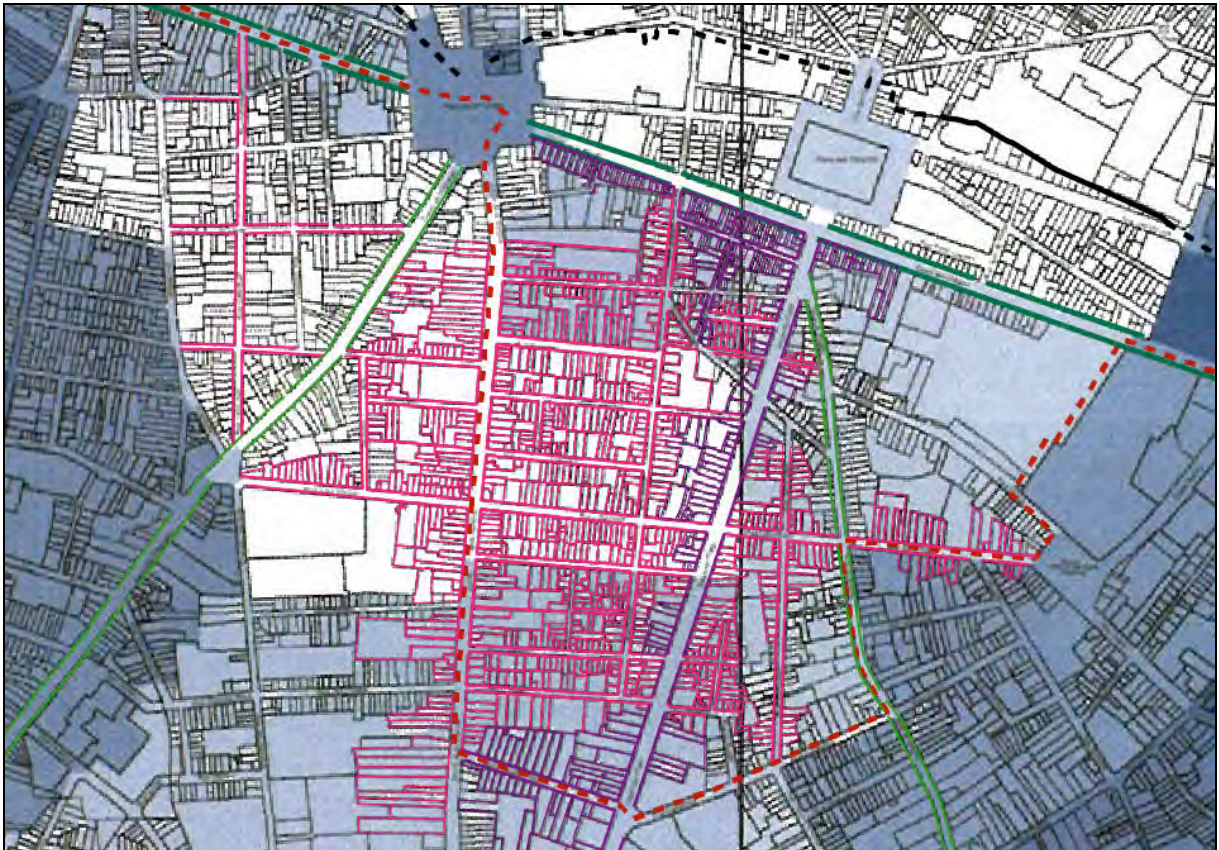


Fig. 60 : Concordance de la trame rose et de la perception positive qu'ont les habitants du quartier situé au Sud de la place de la Victoire.

La carte de la « ville des frontières » livre, comme les autres, des informations intéressantes que l'étude archéogéographique permet de décrypter en profondeur (fig. 61). Cette carte combine d'ailleurs, de notre point de vue, deux réalités qui gagneraient à être distinguées sur le plan cartographique : celle des limites physiques de l'espace, constituées par le fleuve et certaines rues ou cours qui transmettent la mémoire des enceintes disparues (cours de l'Intendance, cours Victor Hugo, cours de la Marne, etc.) ; celle des quartiers à forte identité (fig. 61, en bleu) qui fonctionnent ou sont perçus comme des « isolats », soit en raison de leur histoire (la rive droite), soit en raison de leur fonction (Mérida, la gare), soit en

raison de leur coloration sociale (quartier Saint-Genès, quartier des Grands Hommes, quartier Saint-Michel, place de la Victoire). Certains de ces quartiers sont perçus comme fonctionnant en vase clos, ce que montre par ailleurs la carte de la « ville froide » (Saint-Genès, les Grands Hommes), d'autres au contraire sont perçus comme ouverts, perméables aux circulations, aux échanges (Saint-Michel, la Victoire, la gare), ce que montre bien la carte de la « ville vitale ». De ce point de vue, il est intéressant d'observer que Saint-Eloi n'est pas identifié parmi ces quartiers à forte identité, précisément parce qu'il est affecté d'une dynamique d'évitement, de contournement qui perturbe sa substance sociale. On remarquera, enfin, que plusieurs de ces quartiers correspondent morphologiquement à des aménagements planifiés du Moyen Age (Saint-Michel), de l'époque moderne (Grands Hommes) ou contemporaine (Mériadeck).

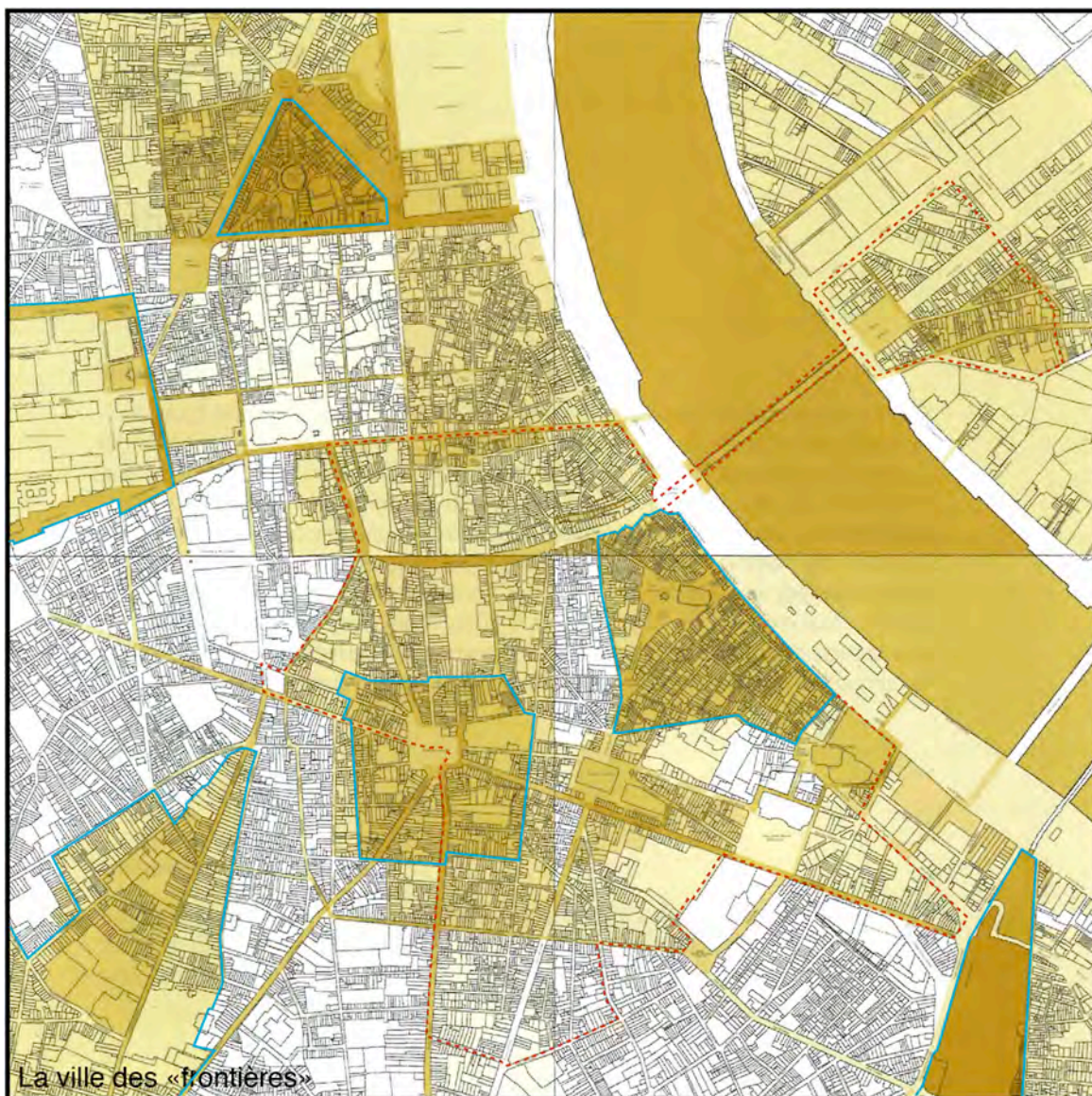


Fig. 61 : La « ville des frontières », d'après la cartographie élaborée par les anthropologues (les contours bleus indiquent les quartiers à forte identité sociale ou fonctionnelle).

La dernière carte élaborée par les anthropologues (la « ville incertaine ») nous paraît moins aboutie que les autres et souvent en contradiction avec elles (fig. 62). Outre le découpage de la carte en quatre quadrants qui ouvre sur des zonages aberrants (le quartier Saint-Eloi est perçu en partie seulement comme incertain), les espaces cartographiés comme tels ne renvoient que partiellement aux logiques déjà identifiées sur les autres cartes (Mériadeck, la rive droite) et ne correspondent pas ou que très imparfaitement aux entités morphologiques décrites par l'étude archéogéographique (Saint-Michel). Aucune réflexion pertinente ne nous est apparue à l'analyse de cette carte, ce qui nous conduit à penser que la question posée aux habitants était peut être trop vague ou imprécise...



Fig. 62 : La « ville incertaine », d'après la cartographie élaborée par les anthropologues.

TABLE DES ILLUSTRATIONS

Fig. 1 : Les cartes « habitantes » font apparaître, tantôt en relief (la ville belle et vitale), tantôt en creux (la ville vide et froide), le périmètre de l'enceinte médiévale (en jaune sur la carte de Lattré), bordée au XVIII^e siècle par les cours de la Marne, d'Albret et de Verdun (en rouge).

Fig. 2 : *Plan des villes, châteaux et faubourgs de Bordeaux avec ses environs* dressé par Claude Masse en 1705 (en tiré rouge, le périmètre du projet *Bordeaux [Re] Centres* en rive gauche de la Garonne).

Fig. 3 : Le réseau des voies et ses relations avec les faubourgs de la ville et le réseau hydrographique, d'après la carte de Claude Masse de 1705.

Fig. 4 : Analyse du réseau viaire autour de la porte Sainte-Eulalie, d'après la carte de Masse.

Fig. 5 : L'alignement de la rue de Bègles et de la rue du Mirail (en rose), par-delà le tracé de la 3^e enceinte, signale l'emplacement de la porte du Mirail, condamnée au début du XV^e s.

Fig. 6 : Le tracé de la voie qui longe la Garonne (en vert) est recoupé par l'enceinte du XIV^e siècle (en rouge), alors qu'elle constituait, au XIII^e siècle, une des voies de desserte du bourg Saint-Eloi (fossés en jaune) comme en témoigne la porte de la Rousselle.

Fig. 7 : *Plan géométral de la ville de Bordeaux et de parties de ses faubourgs* dressé par Jean Lattré en 1755 (en tiré rouge, le périmètre du projet *Bordeaux [Re] Centres* en rive gauche de la Garonne).

Fig. 8 : Les transformations urbanistiques opérées par les intendants de la première moitié du XVIII^e siècle, d'après la carte de Jean Lattré de 1755.

Fig. 9 : Les aménagements des abords de la porte du Berry, d'après le plan de Lattré de 1755 (en vert, les rues percées ou réalignées suite à la reconstruction du mur de courtine).

Fig. 10 : Les aménagements des abords de la porte des Capucins, d'après le plan de Lattré.

Fig. 11 : La disqualification de la route de Bègles (en rose) au profit de la route de Toulouse (en rouge) est confortée par la percée du cours de l'Yser (en violet), d'après la planche 21 de l'atlas de Trudaine.

Fig. 12 : Le réseau des voies de grand parcours au Sud de Bordeaux, d'après la carte de Cassini (1789). Le cadre noir représente la zone développée sur la figure 13.

Fig. 13 : Les corridors fluvio-parcellaires de l'Estey Majou et de l'Eau Bourde au regard des dépôts d'alluvions Fyb figurés sur la carte géologique.

Fig. 14 : Le réseau des voies formant patte d'oie (en rouge) sur le pont de la Ferrade à Bègles.

Fig. 15 : Variations glaciaires durant le Petit Age Glaciaire.

Fig. 16 : Températures historiques reconstituées.

Fig. 17 : Le plan cadastral de 1850/55 (en pointillé rouge et fond gris, le périmètre du projet *Bordeaux [Re] Centres*). Source : Ausonius.

Fig. 18 : La rue du Mirail (en vert) et la patte d'oie desservant la rue de Bègles, au Sud-Est, et le cours de l'Argonne, au Sud-Ouest.

Fig. 19 : Amorce d'une forme circulaire (en vert foncé) interprétée comme l'*Enginh deu Miralh* mentionné dans un texte de 1277.

Fig. 20 : Les rues Leyteire (en rose) et des Menuts (en marron) et le lotissement créé à l'emplacement de l'ancien couvent des Franciscains (en orange).

Fig. 21 : La trame rouge du parcellaire du milieu du XIX^e siècle orientée à NL-17° O, calée sur l'héritage d'une grille orthonormée d'origine romaine.

Fig. 22 : Photographie aérienne des fouilles archéologiques de l'îlot de la Cité Judiciaire montrant l'alignement de la rue Dufau (en haut) et de la voie romaine mise au jour.

Fig. 23 : La transmission de l'emplacement et de l'orientation de la rue antique par la rue Sainte-Catherine mise en évidence par les fouilles archéologiques (source : D. Barraud).

Fig. 24 : La rue Sainte-Catherine, entre la place de la Comédie et la place de la Victoire, au sein de la trame rouge orientée à NL-17° O.

Fig. 25 : La route médiévale découverte lors des fouilles de la place de la Victoire située dans l'axe de la rue Sainte-Catherine d'origine antique (état du XIV^e siècle).

Fig. 26 : L'îlot compris entre les rues Sainte-Catherine et du Mirail, d'après la carte de Masse.

Fig. 27 : Le couvent des Carmes sur la carte de Masse de 1705.

Fig. 28 : Les vestiges du couvent des Carmes (en orange), de la *domus* et du *mithraeum* de l'époque romaine (en rouge), découverts lors des fouilles archéologiques du site de Parunis en 1986 (source : M.-A. Gaidon).

Fig. 29 : Confrontation des orientations des vestiges archéologiques du site de Parunis avec celles du parcellaire du cadastre de 1850.

Fig. 30 : L'organisation de la trame viaire au début du XVIII^e siècle, d'après la carte de Masse.

Fig. 31 : L'organisation des formes du quartier situé entre les rues Paul-Louis Lande et Sainte-Catherine (en violet, les percées du début du XIX^e siècle).

Fig. 32 : L'organisation des formes (en vert foncé) dans l'espace compris entre l'enceinte du XIV^e siècle (en pointillé noir) et le mur de courtine édifié dans la première moitié du XVIII^e siècle (en tiré noir).

Fig. 33 : Le domaine d'attraction de l'enceinte du bourg Saint-Eloi (en jaune et violet).

Fig. 34 : Situation des portes du bourg Saint-Eloi par rapport aux voies qui le traversent.

Fig. 35 : La baïonnette formée par la rue Bouquière avec les rues Teulère et Renière, indice d'une possible capture par la porte d'un ancien tracé vers le Sud.

Fig. 36 : L'organisation de la planimétrie à l'intérieur de l'enceinte du bourg Saint-Eloi.

Fig. 37 : Reconstitution des lanières primitives (en trait vert épais) sur la base de l'alignement des limites parcellaires situées de part et d'autre de la rue des Portanets (en trait noir).

Fig. 38 : La mémoire du lotissement de la Rousselle (en vert) dans le parcellaire du milieu du XIX^e siècle, d'après le plan cadastral de 1850.

Fig. 39 : Le cours et le corridor fluvio-parcellaire du Peugue, d'après le plan cadastral ancien.

Fig. 40 : Les lotissements médiévaux (en marron et rouge) liés au morphogène de la voie de la berge (rue des Faures et rue Carpenteyre, en vert).

Fig. 41 : Relevé d'une trame discordante (en vert clair) dans l'interstice des lotissements, pouvant renvoyer à un parcellaire rural antérieur, transmis dans les formes urbaines.

Fig. 42 : Les formes en fuseau le long des rues convergeant vers les anciennes portes.

Fig. 43 : L'urbanisation des pourtours de la place des Capucins au croisement des cours A. Briand, de la Marne et de l'Yser, tracés au milieu du XVIII^e siècle.

Fig. 44 : La paradigmatisme de l'espace *extra muros* par les grandes trames géométriques.

Fig. 45 : Le calage des rues du réseau rose sur l'axe de la rue Kleber (en rose) et du cours de la Somme (en rouge).

Fig. 46 : Le développement du lotissement proche de la Place d'Aquitaine (en rose) et l'émergence de l'axe des rues Leyteire et Kleber (en jaune), d'après le plan de Lattré de 1755.

Fig. 47 : Les trames planifiées interstitielles (en jaune et en bleu).

Fig. 48 : L'organisation de la planimétrie au Sud-Est de l'enceinte médiévale.

Fig. 49 : Carte hypsométrique de Bordeaux reportée sur le plan cadastral de 1855. En tiré noir, la première terrasse de la Garonne, entaillée par le talweg de plusieurs esteys.

Fig. 50 : Evolution de la tache urbaine entre 1850 (en blanc) et 2013 (en orange).

Fig. 51 : L'organisation de la planimétrie dans le périmètre du projet *Bordeaux [Re] Centres*, d'après le plan cadastral de 2012.

Fig. 52 et 53 : La « ville belle » (en violet) et la « ville vide » (en marron) constituent le positif et le négatif de la représentation duale opposant centre et périphérie de la ville médiévale dont la ceinture des cours (en vert) marque physiquement la limite dans l'espace.

Fig. 54 : La « ville vitale », d'après la cartographie élaborée par les anthropologues (en pointillé noir, l'enceinte du XIV^e siècle, en pointillé rouge, les limites du projet *[Re] Centres*).

Fig. 55 : Comparaison de l'extension de la « ville vitale » au Sud du cours A. Briand (aplats verts) et de la trame orthonormée calée sur le cours de la Somme et de la rue Kleber (en rose).

Fig. 56 : Les interstices (en marron) identifiés sur la carte de la « ville vitale ».

Fig. 57 : Comparaison de l'extension de l'aplat vert clair, à l'Est de la rue Leyteire, et du plan du lotissement édifié à l'emplacement de l'ancien couvent des Cordeliers (en orange).

Fig. 58 : L'évolution de la tache urbaine au cours du temps est à l'origine de la coupure des voies de grand parcours qui desservait initialement le bourg Saint-Eloi et, par conséquent, de la faible perméabilité du quartier actuel.

Fig. 59 : La « ville froide», d'après la cartographie élaborée par les anthropologues (en pointillé noir, l'enceinte du XIV^e siècle, en pointillé rouge, les limites du projet *[Re] Centres*).

Fig. 60 : Concordance de la trame rose et de la perception positive qu'ont les habitants du quartier situé au Sud de la place de la Victoire.

Fig. 61 : La « ville des frontières», d'après la cartographie élaborée par les anthropologues (les contours bleus indiquent les quartiers à forte identité sociale ou fonctionnelle).

Fig. 62 : La « ville incertaine», d'après la cartographie élaborée par les anthropologues.

TABLE DES MATIÈRES

| | |
|---|----|
| CONTEXTE DE L'ETUDE..... | 2 |
| I— ANALYSE MORPHOLOGIQUE DE LA CARTE DE MASSE DE 1705..... | 7 |
| II— ANALYSE MORPHOLOGIQUE DE LA CARTE DE LATTRE DE 1755..... | 12 |
| III— ANALYSE MORPHOLOGIQUE DE L'ATLAS DE TRUDAINE ET DE LA CARTE DE CASSINI | 16 |
| IV— ANALYSE MORPHOLOGIQUE DU PLAN CADASTRAL ANCIEN DE BEGLES..... | 18 |
| V— ANALYSE MORPHOLOGIQUE DU PLAN CADASTRAL ANCIEN DE BORDEAUX..... | 22 |
| V-1— L'organisation des formes <i>intra muros</i> | 23 |
| V-2— L'organisation des formes <i>extra muros</i> | 47 |
| VI— ANALYSE MORPHOLOGIQUE DU PLAN CADASTRAL ACTUEL..... | 53 |
| QU'HERITE-T-ON D'UNE VILLE ? RETOUR SUR LES CARTES DES ANTHROPOLOGUES... | 55 |
| TABLE DES ILLUSTRATIONS..... | 66 |
| TABLES DES MATIERES..... | 70 |